

**Octobre 2010**  
Rapport financier annuel

Comptes annuels clôturés le 30.06.2010



# Sommaire

<b>3</b>	<b>RAPPORT DU PRESIDENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU CONTROLE INTERNE</b>
<b>14</b>	<b>RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE</b>
<b>43</b>	<b>COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010</b>
<b>148</b>	<b>COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 30 JUIN 2010</b>
<b>170</b>	<b>DOCUMENTS D'INFORMATION ANNUELLE 2009-2010</b>
<b>173</b>	<b>ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL</b>

# **RAPPORT DU PRESIDENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU CONTROLE INTERNE**

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la Direction Générale de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. En application de l'article L225-37 du Code de Commerce, il m'appartient, en tant que Président du Conseil d'Administration, de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise,
- et, le cas échéant, des limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

## **► Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration**

Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») détient directement la plupart des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation de ses comptes.

Le rôle du Conseil d'Administration consiste donc prioritairement à s'assurer de l'optimisation de la gestion de l'ensemble des structures opérationnelles. A cet effet, il est plus particulièrement amené à définir la stratégie globale de Vilmorin, à vérifier la cohérence des politiques mises en œuvre et à s'assurer que les risques principaux sont identifiés et correctement maîtrisés.

Afin d'atteindre ces objectifs, les Administrateurs de Vilmorin sont toujours investis de responsabilités dans les Conseils d'Administration ou autres instances équivalentes de ses principales filiales. Par ailleurs, la préparation des décisions stratégiques fait l'objet de discussions régulières entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs opérationnels.

Le Conseil d'Administration est composé de neuf membres.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant. Le Conseil d'Administration a retenu les critères définis dans celles-ci pour examiner la qualification d'indépendance d'un Administrateur et prévenir les éventuels risques de conflit d'intérêts.

Au regard de ces critères, le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 12 décembre 2007 de nommer, en qualité d'Administrateur indépendant, Monsieur Didier MIRATON, résolution qui a été adoptée.

La conformité de notre analyse antérieure avec les critères de qualification d'indépendance et de prévention des éventuels risques de conflit d'intérêts exposés dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, publié en décembre 2008 par l'AFEP/MEDEF, a été vérifiée au cours de cet exercice.

Votre Conseil d'Administration n'a pas encore, à ce jour, formellement retenu un code de gouvernement d'entreprise comme référence dans la définition de ses propres pratiques, du fait de la structure et de l'organisation spécifiques de la gouvernance de son actionnaire de référence.

Toutefois il a adopté en décembre 2008 les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

En outre, le Conseil d'Administration a mis en place, au cours du premier semestre 2010, un Comité d'audit et de gestion des risques présidé par son Administrateur indépendant. Ce comité spécialisé est chargé en particulier de s'assurer du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité de l'ensemble des systèmes de gestion des risques, ainsi que du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes et auditeurs externes.

Sur les autres chapitres du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration se donne pour objectif, dans les trois prochaines années, de mener une réflexion sur l'intérêt et la mise en pratique progressive de l'ensemble des recommandations formulées à ce jour par ce code, dans le respect des spécificités de Vilmorin.

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2009/2010, en fonction d'un planning de travail établi annuellement. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 92 %.

La durée statutaire du mandat d'Administrateur est de trois exercices, renouvelable.

Votre Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de Vilmorin, ainsi que les rapports y afférents, lors de sa réunion du 4 octobre 2010.

## ► **Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise**

### • **Dispositif général de contrôle interne**

Vilmorin adhère à la définition du contrôle interne proposée par l'AMF et a entrepris une démarche d'appropriation de son cadre de référence. Celui-ci définit le contrôle interne comme un dispositif mis en œuvre qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs.

Le contrôle interne s'exerce en tant que fonction centrale du groupe et a vocation à s'intéresser à toutes les filiales.

La société Vilmorin en tant que structure holding joue un rôle central dans le pilotage du contrôle interne. Outre la mise en cohérence des politiques d'ensemble, elle assure un rôle d'animation, de conseil et de contrôle auprès de ses filiales. Pour cela, elle dispose

notamment, au sein de la Direction Financière Groupe, d'un service d'audit interne et d'un service de contrôle financier.

Au cours de l'exercice 2009/2010, une charte de l'audit interne a été mise en place, s'appuyant sur les définitions, le « code de déontologie » et les « normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne » de l'IIA (Institute of Internal Auditors). En outre, des normes de rapport ont été définies selon un nouveau format standard intégrant différents niveaux d'analyse et une synthèse de suivi des recommandations.

Les filiales définissent et mettent en place sur un plan opérationnel les procédures adaptées à leurs situations spécifiques.

Les règles de gestion, définitions de fonctions, procédures des entreprises et du groupe servent de référence dans la mise en œuvre et l'application des règles de contrôle interne.

De plus, un système de délégation de pouvoirs est mis en place dans chaque société.

## • Mise en place d'un système de gestion des risques

### Principes généraux de gestion des risques

Au cours de l'exercice 2008/2009, Vilmorin s'est dotée d'une structure de gestion des risques. Désormais, l'approche globale de gestion des risques au sein de Vilmorin s'appuie sur :

- un comité de pilotage de gestion globale des risques, chargé de déterminer les orientations de management des risques, de valider les méthodologies et plans de travail et de contrôle et d'en assurer le reporting auprès du Comité Exécutif et du Comité d'audit et de gestion des risques, comité spécialisé du Conseil d'Administration,
- un comité de coordination opérationnel, chargé de mettre en œuvre concrètement, en liaison avec des groupes de travail dédiés, l'approche et le contrôle des risques, de définir les standards minimum à respecter pour chaque thématique identifiée et d'en vérifier la bonne application.

### Identification des principaux risques

L'identification des risques passe par l'établissement d'une cartographie des risques. Une cartographie des risques a été initiée au cours de l'exercice 2008/2009 impliquant le Comité Exécutif et les principaux responsables de chacun des secteurs d'activités.

Le processus de cartographie des risques s'est appuyé sur une méthodologie formalisée permettant de définir un langage commun et des critères d'évaluation harmonisés entre les secteurs d'activités, l'objectif étant à court terme de dégager des axes de progrès et de mobiliser les équipes sur un certain nombre de plans d'action. Elle a fait l'objet d'une communication au Comité d'audit et de gestion des risques au cours de l'exercice 2009/2010.

Cette cartographie est en cours d'approfondissement avec la nomination de gestionnaires de risques et la revue finale des fiches d'analyse de risques.

Elle participe à l'établissement du programme de l'audit interne pour l'exercice 2010/2011. D'ores et déjà, une première étude a été initiée sur des risques liés à la recherche et à la propriété intellectuelle.

En parallèle de ce processus d'identification des risques, un référentiel de gestion des risques a été diffusé à l'ensemble des filiales, analysant de manière prioritaire trois domaines : la sécurité des personnes et des biens, la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que la coexistence des cultures OGM. Deux nouvelles thématiques sur l'environnement et la sécurité des systèmes d'information sont en cours de finalisation. Ce référentiel a lui-même fait l'objet d'audits d'application qui seront poursuivis au cours de l'exercice 2010/2011.

## Analyse des principaux risques

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2009/2010 différents secteurs d'activités, tant sur les marchés professionnels que grand public, entraînant par conséquent des risques diversifiés découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. Des réponses adaptées sont apportées afin d'assurer une maîtrise raisonnée de ces risques.

### ▪ Les risques de production

La maîtrise de ce risque est essentielle afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks.

Cette préoccupation majeure est notamment prise en compte lors de l'élaboration des plans de production, impliquant, dans les entreprises concernées, toutes les parties prenantes. Sa mise en œuvre implique de nombreux paramètres tels que la courbe de vie des produits, l'état des récoltes précédentes, les impacts climatiques potentiels ou la valeur agronomique des produits.

### ▪ Les risques climatiques

L'incertitude météorologique peut affecter ponctuellement les activités à destination des marchés professionnels.

La structure diversifiée et internationalement répartie des réseaux de production grandes cultures et potagères permet de couvrir ce risque et d'assurer une production de semences régulière et de qualité.

### ▪ Les risques relatifs aux produits et process mis en œuvre

Les produits commercialisés par les filiales de Vilmorin sont destinés soit à une clientèle professionnelle, soit à une clientèle grand public pour les produits de jardinage.

Dans les deux cas, la non conformité des produits peut avoir des conséquences financières pénalisantes, allant bien au-delà du prix de vente des produits. Celles-ci peuvent être amplifiées compte tenu de l'effet multiplicateur inhérent à toute production agricole ou à la large diffusion des produits à destination du grand public ainsi que de la complexité des réglementations applicables à des domaines variés (produits, environnement, etc.).

En ce qui concerne les process et outils de production, les filiales de Vilmorin sont concernées à des titres divers : risques d'incendie, traitements de produits réglementés, installations classées, risques environnementaux, sécurité informatique, etc.

Face à ces différentes problématiques, divers processus ont été mis en place :

- respect scrupuleux des réglementations applicables,
- procédures rigoureuses de contrôle qualité,
- constitution d'équipes spécialisées pour faire face à des situations de crise,
- développement d'une politique de prévention afin de sécuriser les personnes et les biens.

### ▪ Les risques inhérents à la recherche

Le maintien et le développement de programmes de recherche originaux et de qualité constituent pour Vilmorin, la meilleure garantie de sa pérennité.

Au-delà des risques liés à la préservation physique des installations spécialisées, du matériel génétique mis en œuvre ainsi que des savoir-faire utilisés, Vilmorin doit s'assurer en permanence de la bonne adéquation de ses programmes et de leurs chances de succès.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs consistent notamment à développer :

- la sécurisation physique des installations, des matériels génétiques et des savoir-faire (clôtures, restrictions d'accès, duplication des sources, etc.),
- une protection des secrets et savoir faire,
- une politique d'accès aux ressources génétiques et de protection intellectuelle adaptée,
- des instances de réflexion visant à s'assurer de la pertinence des orientations poursuivies par rapport à la concurrence, aux attentes du marché et aux évolutions scientifiques.

▪ Les risques clients

Vilmorin n'est globalement pas confrontée à une concentration de clientèle excessive comportant un risque de diminution brutale d'activité du fait notamment de la décroissance relative de son activité produits de jardin dans le total de ses activités. Par ailleurs, les risques de non-recouvrement sont modérés.

Les filiales de Vilmorin apportent par ailleurs chacune à leur niveau les réponses adaptées en fonction de leur activité.

▪ Les risques juridiques

Vilmorin et ses filiales sont amenées, dans la conduite de leurs activités, à devoir résoudre ponctuellement des litiges de diverses natures.

Ceux-ci font immédiatement l'objet d'une analyse détaillée, d'une appréciation de risque et de responsabilité et donnent lieu à un traitement approprié en liaison avec les services juridiques de Vilmorin.

A l'exception des litiges provisionnés, Vilmorin n'identifiait, au 30 juin 2010, aucun autre litige pouvant affecter significativement sa situation financière.

▪ Les risques de change, de taux, de liquidité et de marchés

Compte tenu de la dimension de Vilmorin et de son implantation internationale, des procédures ont été mises en place afin de mieux cerner ces risques et de les maîtriser.

C'est ainsi que la Direction Financière Groupe pilote plus particulièrement, pour le compte de Vilmorin ainsi que pour ses filiales :

- la recherche de ressources financières diversifiées et adaptées,
- les risques de change au moyen d'une procédure de mutualisation intra-groupe et de stratégies de couverture au niveau du groupe,
- la gestion de trésorerie et les risques de taux au moyen d'outils spécialisés (convention de trésorerie, utilisation d'instruments de couverture).

Au 30 juin 2010, la dette bancaire de Vilmorin, 445,1 millions d'euros, était essentiellement composée de financement à taux variable. L'encours d'instruments de couverture de taux s'élevait à 180 millions d'euros soit 40 % du total.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin dispose, depuis juillet 2006, d'un crédit syndiqué d'un montant initial de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec 13 établissements bancaires.

Ce crédit et l'évolution de sa rémunération font l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière/EBITDA, EBITDA/charges financières) ; au 30 juin 2010, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement. Le renouvellement de ce crédit est par ailleurs en cours de finalisation.

Vilmorin a diversifié la nature de ses ressources financières en émettant, en fin d'exercice 2007-2008, un emprunt obligataire, à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes, pour un montant de 150 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin a recours ponctuellement, au niveau de certaines de ses filiales, à des instruments de couverture sur l'évolution du cours des matières premières agricoles afin d'encadrer la volatilité potentielle de ses coûts d'approvisionnement.

#### ▪ Les assurances

Vilmorin dispose de polices d'assurance consistant à couvrir largement les risques encourus par ses différentes filiales en vue de préserver leur patrimoine et leur responsabilité. Cette couverture est assurée au moyen de plusieurs polices groupe applicables à la plupart des filiales dans les domaines suivants :

#### ▪ risques dommages et pertes d'exploitation

La limitation contractuelle globale d'indemnité a été fixée par référence à un sinistre égal à 200 millions d'euros sous réserve de sous-limitations spécifiques. Cette limitation s'applique par événement et par site.

#### ▪ responsabilité civile générale et responsabilité civile produits

Destinée à couvrir à la fois la responsabilité civile avant et après livraison, cette police prévoit une limitation d'indemnité de 25 millions d'euros par sinistre avec un plafond annuel fixe de 25 millions d'euros pour la responsabilité civile après livraison.

#### ▪ responsabilité civile des mandataires sociaux

La police a pour objet de couvrir la responsabilité civile personnelle des dirigeants dans le cadre d'une réclamation les mettant en cause à titre individuel ou solidaire et imputable à une faute professionnelle commise dans l'exercice de leurs fonctions. Elle concerne les dirigeants de droit ou de fait de la société, de ses filiales, et de toute société dans laquelle Vilmorin détient une participation, françaises et étrangères.

La limite de garantie est de 25 millions d'euros par année d'assurance et inclut les indemnités dues et les frais de défense éventuellement engagés.

Certains risques résultant de contraintes réglementaires ou de situations spécifiques à certains pays donnent lieu à des polices d'assurances particulières.

### ► **Procédures relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable**

Les états financiers consolidés Vilmorin sont établis selon les normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010.

Le périmètre d'application des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable comprend la société mère et l'ensemble des filiales intégrées à 100 % dans les comptes consolidés.



## • Organisation financière

L'élaboration de l'information financière et comptable s'inscrit dans un processus d'ensemble comportant plusieurs phases :

### ▪ Le plan à moyen terme.

Constituant le cadre de référence, un plan à moyen terme décrivant les principales orientations stratégiques est établi au niveau de chaque structure opérationnelle. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et d'une validation au niveau de Vilmorin, ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

### ▪ La prévision financière à court terme.

Une prévision financière à court terme (« budget ») est établie annuellement par chaque filiale au cours du premier semestre de chaque année à un niveau opérationnel détaillé. Elle fait également l'objet d'une validation au niveau de Vilmorin ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

Une actualisation de cette prévision (« forecast ») est faite au moins une fois en cours d'exercice.

### ▪ Le reporting mensuel.

Chaque société établit un tableau de bord mensuel adapté à son activité. Il est comparé au budget et les écarts sont analysés pour détecter tout décalage et dérive significatifs. Les données de reporting sont également rapprochées de la comptabilité générale.

Les suivis concernent généralement l'activité (chiffre d'affaires et marges) et les résultats, le plan d'effectif, le plan de trésorerie et de financement, ainsi que le plan d'investissements.

Les principaux indicateurs de ce reporting sont également consolidés mensuellement selon un processus formalisé.

### ▪ Les comptes semestriels et les comptes annuels.

La préparation des comptes semestriels et des comptes annuels est placée sous la responsabilité des services financiers et de la Direction Générale de chaque filiale.

Des procédures sont définies localement en fonction de l'activité des sociétés ; elles tiennent compte d'un planning général défini au niveau de Vilmorin.

Les options prises au moment de l'établissement des comptes font l'objet d'une validation par la société avant d'être définitivement arrêtées par les Conseils d'Administration respectifs.

Les opérations de consolidation sont réalisées à partir des liasses de consolidation établies par chaque filiale selon des procédures et un planning spécifiques.

La remontée des informations est structurée de façon à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables Vilmorin :

- unicité du référentiel comptable, des méthodes et règles de consolidation,
- normalisation des formats de restitution,
- utilisation d'un outil informatique de remontée d'information et de consolidation commun.

## • Contrôle

L'ensemble des données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées en référence aux informations collectées lors des reportings.

Les instructions données et les contrôles réalisés visent à garantir un processus standard et homogène de formalisation. Les informations sont préparées sous la responsabilité des filiales.

La Direction financière Groupe assure une coordination étroite avec les Commissaires aux Comptes, qui interviennent dans les filiales et auprès de son service Consolidation, selon un calendrier défini en commun.

Tous les éléments comptables et financiers préparés par les principales filiales consolidées font l'objet, au minimum, d'un audit lors des clôtures annuelles par les auditeurs externes. Dans ce cadre là, le Directeur Général et le Directeur Financier de chaque filiale s'engagent ensemble sur la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières au travers d'une lettre d'affirmation qu'ils cosignent.

Les missions d'audit dans les pays sont confiées presque intégralement aux membres du réseau des deux Commissaires aux Comptes statutaires, qui, après avoir procédé conjointement à l'examen de l'ensemble des comptes et des modalités de leur établissement, assurent la certification des comptes consolidés de Vilmorin. Ils certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. Ils sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes et présentent la synthèse de leurs travaux aux responsables comptables et financiers à l'occasion de la situation semestrielle et de la clôture annuelle.

Les comptes consolidés sont soumis à la revue du Comité Exécutif et du Comité d'audit et de gestion des risques, avant leur arrêté par le Conseil d'Administration.

#### • **Evaluation du contrôle interne**

L'audit interne a déployé au sein de Vilmorin, suivant le modèle AMF, des questionnaires de contrôle interne relatifs à l'information comptable et financière. Ceux-ci ont été déployés auprès des filiales (autres que holdings) sous la forme d'une auto-évaluation. Les sociétés holdings ont, quant à elles, fait l'objet d'entretiens menés directement par le service d'audit interne.

Pour l'exercice 2009/2010, aucune anomalie majeure n'a été soulignée.

Afin d'approfondir cette approche, la méthodologie et les questionnaires supports seront revus pour l'exercice 2010/2011. Il s'agira notamment de mieux adapter les thématiques à l'organisation, aux métiers et à l'environnement de Vilmorin, en enrichissant le questionnaire AMF.

En outre, l'auto-évaluation réalisée au niveau des filiales sera complétée par une évaluation s'appuyant davantage sur les travaux des auditeurs externes et par des vérifications spécifiques effectuées par le service d'Audit Interne.

### ► **Limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué**

La Direction Générale de Vilmorin est assurée par le Président du Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice 2009/2010, il a été assisté dans sa mission par un Directeur Général Délégué, Adrian HUIGE.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires ainsi qu'aux Conseils d'Administration.

Le Directeur Général Délégué dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ont été partiellement limités par le Conseil d'Administration (réunion du 11 décembre 2008) sans que cette limitation ne soit opposable aux tiers.

### ► **Rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux**

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2009/2010 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2010 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2009-2010 à la somme de 20 000 euros.

La rémunération des mandataires sociaux bénéficiant d'un contrat de travail (Daniel CHERON, Administrateur) se compose de :

- un salaire fixe faisant l'objet d'une révision annuelle,
- une partie variable définie en référence à la performance financière de chaque exercice et basée sur le résultat net consolidé, d'avantages en nature par la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Depuis janvier 2009, Adrian HUIGE, précédemment salarié, exerce ses fonctions de Directeur Général Délégué dans le cadre d'un mandat dont la rémunération est révisable annuellement.

### ► **Participation des actionnaires aux Assemblées Générales**

L'ensemble des dispositions relatives à la convocation et à la tenue des Assemblées Générales d'actionnaires sont définies au titre V des statuts de Vilmorin, l'assistance et la représentation des actionnaires étant plus particulièrement fixées dans les articles 29 et 30.

### ► **Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Conformément à la loi, les informations visées à l'article L225-100-3 du Code de Commerce, font l'objet de la communication appropriée dans le rapport du Conseil d'Administration.

L'intégralité de ce rapport a fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 4 octobre 2010.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vilmorin & Cie et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 4 octobre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Catherine Porta  
*Associée*

Visas 4  
*Commissariat*



Corinne Besson  
*Associée*

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

## Activité de l'exercice

### Comptes sociaux

Les comptes sociaux de Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») sont établis conformément à la réglementation française.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice 2009-2010, sa politique de croissance externe, notamment à l'international, ainsi que la consolidation de ses partenariats en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies.

Le chiffre d'affaires de Vilmorin s'établit en 2009-2010 à 37,3 millions d'euros contre 34 millions d'euros l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires correspond essentiellement aux prestations de services réalisées par Vilmorin au profit de ses filiales dans les domaines de l'administration générale, de la gestion des ressources humaines et des programmes de recherche amont mis en commun.

Ces prestations sont facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels ainsi engagés et répartis entre les filiales de Vilmorin sur des critères économiques (marge sur coût des ventes, EBITDA, masse salariale et frais de recherche).

L'ensemble des charges opérationnelles s'élève à 39,2 millions d'euros, en croissance de 3,3 millions d'euros par rapport à 2008-2009.

Le montant des charges non admises en déduction du résultat fiscal est de 51 038 euros pour l'exercice 2009-2010.

Le résultat d'exploitation enregistre une perte de 0,6 million d'euros.

Le résultat financier ressort à un produit net de 26,5 millions d'euros, en recul de 9,9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Il prend en compte les dividendes perçus des sociétés filiales pour un montant total, cet exercice, de 40,4 millions d'euros, à comparer à 48,8 millions d'euros l'exercice précédent.

Il enregistre aussi des dotations nettes sur provisions financières pour un montant de 1,5 million d'euros, des gains de change pour un montant net de 0,8 million d'euros.

Enfin, ce résultat financier est également constitué de charges d'intérêts nettes à hauteur de 13,2 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel ressort à un produit net de 6,3 millions d'euros, à comparer à une perte nette de 1,2 million d'euros en 2008-2009 ; il comporte une plus-value de cession de la participation minoritaire dans une société de biotechnologies américaine.

L'impôt sur les résultats prend en compte l'impact du régime d'intégration fiscale du groupe de sociétés constitué de Vilmorin, Clause SA, Oxadis SA, Gemstar et Vilmorin 1742, pour lequel le groupe a opté depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2000 ; celui-ci fait

apparaître pour l'exercice 2009-2010 un produit net de 5,7 millions d'euros, comprenant un crédit d'impôt recherche, propre à la société mère, de 1,2 million d'euros.

Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net social s'établit à 32,7 millions d'euros au 30 juin 2010.

Intégrant l'augmentation de capital réalisée en avril 2010, le capital social s'élève au 30 juin 2010 à 262 576 040,25 euros, correspondant à 17 218 101 actions au nominal de 15,25 euros chacune.

Les emprunts et dettes financières affichent au 30 juin 2010 une valeur brute de 557,2 millions d'euros.

Nette des disponibilités et des valeurs mobilières de placement ainsi que des comptes-courants octroyés aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie du groupe, la dette financière est de 52,2 millions d'euros.

Vilmorin accorde par ailleurs à Limagrain Europe SA (branche Semences de grandes cultures en Europe) un prêt à moyen terme à hauteur de 14 millions d'euros en financement structurel des actifs européens d'Advanta acquis en 2005.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin a mis en place, en juillet 2006, un crédit syndiqué d'un montant initial de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec plusieurs établissements bancaires.

Suite au remboursement de 20 millions d'euros de sa composante amortissable, le crédit autorisé et confirmé s'élevait au 30 juin 2010 à 250 millions d'euros, dont 75 millions d'euros non utilisés à cette même date.

Ce crédit et l'évolution de sa rémunération font l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière nette/EBITDA, EBITDA/charges financières nettes) ; au 30 juin 2010, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement.

### Comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés de Vilmorin sont établis, à la clôture de l'exercice 2009-2010, en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adopté par l'Union européenne au 30 juin 2010.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée ont été appliquées pour les acquisitions de l'exercice 2009-2010. En outre, au regard des critères de la nouvelle norme IFRS 8, Vilmorin confirme sa segmentation sectorielle opérationnelle.

Les principales évolutions du périmètre de consolidation proviennent de l'acquisition des sociétés Clovis Matton (Grandes cultures. Belgique) réalisée en août 2009, Atash Seeds (Grandes cultures. Inde), Su Tarim (Potagères. Turquie) conclue en décembre 2009 et Mesa Maize (Potagères. Etats-Unis) finalisée en mai 2010, toutes intégrées globalement.

En outre, Vilmorin a concrétisé, au cours de cet exercice, ses projets de développement en semences de grandes cultures en Amérique du Sud par la création de Limagrain South America, ainsi qu'en semences de blé à l'international, prioritairement en Amérique du Nord, par la création de Limagrain Cereal Seeds et la conclusion d'une alliance stratégique avec la société américaine de biotechnologies Arcadia Biosciences.

Le chiffre d'affaires consolidé, correspondant aux revenus des activités ordinaires, s'élève pour l'exercice 2009-2010, à 1 063,8 millions d'euros, en croissance de 6,2 % à données courantes.

Retraité à données comparables (devises, acquisitions/cessions et périmètres d'activités), il progresse de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des coûts de destruction et de dépréciation des stocks, la marge sur coût des ventes s'établit à 45,5 %, en légère progression par rapport à 2008-2009.

Les charges opérationnelles nettes s'établissent à 386,4 millions d'euros, en progression de 41,4 millions d'euros par rapport au 30 juin 2009.

Il convient de souligner que, conformément à ses orientations stratégiques, Vilmorin a intensifié en 2009-2010 ses programmes de recherche tant en matière de sélection végétale classique qu'en biotechnologies. L'effort de recherche total s'élève à 137 millions d'euros contre 120,6 millions d'euros en 2008-2009 et représente désormais 15,4 % du chiffre d'affaires semences des activités destinées aux marchés professionnels.

Le crédit d'impôt recherche, comptabilisé en déduction des frais de recherche et développement s'élève à 23,1 millions d'euros contre 21,9 millions d'euros l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles prennent en compte des éléments à caractère exceptionnel relatifs à des impairments sur les marques, aux coûts de restructuration industrielle et à des cessions d'actifs pour un montant total, cet exercice, de 12,1 millions d'euros, à comparer à un produit de 0,6 million d'euros l'exercice précédent.

Ainsi, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 97,1 millions d'euros en recul de 10,8 millions d'euros par rapport à l'année précédente et fait ressortir une marge opérationnelle de 9,1 %.

Le résultat financier enregistre une charge nette de 12,2 millions d'euros contre 26,6 millions d'euros en 2008-2009 et intègre cet exercice un gain de change net pour 3,7 millions d'euros, ainsi qu'un profit de cession de titres pour un montant net de 4,6 millions d'euros. Dans un contexte de baisse des taux de financement, le coût du financement s'établit à 20,5 millions d'euros et est marqué par une stabilité de l'endettement moyen de Vilmorin.

La charge nette d'impôts sur les résultats s'élève à 27,8 millions d'euros contre 20 millions d'euros l'année précédente.

Le résultat des activités abandonnées correspond à un complément de prix (« earn-out ») sur la cession de Flora Frey réalisée en juin 2008.



Enfin, le résultat net total s'élève à 60,1 millions d'euros stable par rapport à l'exercice précédent. La part du Groupe (« attribuable aux propriétaires de la société ») ressort à 54,1 millions d'euros, en légère croissance par rapport au 30 juin 2009.

A données comparables, la structure bilancielle au 30 juin 2010 est essentiellement impactée par l'augmentation de capital réalisée en avril 2010, pour un montant brut de 200,1 millions d'euros.

Net de la trésorerie et équivalents de trésorerie (373,6 millions d'euros), l'endettement comptable total ressort à 247,8 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 377,9 millions d'euros au 30 juin 2009. La part de l'endettement non courant s'établit à 363,2 millions d'euros.

Les capitaux propres part du Groupe (« attribuables aux propriétaires de la société ») s'établissent à 913 millions d'euros et les intérêts minoritaires (« attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ») à 132,2 millions d'euros.

### Branche Semences potagères

Le chiffre d'affaires de la branche Semences potagères s'établit au 30 juin 2010 à 454,3 millions d'euros, en progression de 10,9 % par rapport à l'exercice précédent. Retraité à données comparables, cette évolution est de + 9 %.

L'exercice 2009-2010 est marqué par un niveau d'activité exceptionnel alimenté par le dynamisme commercial de l'ensemble des pôles opérationnels (« Business Units »), la grande qualité de la gamme et un flux récurrent d'innovations produits. L'activité progresse globalement plus rapidement que la tendance estimée du marché potagères, témoignant de prises de parts de marché sur le continent américain, le bassin méditerranéen et l'Asie.

L'exercice a été prioritairement consacré à accroître l'effort de recherche et les moyens dédiés au développement commercial à l'international. Les opérations de croissance externe ont porté sur des objectifs très ciblés afin de renforcer les positions de Vilmorin sur certaines espèces (tomate, maïs doux, etc.) ou certaines zones géographiques stratégiques.

Au global, la branche Semences potagères présente une marge opérationnelle de 14,4 %, fortement impactée par les charges opérationnelles à caractère exceptionnel, et affiche une contribution nette au résultat consolidé de 44,8 millions d'euros.

### Branche Semences de grandes cultures

Le chiffre d'affaires de la branche Semences de grandes cultures s'élève au 30 juin 2010 à 519,7 millions d'euros, en progression de 4,2 % ; cette évolution est de + 1,9 % à données comparables en référence à l'exercice 2008-2009.

- En Europe (367,2 millions d'euros) les excellentes campagnes de semences de colza et de tournesol ont permis de compenser le recul en maïs, lié à la contraction des surfaces cultivées. Il est rappelé par ailleurs que les semences de céréales à paille (blé et orge) ont connu, au cours de l'exercice 2009-2010,

une forte contraction dans un contexte agricole tendu et de recours accru aux semences de ferme.

- En Amérique du Nord, l'activité commerciale (149,9 millions d'euros) affiche une forte croissance liée à la légère hausse des surfaces cultivées, à la progression cette année encore du marché des plantes génétiquement modifiées et à des prises de parts de marché.

Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice, l'optimisation de son portefeuille produits et le développement de ses réseaux commerciaux sur de nouveaux territoires (Europe de l'Est, Amérique du Sud, Inde). Par ailleurs, les moyens alloués aux programmes de recherche sur les espèces stratégiques (blé, maïs, oléagineux) ainsi qu'aux technologies amont ont été significativement renforcés.

En résultante, la branche Semences de grandes cultures affiche une marge opérationnelle de 6,9 % et une contribution bénéficiaire au résultat consolidé de 29,9 millions d'euros, en progression par rapport à l'exercice précédent.

### Branche Produits de jardin

Le chiffre d'affaires de la branche Produits de jardin s'élève à 88,3 millions d'euros au 30 juin 2010, en retrait de 3,7 % à données courantes et quasi stable à données comparables.

La branche Produits de jardin affiche en résultante de cet exercice une contribution bénéficiaire de 1,1 million d'euros au résultat net consolidé.

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2009-2010 différents secteurs d'activités, tant sur les marchés professionnels que grand public, porteurs, en conséquence, de risques potentiels découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. L'ensemble des principaux risques liés à ces activités ainsi que les risques financiers potentiels font l'objet d'une analyse spécifique dans le rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne, ainsi que dans les notes annexes aux comptes consolidés.

### **Informations sur les délais de paiement**

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de Commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit à la clôture de l'exercice (en euros) :

<b>Au 30 juin 2010</b>	<b>Non Echues</b>	<b>Dettes échues entre 1 et 30 jours</b>	<b>Dettes échues entre 31 et 60 jours</b>	<b>Dettes échues entre 61 et 90 jours</b>	<b>Dettes échues depuis +90 jours</b>	<b>TOTAL</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 590 732	47 987	598	27 042	300	6 666 659

<b>Au 30 juin 2009</b>	<b>Non Echues</b>	<b>Dettes échues entre 1 et 30 jours</b>	<b>Dettes échues entre 31 et 60 jours</b>	<b>Dettes échues entre 61 et 90 jours</b>	<b>Dettes échues depuis +90 jours</b>	<b>TOTAL</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 775 355	789 482	177 758	52 323	-	8 794 918

## **Informations environnementales et sociales**

La stratégie et les activités de Vilmorin s'inscrivent par nature dans une perspective de long terme, la sélection végétale et la création variétale se définissant sur des périodes pluriannuelles.

Il en résulte que les principes du développement durable, tant en termes environnemental, que social et économique font partie intégrante de la culture d'entreprise de l'ensemble des sociétés de Vilmorin et constituent un des fondements de leur politique générale.

### Données environnementales

Les produits créés ou développés par Vilmorin sont issus essentiellement du milieu naturel et destinés, en marché final prioritairement, à l'alimentation et aux loisirs du jardinage. En conséquence, ils ne peuvent et ne doivent occasionner des atteintes graves et répétées à l'environnement.

Vilmorin a donc mis en place une politique volontaire et responsable portant notamment sur :

- le respect rigoureux des réglementations liées aux biotechnologies et aux organismes génétiquement modifiés,
- la mise en œuvre de moyens dédiés à la surveillance et à la prévention des risques environnementaux (veille technique et réglementaire, procédures d'alerte et de gestion de crise, certifications, communication interne sur la base d'un réseau inter-entreprises,...),
- le contrôle et le traitement des effluents et la limitation des pollutions industrielles.

Ainsi, comme l'exercice précédent, Vilmorin n'a pas eu en 2009-2010, à affronter d'accident environnemental et à être appelée dans des procédures d'indemnisation.

### Données sociales

Au 30 juin 2010, l'effectif consolidé de Vilmorin s'établit à 4 870 salariés permanents contre 4 520 au 30 juin 2009.

L'effectif moyen annuel s'est élevé au cours de l'exercice 2009-2010, à 5 836 personnes contre 5 236 l'année précédente.

Au cours de l'exercice, Vilmorin a procédé à l'embauche de 515 salariés permanents (dont 116 par titularisation de contrat à durée déterminée).

Par ailleurs, le groupe a eu recours ponctuellement à du personnel temporaire en raison du caractère saisonnier de ses activités.

Au cours de l'exercice, 5 sociétés ont mis en œuvre des mesures de réorganisation affectant le personnel, soit en raison de baisse d'activité, soit dans le cadre de réaménagements structurels. Elles ont conduit à des réductions d'effectifs concernant au global 143 salariés dont 11 sous forme de licenciements.

Près de la moitié des sociétés mènent des actions de formation planifiées, au-delà des obligations réglementaires. Les dépenses y afférentes se sont élevées, en 2009-

2010 à 1,3 million euros. Au cours de cet exercice, 14 811 heures ont été consacrées au développement des compétences des salariés.

Concernant les institutions représentatives du personnel de Vilmorin, elles sont en règle générale majoritairement présentes en Europe, sous forme, selon les législations applicables, de comités d'entreprises et/ou de délégués du personnel. Au cours de l'exercice 2009-2010, 40 accords ont été signés, portant principalement sur les salaires, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que les conditions de travail.

Il convient enfin de noter que, compte tenu de la dispersion géographique des implantations de Vilmorin, la durée effective du temps de travail au sein de ses filiales s'échelonne, selon les pays, de 35 heures à 50 heures par semaine.

### **Événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Postérieurement à la clôture de ses comptes au 30 juin 2010, Vilmorin a achevé, en juillet 2010, la prise de contrôle intégrale de Atash Seeds par l'acquisition de la totalité de la participation minoritaire détenue par la société indienne de biotechnologies Avesthagen ; par ailleurs, Vilmorin a acquis un fonds génétique relatif à son activité nord-américaine en blé au travers de Limagrain Cereal Seeds.

### **Perspectives d'avenir**

L'exercice 2009-2010 a été marqué par un environnement de marchés encore affecté par la crise économique et financière et la tension sur les prix des matières premières agricoles. Dans ce contexte perturbé, Vilmorin a démontré sa capacité de résistance et a confirmé ses orientations stratégiques, notamment en termes d'investissement dans la recherche et l'innovation, et de développement mondial sur les marchés professionnels, de l'agriculture et du maraîchage.

L'année 2010-2011 devrait permettre de conforter le potentiel de croissance organique de Vilmorin en dépit de conditions de marchés qui demeurent extrêmement volatiles ; par ailleurs, Vilmorin continuera de renforcer sensiblement ses investissements en recherche et développement en particulier sur les technologies amont.

Le développement de Vilmorin continuera par ailleurs à s'appuyer sur certains principes définis depuis plusieurs années comme des bases stratégiques fondamentales :

- intensification de l'effort en recherche tant dans les technologies amont que dans la sélection variétale classique,
- internationalisation permanente des activités dans un contexte de globalisation des marchés,
- renforcement ou prise de positions concurrentielles par des opérations de croissance externe,
- ouverture et recherche de partenariats dans les secteurs où l'expertise technique ou la taille critique peuvent constituer pour les sociétés un catalyseur dans leur développement,

- maintien d'un modèle original d'organisation et de management privilégiant la gestion décentralisée des Business Units et favorisant la mise en œuvre de synergies entre elles.

Fort de cette ligne de conduite, Vilmorin est en mesure de consolider sa position de quatrième acteur mondial et d'offrir durablement des perspectives de croissance régulière.

### **Acquisitions et cessions de participations**

*Nb : Le tableau détaillé des filiales et participations est annexé au présent rapport*

Outre l'acquisition d'une participation complémentaire au capital de la société australienne Australian Grain Technologies, Vilmorin a pris le contrôle, en octobre 2009, des actifs de semences de grandes cultures de la société indienne de biotechnologies Avesthagen, regroupés au sein de Atash Seeds.

De plus, Vilmorin a noué, au cours de l'exercice 2009-2010, une alliance stratégique avec la société américaine de biotechnologies Arcadia Biosciences, qui s'est accompagnée d'une prise de participation minoritaire au capital de cette dernière.

Dans le cadre de son développement international, Vilmorin a par ailleurs créé deux nouvelles filiales sur la zone sud-américaine, Limagrain South America et Investigacion Trigo.

Enfin, elle a poursuivi l'optimisation de son organisation financière et juridique par le reclassement à l'intérieur du groupe, d'un certain nombre de participations, conduisant notamment au contrôle intégral direct de Vilmorin SA.

### **Actionnariat**

A la suite de l'augmentation de capital réalisée en avril 2010, le capital social de Vilmorin est désormais composé de 17 218 101 actions d'une valeur nominale unitaire de 15,25 euros.

Le capital social est détenu au 30 juin 2010 majoritairement à 61,37 % par Groupe Limagrain Holding, à 5,18 % par Sélia et à 5,76 % par la société Coopérative Agricole Limagrain, toutes trois sociétés du Groupe Limagrain.

A la suite de son intervention en fonds propres au cours de l'exercice 2009-2010, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a déclaré des franchissements de seuil, indirectement, par l'intermédiaire du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et de CDC Entreprises Valeurs Moyennes (CDCEVM).

Au 21 avril 2010, la CDC détenait indirectement 1 584 593 actions et droits de vote, représentant 9,2 % du capital et 7 % des droits de vote.

Les dispositions statutaires de Vilmorin confèrent un droit de vote double aux actions détenues nominativement pendant une période de plus de quatre ans. Au 30 juin 2010, 5 409 369 actions bénéficiaient de ce droit. Groupe Limagrain Holding, la société Coopérative Agricole Limagrain et Sélia en étaient les principales détentrices donnant au Groupe Limagrain un contrôle en droits de vote de 78,91 %.

Au 30 juin 2010, Vilmorin détenait 219 actions d'autocontrôle correspondant à moins de 0,1 % de son capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne détenaient pas de participation au capital social au 30 juin 2010, au titre de ce même article.

### **Affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de Vilmorin comme suit :

Résultat net au 30 juin 2010	32 647 358,63 euros
Affectation à la réserve légale	1 632 367,93 euros
Résultat au 30 juin 2010 disponible	31 014 990,70 euros
Report à nouveau initial	13 032 179,47 euros
Dividendes à distribuer	24 277 522,41 euros
Report à nouveau final	19 769 647,76 euros

Le dividende net est fixé à 1,41 euro par action. Rapporté au résultat net consolidé part du Groupe, les montants distribués correspondent à 44,8 %.

Le montant total des dividendes (24 277 522,41 euros), ainsi que le report à nouveau final, ne tiennent pas compte d'éventuelles actions détenues en autocontrôle, à la date de versement. Les dividendes correspondant à celles-ci seront affectés en report à nouveau.

Nous vous informons par ailleurs que sur les trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

	06-07	07-08	08-09
Nombre d'actions	13 391 857	13 391 857	13 391 857
Nominal	15,25 euros	15,25 euros	15,25 euros
Dividende net par action	1,66 euro	1,66 euro	1,77 euro

### **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 51 milliers d'euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

## Tableau de résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau suivant fait apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

<b>RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>					
En K euros	09-10	08-09	07-08	06-07	05-06*
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	262 576	204 226	204 226	204 226	145 896
Nombre d'actions ordinaires	17 218 101	13 391 857	13 391 857	13 391 857	9 566 979
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes total	37 327	33 993	29 963	27 309	9 171
Résultat avant IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	29 723	28 878	-13 051	25 609	19 778
Impôt sur les bénéfices	- 5 687	- 7 476	- 12 256	- 3 697	- 2 074
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	32 647	37 004	4 203	25 818	22 507
Résultat distribué	24 278	23 704	22 230	22 230	21 694
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,06	2,71	-0,06	2,18	2,28
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,90	2,76	0,31	1,93	2,35
Dividende attribué à chaque action	1,41	1,77	1,66	1,66	1,62
<b>Effectifs</b>					
Effectif moyen propre**	89	87	88	82	14
Masse salariale totale	6 027	5 511	4 958	4 720	1 142
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 173	3 011	2 847	3 127	1 031

\* compte-tenu de la division par trois du nominal de l'action

\*\* en nombre de personnes

## **Information du Comité d'Entreprise**

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L.2323-8 du Code du Travail, les résultats de votre société ont été présentés au Comité d'Entreprise ; celui-ci n'a émis aucune observation.

## **Conventions réglementées**

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration et conclues au cours de l'exercice 2009-2010. Les Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions, qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

## **Conventions libres**

La liste des conventions visées à l'article L.225-39 du Code de Commerce portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

## **Mode de gestion de l'entreprise**

L'administration de votre société est actuellement confiée à un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

Au 30 juin 2010, le Conseil d'Administration et la Direction Générale étaient composés de la façon suivante :

- Président Directeur Général : Gérard RENARD
- Directeur Général Délégué : Adrian HUIGE
- Membres du Conseil d'Administration :
  - Joël ARNAUD
  - Philippe AYMARD
  - Daniel CHERON
  - Jean-Yves FOUCAULT
  - François HEYRAUD
  - Pierre PAGESSE
  - Pascal VIGUIER
  - Didier MIRATON, Administrateur indépendant.

Leurs mandats arrivant à expiration, votre Conseil d'Administration vous propose de renouveler, pour une nouvelle durée de trois ans, les mandats de Messieurs Jean-Yves FOUCAULT, Didier MIRATON et Pascal VIGUIER.

La liste des mandats et fonctions exercés par chaque Administrateur de votre société est annexée au présent rapport.



Au cours de l'exercice 2009-2010, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises.

Par ailleurs, au titre des mandats qu'ils exercent au sein des filiales de Vilmorin, les membres du Conseil d'Administration ont participé à 25 réunions.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant.

Votre Conseil d'Administration n'a pas encore, à ce jour, formellement un code de gouvernement d'entreprise comme référence dans la définition de ses propres pratiques.

Toutefois, il a adopté en décembre 2008 les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

En outre, le Conseil d'Administration a mis en place, au cours du premier semestre 2010, un Comité d'audit et de gestion des risques présidé par son Administrateur indépendant. Ce comité spécialisé est chargé en particulier de s'assurer du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité de l'ensemble des systèmes de gestion des risques, ainsi que du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes et auditeurs externes.

Sur les autres chapitres du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration se donne pour objectif, dans les trois prochaines années, de mener une réflexion sur l'intérêt et la mise en pratique progressive de l'ensemble des recommandations formulées à ce jour par ce code, dans le respect des spécificités de Vilmorin.

### **Rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux**

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2009-2010 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2010 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2009-2010 à la somme de 20 000 euros.

Les Administrateurs détiennent chacun trois actions de Vilmorin et aucune autre opération ou convention n'a été conclue par votre société avec ses mandataires sociaux.

Daniel CHERON, Administrateur, étant également salarié du Groupe Limagrain, actionnaire de référence de Vilmorin, il convient de préciser que la fraction de sa rémunération brute qui peut être attribuée aux fonctions qu'il a exercées spécifiquement au service de Vilmorin en 2009-2010 est de 124,8 milliers d'euros, dont une partie variable de 19,3 milliers d'euros. Les engagements totaux relatifs aux indemnités de fin de carrière de Daniel CHERON s'élèvent au 30 juin 2010 à 191,9 milliers d'euros.

Depuis janvier 2009, Adrian HUIGE, précédemment salarié, exerce ses fonctions dans le cadre d'un mandat dont la rémunération attribuable à l'exercice 2009-2010 s'élève à 218,1 milliers d'euros.

### **Organes de contrôle**

Le commissariat aux comptes de Vilmorin est assuré par KPMG Audit, Département de KPMG SA, et par Visas 4 Commissariat.

### **Transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées, principalement avec le Groupe Limagrain, sont décrites dans la note 32 des notes annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2010 et elles se sont poursuivies au cours de cet exercice sur les mêmes bases qu'en 2008-2009.

### **Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de Commerce, nous vous informons que dans le cadre de la régularisation du cours de notre titre et du programme de rachat voté par l'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2009, nous avons réalisé, au cours de l'exercice, les opérations suivantes :

Nombre de titres achetés	150 776
Prix moyen d'achat	73,54 euros
Nombre de titres vendus	157 748
Prix moyen de vente	73,31 euros.

Au 30 juin 2010, notre société détenait 219 actions, correspondant à moins de 0,1 % du capital, pour une valeur d'achat de 14 647,73 euros, soit un prix moyen unitaire de 66,88 euros.

Au 30 septembre 2010, notre société détenait 942 titres d'auto-contrôle, correspondant à moins de 0,1 % du capital.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularisation de la cotation de notre titre, votre Conseil d'Administration vous propose à nouveau de l'autoriser à acheter ou à vendre, pour une durée maximum de 12 mois, les propres actions de la société conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de Commerce en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de la remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la société,
- de la conservation et de la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable,

- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Ces opérations seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et aux conditions suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 150 euros par action,
- le montant maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 1 million d'actions représentant un engagement maximum potentiel de 150 millions d'euros.

### **Autorisation de réaliser un appel public de capitaux**

Au cours de l'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2009, des résolutions avaient été prises autorisant le Conseil d'Administration à pouvoir procéder, le cas échéant, à l'émission d'obligations ou autres titres de créances assimilés ainsi qu'à l'augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.

En application de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous présentons, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

Pour rester attentifs à la réactivité du marché et des opportunités qui pourraient se présenter dans le cadre des projets de développement de Vilmorin, nous vous proposons de renouveler ces autorisations selon les modalités exposées ci-après.

### Emission d'obligations ou autres titres de créances assimilés

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, tant en France qu'à l'étranger et/ou sur les marchés internationaux, en euro ou en monnaie étrangère, ou unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies, à l'émission, avec ou sans appel public à l'épargne, d'obligations ou de tous autres titres de créances assimilés jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 250 millions d'euros ou de la contre-valeur de ce montant en cas d'émission en monnaie étrangère, ou en unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies.

Le Conseil d'Administration pourra décider que les obligations, ou autres titres de créance, auront le caractère de titres subordonnés à durée déterminée ou indéterminée, la subordination pouvant concerner le capital et/ou les intérêts de ces titres.

Le Conseil d'Administration pourra réaliser ces émissions dans la limite fixée ci-dessus, en se conformant à la loi et aux statuts et pourra, par ailleurs :

- fixer l'époque ou les époques d'émission,
- déterminer la monnaie d'émission et le montant nominal de l'emprunt,

- arrêter les termes et conditions des obligations et/ou des titres de créance à émettre et notamment leur valeur nominale, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe et/ou variable, et les dates de paiement, leur prix de remboursement fixe ou variable, avec ou sans prime et fixer en fonction des conditions de marché la durée et les modalités d'amortissement de l'emprunt,
- d'une manière générale, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes les formalités relatives à l'émission, à la cotation, et au service financier desdites obligations et/ou desdits titres de créance, constituer la masse des porteurs d'obligations dans les conditions prévues par la loi, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration aura également tous pouvoirs pour décider, s'il y a lieu, d'attacher une garantie aux titres à émettre et, le cas échéant, définir et conférer cette garantie, et prendre toutes mesures à ce sujet.

Augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, ces émissions étant soumises notamment aux conditions et modalités suivantes :

- chaque émission d'actions de la société porte sur un montant nominal maximum de 250 millions d'euros, auquel s'ajoute, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions,
- chaque émission de valeurs mobilières autres que des actions, pouvant donner accès au capital ne pourra être supérieure à 250 millions d'euros, ou à la contre valeur de ce montant en cas d'émission en monnaie étrangère ou en unité monétaire fixée par référence à plusieurs monnaies,
- en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration pourra conférer aux actionnaires, pendant une durée et selon les modalités qu'il fixera, un délai de priorité pour souscrire les valeurs mobilières sans création de droits négociables et cessibles,
- le prix d'émission des bons émis seuls devra, par action à créer, être tel que la somme de ce prix et du prix d'exercice de chaque bon soit au moins égale à la moyenne pondérée des cours des actions anciennes constatés lors des trois dernières séances de Bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %.

En outre, le Conseil d'Administration pourra faire usage des autorisations qui lui seront accordées pour procéder, pour les cas où une des sociétés, dont votre société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital social émettrait des valeurs mobilières pouvant donner accès au capital de votre société, à l'émission de ces valeurs mobilières.

L'ensemble des modalités de ces délégations sont développées dans le projet des résolutions ordinaires et extraordinaires (dixième à quatorzième résolutions) soumises à votre approbation ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

#### Augmentation de capital réservée aux salariés

Nous vous informons que, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de Commerce, nous devons vous présenter, lors de toute décision d'augmentation de capital, un projet de résolution permettant de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne groupe.

Ce projet vous est présenté dans la quinzième résolution soumise à votre vote. Les dispositions préconisées par cette législation ne nous paraissant pas adaptées à la situation spécifique de notre société et de notre groupe, votre Conseil d'Administration ne formule, à cette occasion, aucune recommandation de vote et laisse celui-ci à la libre appréciation de chaque actionnaire.

#### **Dispositions générales**

L'établissement des documents financiers est réalisé conformément à la réglementation en vigueur et prend en compte, pour les comptes consolidés, les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2010.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leurs rapports l'accomplissement de leur mission.

A l'exception de la quinzième résolution, votre Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions ordinaires et extraordinaires qu'il soumet à votre approbation.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE  
POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE  
2009 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES  
AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

<b>Objet de la délégation</b>	<b>Durée de validité</b>	<b>Montant nominal maximum</b>	<b>Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration</b>
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec <b>maintien</b> du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions d'euros	Le Conseil d'Administration du 23 février 2010 a décidé de réaliser une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions nouvelles d'un montant nominal maximum de 210 millions d'euros. Ont ainsi été souscrites 3 826 244 actions nouvelles au nominal de 15,25€, pour un montant total, prime d'émission comprise, de 200 112 561,20 euros.
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec <b>suppression</b> du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions d'euros	Néant
Autorisation d'utiliser les délégations de compétence consenties ci-dessus dans le cadre d'une offre publique d'achat ou d'échanges portant sur les valeurs mobilières émises	12 mois	-	Néant
Plafond global à l'ensemble des autorisations ci-dessus	-	400 millions d'euros	Délégation utilisée à hauteur de 210 millions d'euros.
Emission d'obligations et autres titres de créance assimilés	18 mois	250 millions d'euros	Néant

**MANDATS DES ADMINISTRATEURS VILMORIN AU 30 JUIN 2010**

<b>Président Directeur Général</b>	
<u>Gérard RENARD</u>	<p><b>Président Directeur Général :</b>            Clause SA, Vilmorin SA</p> <p><b>Président du Conseil d'Administration :</b>            Vilmorin Iberica SA (Espagne), Vilmorin Italia Srl (Italie), Clause Spain SA (Espagne), Clause Italia Spa (Italie), VCO Participations SAS</p> <p><b>Président du Board of Directors &amp; Board of Officers:</b>            Harris Moran Seeds Cie (Etats-Unis), Vilmorin Inc (Etats-Unis)</p> <p><b>Président du Conseil de Tutelle :</b>            Nickerson Zwaan GmbH (Allemagne)</p> <p><b>Membre du Supervisory Board :</b>            CNOS Garden Sp. zo. o. (Pologne)</p> <p><b>Administrateur :</b>            Coopérative Agricole Limagrain (Vice-Président), Groupe Limagrain Holding SA, Maïcentre SCICA, Oxadis SA, Cylonie Ré (Luxembourg), Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg)</p> <p><b>Membre du Board :</b>            Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni), Hazera Genetics Ltd (Israël), Clause Thaïlande Ltd (Thaïlande), Mikado Kyowa Seed Co Ltd (Japon), VCC Japan SA (Japon), Vilmorin USA Corp (Etats-Unis)</p> <p><b>Membre du Comité d'Administration :</b>            Sélia SAS</p> <p><b>Membre du Conseil de Surveillance :</b>            Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas), CH Van den Berg BV (Pays-Bas)</p> <p><b>Membre du Conseil de Gérance :</b>            Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili)</p> <p><b>Gérant :</b>            Vilmorin 1742 SARL</p>
<b>Administrateurs</b>	
<u>François HEYRAUD</u>	<p><b>Président Directeur Général :</b>            Oxadis SA, Jacquet SA, Pain Jacquet SA</p> <p><b>Président du Comité d'Administration :</b>            Jacquet Panification SAS, Crêperie Lebreton SAS, Société de Viennoiserie Fine SAS</p> <p><b>Président du Conseil d'Administration :</b>            Jacquet Belgium SA (Belgique)</p> <p><b>Président du Supervisory Board :</b>            Cnos Garden Sp.zo.o.(Pologne)</p> <p><b>Président du Conseil de Surveillance :</b>            CH Van den Berg BV (Pays-Bas)</p> <p><b>Président du Board :</b>            Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni)</p> <p><b>Administrateur :</b>            Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Top Green SAS (Représentant Vilmorin &amp; Cie SA), Maïcentre SCICA, Vilmorin SA, Vilmorin Italia Srl, Vilmorin Ibérica SA, Clause SA, Clause Spain SA, Clause Italia SPA, Milcamps SA (Belgique) (Représentant Jacquet SA), Société Meunière du Centre (Représentant Groupe Limagrain Holding SA), Ulice SA (Représentant Limaclub)</p> <p><b>Membre du Comité d'Administration :</b>            Sélia SAS, Limaclub SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS</p> <p><b>Gérant :</b>            Vilmorin 1742 SARL, La Gerbe d'Or SARL</p> <p><b>Membre du Board :</b>            Harris Moran Seed Company (Etats-Unis), Vilmorin Inc. (Etats-Unis)</p> <p><b>Membre du Conseil de Surveillance :</b></p>

	<p>Nickerson Zwan BV (Pays-Bas)  <b>Membre du Conseil de Gérance :</b>  Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili) (Représentant Sélia)  <b>Membre du Comité Consultatif des Actionnaires :</b>  Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<p><u>Jean-Yves FOUCAULT</u></p>	<p><b>Président Directeur Général :</b>  Jacquet SA, Pain Jacquet SA, Ulice SA, Moulin de Verdonnet SA, Société Meunière du Centre SA  <b>Président du Conseil d'Administration :</b>  Jacquet Belgium SA (Représentant Jacquet SA), Tardif SA  <b>Président du Comité d'Administration:</b>  Jacquet Panification SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Société de Viennoiserie Fine (SDVF) SAS, Crêperie Lebreton SAS, Grain Auvergne Innovation (Union de Coop.) (Représentant Limagrain), Sélia SAS, Holding Monier SAS, Limaclub SAS  <b>Administrateur :</b>  Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Maïcentre SCICA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Milcamps SA (Représentant Jacquet SA) (Belgique), Jacquet Belgium SA (Belgique), Ulice SA, Jacquet SA, Pain Jacquet SA  <b>Membre du Comité d'Administration :</b>  Société de Viennoiserie Fine SAS (SDVF), Jacquet Panification SAS, Crêperie Lebreton SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS  <b>Membre du Conseil de Gérance :</b>  Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b>  Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas)  <b>Gérant :</b>  La Gerbe d'Or SARL, Vertimmo SCI, Vertdom SCI, Fournil des Vergnes SARL  <b>Membre du Comité d'Audit :</b>  Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<p><u>Joël ARNAUD</u></p>	<p><b>Président Directeur Général :</b>  Limagrain Europe SA, Limagrain Central Europe SE  <b>Vice –Président Administrateur :</b>  Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Valgrain SCA (Représentant Limagrain), Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et Val d'Allier (Représentant Limagrain)  <b>Président du Conseil d'Administration :</b>  Limagrain Ibérica (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie)  <b>Président du Conseil de Tutelle :</b>  Limagrain UK (Royaume-Uni), Limagrain GmbH (Allemagne), Limagrain A/S (Danemark)  <b>Administrateur :</b>  Maïcentre SCICA, Ulice SA, Soltis SA (Représentant LVH), Jacquet SA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Unisigma GIE, Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg), Gemstar SA, Ets Tardifs &amp; Fils SA (représentant Limagrain)  <b>Membre du Conseil de Surveillance :</b>  Limagrain Nederland Holding BV (Pays-Bas), Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas), Limagrain Nederland BV (Pays-Bas)  <b>Membre du Comité d'Administration :</b>  Sélia SAS, Limaclub SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Soltis SAS (Représentant Limagrain Europe)  <b>Membre du Conseil de Gérance :</b>  Semillas Limagrain de Chile (Chili) (Représentant Groupe Limagrain Holding SA)  <b>Member/Management Committee :</b>  AgReliant Genetics LLC (Etats-Unis), Limagrain Cereal Seeds LLC (Etats-Unis)  <b>Membre du Board of Directors:</b>  Limagrain Tohum Islah Ve Uretim Sanayi Ticaret AS (Turquie)</p>



<p><u>Philippe AYMARD</u></p>	<p><b>Président Directeur Général :</b> Oxadis SA, Dom Vert SA</p> <p><b>Président du Conseil d'Administration :</b> Maïcentre SCICA, Grains Auvergne Innovation (Représentant Limagrain) (Union de Coop)</p> <p><b>Président du Conseil de Gérance :</b> Cave Saint VERNY SARL</p> <p><b>Président du Conseil de Surveillance :</b> Eurodur SA</p> <p><b>Administrateur :</b> Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Société Meunière du Centre SA (Représentant Groupe Limagrain Holding SA), Limagrain Central Europe SE, Ulice SA (Représentant Limaclub), Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Limagrain Europe SA, Limagrain Iberica (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie), Vilmorin SA, Clause SA, Top Green SAS</p> <p><b>Membre du Conseil de Tutelle :</b> Limagrain UK (Royaume-Uni), Limagrain GmbH (Allemagne)</p> <p><b>Co-Gérant Fondateur :</b> Dôme 2000</p> <p><b>Membre du Comité d'Administration :</b> Sélia SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Limaclub SAS</p> <p><b>Membre du Conseil de Gérance :</b> Semillas Limagrain de Chile Ltd (Chili)</p> <p><b>Membre du Board :</b> AgReliant Genetics LLC (Etats-Unis), Vilmorin USA Corp (Etats-Unis), Limagrain Genetics Inc. (Canada), Hazera Genetics (Israël), Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni), Harris Moran Seed Company (Etats-Unis)</p> <p><b>Chairman du Board of Officers :</b> Suttons Seeds (Holdings) Ltd (Royaume-Uni)</p> <p><b>Membre du Management Committee :</b> Limagrain Cereal Seeds LLC</p> <p><b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas), Limagrain Nederland BV (Pays- Bas), Limagrain Nederland Holding BV (Pays-Bas), Nickerson Zwaan BV (Pays- Bas)</p> <p><b>Membre du Comité Consultatif des Actionnaires :</b> Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<p><u>Pierre PAGESSE</u></p>	<p><b>Président Directeur Général :</b> Groupe Limagrain Holding SA, Gemstar SA</p> <p><b>Président :</b> Coopérative Agricole Limagrain, Momagri (Association Loi 1901)</p> <p><b>Président du Comité d'Administration :</b> Sélia (SAS), Agence Momagri SAS, Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Grain Auvergne Innovation (Union de Coop) (Représentant Limagrain)</p> <p><b>Président du Conseil d'Administration :</b> Cylonie Ré (Luxembourg), Vilmorin Luxembourg (SA)</p> <p><b>Président du Comité Stratégique :</b> Biogemma SAS</p> <p><b>Président du Conseil Exécutif :</b> Céréales Vallée (Pôle de Compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p><b>Administrateur :</b> Limagrain Europe SA, Le Groupement Domagri-Maïcentre GIE, Ulice SA, Maïcentre SCICA</p> <p><b>Membre du Conseil de Gérance :</b> Semillas Limagrain de Chile (Chili) (Représentant Limagrain), Cave Saint VERNY SARL</p> <p><b>Membre du Comité d'Administration :</b> Limaclub SAS (Représentant Limagrain), Selia SAS</p>

	<p><b>Membre de Droit :</b> LG Compagnons (Association)</p> <p><b>Membre du Comité d'Audit :</b> Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<u>Daniel CHERON</u>	<p><b>Vice Président :</b> Momagri (Association Loi 1901)</p> <p><b>Directeur Général :</b> Coopérative Agricole Limagrain, Sélia SAS., Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Agence Momagri SAS</p> <p><b>Directeur Général Délégué :</b> Groupe Limagrain Holding SA</p> <p><b>Président Délégué :</b> Céréales Vallée (Pôle de compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p><b>Administrateur :</b> Genoplante Valor SAS, Cylonie Ré SA (Luxembourg), Gemstar SA, Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Momagri (Association Loi 1901)</p> <p><b>Membre du Comité Stratégique :</b> Biogemma SAS</p> <p><b>Membre du Comité d'Audit :</b> Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<u>Pascal VIGUIER</u>	<p><b>Président Directeur Général :</b> Ulice SA</p> <p><b>Président :</b> Limagrain Céréales Ingrédients SAS</p> <p><b>Administrateur :</b> Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Limagrain Europe SA, Limagrain Central Europe SE, Limagrain Ibérica SA (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie), Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et du Val d'Allier (Représentant Limagrain), Jacquet SA, Pain Jacquet SA, Jacquet Belgium SA (Belgique), Moulin de Verdonnet SA, Société Meunière du Centre SA (Représentant Limagrain)</p> <p><b>Membre du Conseil de surveillance :</b> Limagrain Nederland Holding BV (Pays-Bas), Limagrain Nederland BV (Pays-Bas)</p> <p><b>Membre du Comité d'Administration :</b> Sélia SAS, Crêperie Lebreton SAS, Jacquet Panification SAS, Société de Viennoiserie Fine SAS (SDVF), Limaclub SAS</p> <p><b>Membre du Conseil de Tutelle :</b> Limagrain GmbH (Allemagne), Limagrain UK Ltd (Royaume-Uni)</p> <p><b>Membre du Conseil de Gérance :</b> Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili), La Gerbe d'Or SARL</p>
<u>Didier MIRATON</u> <b>Administrateur indépendant</b>	<p><b>Président du Comité d'Audit :</b> Vilmorin &amp; Cie SA</p>
<u>Adrian HUIGE</u> <b>Directeur Général Délégué</b>	<p><b>Vice Président :</b> Vilmorin USA Corp (Etats-Unis)</p> <p><b>Chairman du Board of Directors :</b> Hazera Genetics Ltd (Israël)</p> <p><b>Membre du Board of Directors :</b> Vilmorin USA Corp. (Etats-Unis), VCC Japan K.K. (Japon), Hazera Genetics Ltd (Israël)</p> <p><b>Membre du Conseil de Surveillance :</b> Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas)</p>

## Informations sur les filiales

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSO LIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
<b>Holdings</b>												
CYLONIE RE	Luxembourg	19 rue de Bitbourg – L 1273 – Luxembourg - HAMM		100,00	99,99	IG	17 949		22 004	22 004		1 281
GEMSTAR	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois - 75001 PARIS	513 533 612	99,68	99,68	IG	37		37	37		-2
LIMAGRAIN GENETICS INC	Canada	Centre CDP Capital - 1001 Victoria Square - Bloc E - 8th Floor - Montreal (H2Z 2B7)		100,00	100,00	IG	31 404	1	40 100	40 100		434
MIKADO SEED HOLDING K.K.	Japon	1203 Hoshiguki-Cho, Chuo-Ku Chiba-Shi		64,73	64,73	IG	2 270		3 771	3 771		60
VCC JAPAN	Japon	15-13 Nampo-daicho SHIBUYA-KU TOKYO		100,00	100,00	IG	-132		424	424		-166
VCC SEEDS ISRAEL LTD	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner - CPA - 76 Herzl Street - HAÏFA		100,00	100,00	IG	-264	1	0	0		62
VILMORIN & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie – 75001 PARIS	377 913 728	100,00	100,00	IG	628 536	92				34 160
VILMORIN 1742	France	6 Quai de la Mégisserie – 75001 PARIS	504 933 953	100,00	100,00	IG	1 448	9	2 000	920	1 343	-564
VILMORIN HONG-KONG LTD	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1 Queen's Road East - Hong-Kong		72,50	72,50	IG	39 392	0	29 000	29 000		128
VILMORIN LUXEMBOURG SA	Luxembourg	11 avenue Emile Reuter – L 2420 Luxembourg		99,99	99,99	IG	22 054		22 642	22 642		-7
VILMORIN USA CORP	Etats-Unis	2711 Centerville Road - Suite 400 - Wilmington (19808) Delaware		100,00	100,00	IG	93 831		139 155	139 155		3 704
<b>Semences de grandes cultures</b>												
BIOGEMMA	France	1 rue Edouard Colonne - 75001 Paris	412 514 366	55,01	55,01	IG	48 461	80	30 800	30 800		1 809
BIOGEMMA UK LTD	Royaume-Uni	Science Park – 200 Milton Road – CAMBRIDGE CB4 0GZ		100,00	55,01	IG	1 170		16 892	3 188		-340
BIOGEMMA USA CORP	Etats-Unis	Corporation Service Company - 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		100,00	55,01	IG	1		1	1		-1
GENOPLANTE-VALOR SAS	France	523, Place des Terrasses – 91034 EVRY	439 202 821	33,33	29,33	ME	1 782		2 031	1 755		31
<b>Limagrain Europe</b>												

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
BELGIAN SEEDS COMPANY AGRO	Belgique	Karrewegstraat 138, 9800 Deinze		100,00	79,96	IG	4 536		7 500	7 500		-11
CERES NEDERLAND BV	Belgique	Tinstraat 4, 4823 AA Breda		100,00	79,96	IG	120		131	131	403	-23
CLOVIS MATTON	Belgique	5 rue du Quai, 8581 Avelgem-Kerkhove		100,00	79,96	IG	2 545	42	4 700	4 700	13 751	513
DE WULF & CO	Belgique	58 rue de la Gare, 7780 Comines		100,00	79,96	IG	260		122	122	1 118	-40
EURODUR	France	Loudes – 11400 CASTELNAUDARY	338 982 614	47,45	37,94	IP	7 283	5	4 541	4 541		-99
GIE SEMENCES DE BRIE	France	RD 402 – 77390 CHAUMES EN BRIE	388 147 845	50,00	39,98	IP	331	14	191	191		-7
LIMAGRAIN A/S	Danemark	Marsalle III – 8700 HORSENS		100,00	79,96	IG	1 826	3	4 600	4 600	12 890	779
LIMAGRAIN BELGIUM BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100,00	79,96	IG	238	11	19	19	6 443	-834
LIMAGRAIN CENTRAL EUROPE	France	Biopôle Clermont-Limagne – 63360 SAINT BEAUZIRE	438 205 320	99,99	79,95	IG	3 493	99	6 500	6 500	42 302	3 216
LIMAGRAIN CENTRAL EUROPE CEREALS SRO	République Tchèque	Sazecska 8 - 108 25 Prague 10 Malesice		100,00	79,96	IG	1 979	34	2 399	2 399	1 184	1 049
LIMAGRAIN DOO BEOGRAD	Serbie	Bulevar Oslobođenja 127 – NOVIA SAD (21000)		100,00	79,96	IG	306	5	341	341	1 431	-177
LIMAGRAIN EUROPE	France	Ferme de l'Etang, BP3 - 77390 VERNEUIL L'ETANG	542 009 824	79,96	79,96	IG	257 444	416	241 195	241 195	179 093	900
LIMAGRAIN GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp – EDEMISSEN - D 31234		100,00	79,96	IG	6 863	107	12 049	9 345	28 985	593
LIMAGRAIN IBERICA	Espagne	Ctra Pamplona – Huesca Km 12 – ELORZ-Navarra 31470		100,00	79,96	IG	11 403	83	10 651	10 651	20 458	104
LIMAGRAIN ITALIA SPA	Italie	Via Frescarolo, 115 – BUSSETO PR 43011		100,00	79,96	IG	2 434	27	12 063	1 739	9 778	-695
LIMAGRAIN MAGYARORSZAG KFT	Hongrie	Gyar Ut.2, PF 325 – BUDAÖRS H 2040		100,00	79,95	IG	716		435	435		-14
LIMAGRAIN MOLDOVA SRL	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 - CHISINAU 2004		100,00	79,96	IG	350	6	349	349	2 740	232
LIMAGRAIN NEDERLAND BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 – 4411RB RILLAND		100,00	79,96	IG	23 883	109	20 931	20 931	19 995	300

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
LIMAGRAIN NEDERLAND HOLDING BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 – 4411RB RILLAND		100,00	79,96	IG	54 811		126 015	63 649		324
LIMAGRAIN ROMANIA SA	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti KM15.2, Orasul Otopeni – JUDETUL ILFOV 8244		97,14	77,67	IG	-241		340	3		32
LIMAGRAIN RU	Russie	Odesskaya street 41/43, room 1 - 350020 KRASNODAR		100,00	79,96	IG	8	6	7	7		56
LIMAGRAIN TOHUM ISLAH VE URETIM SANAYI TICARET AS	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak N°17/136 – Kozyatagi-Erenkoy ISTANBUL 34742		67,00	53,57	IG	17 740	44	7 900	7 900	26 170	7 966
LIMAGRAIN UK LTD	Royaume-Uni	Market Rasen – LN7 6DT ROTHWELL–Lincolnshire		100,00	79,96	IG	20 820	173	22 776	22 776	30 262	-92
LIMAGRAIN UKRAINE T.O.V.	Ukraine	Pavlivska 10 street off. 7 - 01054 KIEV		100,00	79,96	IG	-59	12	8	8	2 443	170
NICKERSON INTERNATIONAL RESEARCH	France	Rue Limagrain – 63720 CHAPPES	388 170 938	100,00	79,96	IG	14 795		100	100		1 841
NICKERSON SUGAR BEET SEED LTD	Royaume-Uni	Market Rasen – LN7 6DT ROTHWELL–Lincolnshire		100,00	79,96	IG	372		1	1	1 108	82
SEEDLINE	Belgique	5 rue du Quai, 8581 Avelgem-Kerkhove		100,00	79,96	IG	63	4	225	225		11
SOLTIS	France	Domaine de Sandreau – 31700 MONDONVILLE - BLAGNAC	420 327 231	50,00	39,98	IP	11 119	14	6 995	6 995		2 844
UNISIGMA GIE	France	2, rue Petit Sorri – 60480 FROISSY	317 760 668	46,00	36,78	ME	239		379	379		-140
<b>AgReliant</b>												
AGRELIANT GENETICS LLC	Etats-Unis	1122 E 169 <sup>th</sup> Street – WESTFIELD, IN 46074		50,00	50,00	IP	60 744	702			285 287	21 643
AGRELIANT INC	Canada	Concession n°4 – Dover Township – PAIN COURT - Ontario NOP IZO		50,00	50,00	IP	11 451	43	6 791	6 791	15 168	862
<b>Limagrain Cereal Seeds</b>												
AUSTRALIAN GRAIN TECHNOLOGIES PTY LTD	Australie	University of Adelaide - Waite campus building 4B - 5064 URRBRAE S.A.		32,77	32,77	ME	3 210		8 021	8 021		-1 461

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
INVESTIGACION TRIGO	Argentine	Lavalle 1527, 11 <sup>th</sup> floor – Office 44 – Buenos Aires		50,00	50,00	IP	219	3	571	571		-8
LIMAGRAIN CEREAL SEEDS LLC	Etats-Unis	Corporation Service Company - 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		65,00	65,00	IG	16 299					-528
TRIO RESEARCH INC	Etats-Unis	6414 N Sheridan Street – KS 67204 Wichita - Kansas		100,00	65,00	IG	124		611	611		
<b>Limagrain South America</b>												
LIMAGRAIN SOUTH AMERICA	Argentine	Calle Esmeralda 130 4to piso – Buenos Aires		100,00	100,00	IG	378		3 764	3 764		-419
<b>Limagrain Asia</b>												
ATASH SEEDS PRIVATE LTD	Inde	Discoverer 9 <sup>th</sup> floor – International Tech Park – Whitefield Road – 560066 Bangalore		61,26	61,26	IG	6 008	77	5 808	5 808	2 597	-465
CHANGSA XINDAXIN VILMORIN AGRIBUSINESS CO LTD	Chine	9th/F Xindaxin Building n°168 Huangxing Middle Road Changsha (410005) Hunan		46,50	33,71	IP	25 063	4	27 857	27 857		229
YUAN LONGPING HIGH-TECH AGRICULTURAL COMPANY LTD	Chine	Agriculture Hi-Tech Park, Mapoling, Second Yuanda Road, Furong district, Changsha		21,21	7,15	ME	9 724		11 582	11 582		3 777
<b>Semences potagères</b>												
BIO SEEDS	Pays-Bas	Blaak 31 - 3011GA ROTTERDAM		25,00	25,00	ME	3 250		1 094	1 094		2 379
<b>Mikado Kyowa Seed</b>												
DALIAN MIKADO INTERNATIONAL SEED CO LTD	Chine	Room 2702, Liangjiu International Building, Dalian, 116011		80,00	48,36	IG	551	13	229	229	1 499	98
MIKADO KYOWA K.K.	Japon	15-13 Nanpeidai-Shibuya-Ku 150-0036 TOKYO		69,27	60,45	IG	25 234	138	12 803	12 803	71 049	2 202
<b>Vilmorin SA</b>												
ANADOLU TOHUM URETIM VE PAZARLAMA ANONIM SIRKETI	Turquie	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 – Pendik ISTANBUL 34903		100,00	99,95	IG	11 373	67	7 683	7 683	15 126	1 175

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
VILMORIN ATLAS	Maroc	158 boulevard Abdellah Ben Yacine 20300 CASABLANCA		70,00	69,97	IG	86	6	128	128	1 566	70
VILMORIN DO BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Brésil	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 Campinas, Estado de Sao Paulo, 13025-151 CAMBUI - 151 CAMPINAS/SP		100,00	99,95	IG	-161	12	18	18	1 520	476
VILMORIN IBERICA SA	Espagne	Calle Joaquim Orozco 17 - 03006 ALICANTE		99,91	99,86	IG	1 151	31	714	714	7 721	1 328
VILMORIN INC	Etats-Unis	2551 North Dragon 85745 TUCSON Arizona		100,00	100,00	IG	3 307	29	2 879	2 879	6 016	613
VILMORIN ITALIA SRL	Italie	Center Gross CP 97 - Blocco 22 Via dei Notai 123, 40050 FUNO		100,00	99,95	IG	67	23	64	64	11 190	1 146
VILMORIN SA	France	Route du Manoir – 49250 LA MENTRE	562 050 864	99,95	99,95	IG	62 414	381	55 695	55 695	68 912	14 866
HM-Clause												
ALLIANCE SEMILLAS DE ARGENTINA	Argentine	Cochrane 2848 CP 1419 Capital federal BUENOS AIRES		100,00	100,00	IG	725	14	839	839	2 690	176
ALLIANCE SEMILLAS SA	Chili	Casa Matriz - Hendaya 27 – Oficina 201 - Las Condas SANTIAGO		51,00	51,00	IG	1 709	16	506	506	2 619	25
CEEKAY SEEDS & SEEDLINGS PVT LTD	Inde	59/1, 8th Main, Radhakrishna Layout Padmanabha Nagar 560070 Bangalore - Karnataka		100,00	99,97	IG	-62		1 791	0		-54
CLAUSE	France	Rue Louis Saillant – 26800 PORTES LES VALENCE	435 480 546	99,97	99,97	IG	42 044	492	50 194	50 194	123 638	29 018
CLAUSE (THAILAND) LTD	Thaïlande	11 <sup>th</sup> Floor, Panjabhum Building 127 South Sathorn Road, Tungmahamek 10120 SATHORN BANGKOK		100,00	99,97	IG	1 086	48	1 300	1 300	164	-361
CLAUSE BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Brésil	Rua Miguel Penteado n°138 Jardim Chapado CEP 13070118 CAMPESINAS SP		100,00	99,97	IG	1 656	18	36	36	9 916	1 964
CLAUSE INDIA PRIVATE LTD	Inde	6-1-20/2, Walker Town – 500025 New Bhoiguda SECUNDERABAD		100,00	99,97	IG	14	89	10	10	3 378	146
CLAUSE ITALIA	Italie	Via Emilia 11 - Venaria Real (10078)		100,00	99,97	IG	1 861	36	1 438	1 438	23 394	750

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
CLAUSE MAGHREB EURL	Algérie	Villa n°192 - Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil - Chéraga		100,00	99,97	IG	18	9	51	51	2 366	245
CLAUSE POLSKA	Pologne	Al. Jerozolimskie 56c, 00-803 WARSZAWA		100,00	99,97	IG	-46	14	1	1		-276
CLAUSE SPAIN SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n°17 La Mojonera Almeria (04745)		100,00	99,97	IG	3 894	75	1 532	1 532	26 255	1 768
HARRIS MORAN SEED COMPANY	Etats-Unis	555, Codoni avenue - 95352 MODESTO (Californie)		100,00	100,00	IG	47 871	269	30 291	30 291	70 726	5 806
HENDERSON SEED GROUP TRADING AS CLAUSE PACIFIC	Australie	165, Templestowe – Road Lower Templestowe – 3105 BULLEEN Victoria		100,00	99,97	IG	1 775	21	4 648	4 648	4 800	243
ICA SEEDS SAC	Pérou	Fundo la Vina S/N Caserio La Poruma ICA		100,00	100,00	IG	-106	13	210	210	1 401	336
LEAFYCO	Etats-Unis	21866 Rosehart Way – 93908-9736 Salinas - Californie		100,00	100,00	IG	2 852	15	13 446	13 446	133	-851
MESA MAIZE	Etats-Unis	1857 J 6/10 Rd, CO 81521 Fruita, Mesa County		100,00	100,00	IG	3 200	10	4 592	4 592	459	188
PLANT DEVELOPMENT AUSTRALIA	Australie	165, Templestowe Road – TEMPLESTOWE LOWER, VIC 3107		100,00	99,97	IG	3 400		2 276	2 276		-55
PT CLAUSE INDONESIA	Indonésie	Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 - Mertoyudan 56172 MAGELANG JAWA TENGAH		100,00	99,97	IG	203	28	299	299	386	47
SEMILLAS HARRIS MORAN MEXICANA	Mexique	Bld. V. Carranza 2378-A Mexicali, BV MEXICO CP		100,00	100,00	IG	2 126	39	0	0	22 296	682
SU TARIM TURIZM INSAAT TAAHHUT SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	Turquie	Ali Cetinkaya Caddesi No : 125/7 07300 Antalya		51,00	50,98	IG	1 526	26	4 863	4 863	1 511	-198
Hazera-Nickerson												
ASAMIA COLD STORAGE	Israël	DN Shikmim – BRURIM		100,00	100,00	IG	6		1	1		
BIOTECH MAH MANAGEMENT	Israël	DN Shikmim – BRURIM		50,00	50,00	IP	0		0	0		



RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
HAZERA AGRICULTURE TECHNOLOGY AND SERVICES (BEIJING) CO	Chine	17 Jian Guo Men Wai St 28th Floor, Suite 210 Chao Yan District - BEIJING		100,00	100,00	IG	511	24	470	470		-22
HAZERA DO BRASIL COMMERCIO DE SEMENTES LTDA	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra 13825-000 Sao Paulo		100,00	100,00	IG	-67	7	238	238	1 421	-263
HAZERA ESPANA 1990	Espagne	c/o Landwell, Paseo de la Castellana – 53 MADRID		100,00	100,00	IG	871	16	819	659	4 194	133
HAZERA GENETICS	Israël	Brurim Farm MP - 79837 SHIKMIM		100,00	100,00	IG	95 876	319	83 523	83 523	51 832	5 631
HAZERA GENETIS MEXICO (2000) LTD	Israël	Brurim MP - 79837 SHIKMIM		100,00	100,00	IG	115		115	115		
HAZERA HELLAS SEEDS & PLANT MATERIAL	Grèce	Agamemnonos str. 51-53 Kallithea – 17675 Athens		100,00	100,00	IG	150	11	174	174	1 327	-151
HAZERA HOLDING INTERNATIONAL BV	Israël	D.N. Shikmim - 79837 BRURIM		100,00	100,00	IG	-792		19	19		3 576
HAZERA LTD	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd - TM Building -Pope Hennessy Street PORT LOUIS		100,00	100,00	IG	14		0	0		
HAZERA SEEDS INC	Etats-Unis	6601 Lyons Suite H 10 - Coconut Creek - (33073) FLORIDA		100,00	100,00	IG	743	14	0	0	10 480	126
HAZERA TOHUMCULUK VE TICARET AS	Turquie	Genclik Mahalessi, Fevzi Cakmak Cad. 2 Mahmut Cil Apt n°75 D7 Antalaya (07100)		99,99	99,99	IG	154	13	123	123	3 114	-45
NICKERSON ZWAAN BV	Pays Bas	Schanseind 27 BP28 – 4921 PM MADE		100,00	100,00	IG	20 169	133	20 396	20 396	31 343	-881
NICKERSON ZWAAN GMBH	Allemagne	2 Am Griewenkamp – D31234 EDEMISSEN		100,00	100,00	IG	790	20	127	127	6 167	271
NICKERSON ZWAAN LTD	Royaume-Uni	Joseph Nickerson Research Centre Market Rasen LN7 6DT ROTHWELL		100,00	100,00	IG	2 918	18	243	243	9 234	494
NICKERSON ZWAAN SA (PROPRIETARY) LTD	Afrique du Sud	319 Pine Avenue, Ferndale, 2125 RANDBURG		100,00	100,00	IG	534	18	717	717	2 937	294
NICKERSON ZWAAN SEEDS PRIVATE	Inde	312 Batarayanpura BB Road Opposite L&T Gate – 560092 BANGALORE		100,00	100,00	IG	-3	0	4	4		3

RAISON SOCIALE	PAYS	SIEGE SOCIAL	N° SIREN	% DROIT VOTE	% INTERET	MODE DE CONSOLIDATION	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30.06.10	Valeur comptable des titres au 30.06.10 en K€		Chiffre d'affaires marchands et biens en K€	Résultat net de l'exercice en K€
NICKERSON ZWAAN SP ZO.O.	Pologne	Ul. Gersona 8, – 03307 WARSZAWA		100,00	100,00	IG	699	13	64	64	2 409	62
NICKERSON ZWAAN UKRAINE	Ukraine	Professora Pidvysotstkogo Str.6-B non residential premises 3,4,5 01013 KIEV		100,00	100,00	IG	-48	10	8	8	1 188	105
<b>Produits de jardin</b>												
TOP GREEN SAS	France	ZA Les Pains - Les Alleuds BRISSAC QUINCE (49320)	432 004 679	33,33	33,33	ME	1 604		1 000	1 000		72
<b>Oxadis</b>												
C.H. VAN DEN BERG BV	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1& 8A – Po Box 4 – 1693 AM WERVERSHOOF		100,00	99,98	IG	-172	20	243	0	6 270	-193
CNOS GARDEN SP ZO.O.	Pologne	Ul Kopanina 28/32 – 60 951 POZNAN		100,00	99,98	IG	1 678	57	1 719	1 719	4 735	399
FLORA GEISLER GmbH	Suisse	Müliwisstrasse 212 - 5467 FISIBACH		100,00	99,98	IG	28	9	346	0	2 513	-142
OXADIS	France	65, rue de Luzais – BP 37 38291 St QUENTIN FALLAVIER	959 503 111	99,98	99,98	IG	7 170	230	7 775	7 775	56 806	881
<b>Suttons</b>												
SUTTONS SEEDS (HOLDING) LTD	Royaume-Uni	Woodview road – PAIGNTON – Devon – TQ4 7NG		100,00	100,00	IG	3 066	161	5 445	5 445	22 425	331

# COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2010

## Sommaire

Compte de résultat consolidé

Bilan consolidé

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des capitaux propres consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Annexe : Périmètre de consolidation 2010

## Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Note	09-10	08-09	07-08 Pro-forma
<b>■ Revenu des activités ordinaires</b>	<b>5</b>	<b>1 063.8</b>	<b>1 001.7</b>	<b>1 018.0</b>
Coût des ventes		- 580.2	- 548.8	- 556.9
Frais marketing et commerciaux		- 166.0	- 155.1	- 152.6
Frais de recherche et développement	8	- 98.5	- 83.8	- 75.2
Frais généraux et administratifs		- 109.7	- 108.9	- 94.4
Autres produits et charges opérationnels	9	- 12.3	2.8	- 11.3
<b>■ Résultat opérationnel</b>		<b>97.1</b>	<b>107.9</b>	<b>127.6</b>
Coût du financement	10	- 20.5	- 26.2	- 24.3
Autres produits et charges financiers	11	8.3	- 0.4	- 6.7
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	18	0.5	- 1.1	1.7
Impôts sur les résultats	12	- 27.8	- 20.0	- 22.9
<b>■ Résultat des activités poursuivies</b>		<b>57.6</b>	<b>60.2</b>	<b>75.4</b>
<b>■ Résultat des activités abandonnées</b>		<b>2.5</b>	<b>-</b>	<b>- 24.3</b>
<b>■ Résultat de la période</b>		<b>60.1</b>	<b>60.2</b>	<b>51.1</b>
<i>Dont attribuable aux propriétaires de la société</i>		54.1	53.0	44.3
<i>Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		6.0	7.2	6.8
Résultat des activités poursuivies par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	3.00	3.96	5.12
Résultat des activités abandonnées par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	0.15	-	- 1.81
Résultat de la période par action attribuable aux propriétaires de la société	13	3.15	3.96	3.31
Résultat dilué des activités poursuivies par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	3.18	4.12	4.81
Résultat dilué des activités abandonnées par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	0.14	-	- 1.69
Résultat dilué de la période par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	3.32	4.12	3.12

## Etat du résultat global

En millions d'euros	09-10	08-09
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>60.1</b>	<b>60.2</b>
Variation des écarts de conversion	52.7	4.1
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 0.8	- 8.4
Changement de méthode <sup>(1)</sup>	-	- 16.6
Effet d'impôt	0.3	
Autres	-	0.2
<b>Autres éléments du résultat global de l'exercice net d'impôt</b>	<b>52.2</b>	<b>- 20.7</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>112.3</b>	<b>39.5</b>
<i>Dont :</i>		
<i>attribuable aux propriétaires de la société</i>	100.8	33.9
<i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	11.5	5.6

<sup>(1)</sup> Concerne essentiellement le Crédit d'Impôt Recherche (cf. Notes 12 et 29)

# Etat de la situation financière

## Actif

En millions d'euros	Note	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Goodwill	14	299.7	279.0	271.0
Autres immobilisations incorporelles	15	473.2	420.7	393.6
Immobilisations corporelles	16	191.0	160.6	131.9
Actifs financiers	17	41.8	28.1	32.3
Participations mises en équivalence	18	45.0	42.3	30.4
Impôts différés	25	14.3	13.0	9.6
<b>■ Total des actifs non courants</b>		<b>1 065.0</b>	<b>943.7</b>	<b>868.8</b>
Stocks	19	320.7	257.4	198.8
Clients et autres débiteurs	20	434.3	414.8	385.0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	373.6	251.9	259.9
<b>■ Total des actifs courants</b>		<b>1 128.6</b>	<b>924.1</b>	<b>843.7</b>
<b>■ Actifs classés comme détenus en vue de la vente</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>71.7</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>2 193.6</b>	<b>1 867.8</b>	<b>1 784.2</b>

## Passif

En millions d'euros	Note	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Capital social	22	262.6	204.2	204.2
Réserves et résultats	22	650.4	433.3	411.1
<b>■ Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</b>	22	<b>913.0</b>	<b>637.5</b>	<b>615.3</b>
<b>■ Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	23	<b>132.2</b>	<b>116.3</b>	<b>123.8</b>
<b>■ Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>1 045.2</b>	<b>753.8</b>	<b>739.1</b>
Provisions pour avantages au personnel	24	21.3	18.9	17.5
Dettes financières non courantes	27	363.2	358.2	348.6
Impôts différés	25	88.4	82.6	81.7
<b>■ Total des passifs non courants</b>		<b>472.9</b>	<b>459.7</b>	<b>447.8</b>
Autres provisions	26	14.5	19.3	25.1
Fournisseurs et autres créditeurs	28	377.1	338.9	279.7
Produits différés	29	25.7	24.7	5.1
Dettes financières courantes	27	258.2	271.4	234.6
<b>■ Total des passifs courants</b>		<b>675.5</b>	<b>654.3</b>	<b>544.5</b>
<b>■ Passifs classés comme détenus en vue de la vente</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52.8</b>
<b>Total du passif</b>		<b>2 193.6</b>	<b>1 867.8</b>	<b>1 784.2</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
<b>1 - Opérations d'exploitation</b>			
Résultat de la période	60.1	60.2	51.1
Résultat des sociétés mises en équivalence, net de dividende	0.2	1.5	- 1.7
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	109.1	98.9	77.9
Dotations nettes aux provisions non courantes	- 5.4	- 10.7	9.4
Variation des impôts différés	1.6	3.8	- 6.8
Résultat sur opérations en capital <sup>(1)</sup>	- 0.2	- 2.6	30.0
Excédent de la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs acquise sur le coût, directement comptabilisé en résultat (goodwill négatif)	- 0.8	-	-
Pertes et gains de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	- 0.6	0.8	- 0.5
■ <b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>164.0</b>	<b>151.9</b>	<b>159.4</b>
■ <i>Dont marge brute d'autofinancement des activités abandonnées</i>	-	-	11.2
Dividendes reçus de participations non consolidées	- 0.2	- 0.7	-
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant			
• Stocks	- 41.6	- 38.5	31.5
• Clients et autres débiteurs	13.6	7.9	- 50.3
• Dettes courantes	8.5	35.5	26.0
■ <b>Flux liés aux activités opérationnelles</b>	<b>144.3</b>	<b>156.1</b>	<b>166.6</b>
■ <i>Dont flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées</i>	-	-	10.6
<b>2 - Opérations d'investissements</b>			
Prix de cession des actifs immobilisés	15.5	5.0	4.7
Acquisition d'immobilisations			
• Immobilisations incorporelles	- 112.3	- 105.3	- 83.7
• Immobilisations corporelles	- 41.4	- 38.9	- 25.9
• Actifs financiers	- 21.0	- 14.8	- 52.6
Variation des autres actifs financiers	1.2	3.8	- 10.4
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise	-23.9	-	2.4
Cession de sociétés sous déduction de la trésorerie cédée	0.9	-	- 0.4
Incidence des actifs et passifs cédés	-	-	-
Incidence des décalages de trésorerie	- 4.5	- 5.4	9.3
■ <b>Flux liés aux opérations d'investissements</b>	<b>- 185.5</b>	<b>- 155.6</b>	<b>- 156.6</b>
■ <i>Dont flux de trésorerie d'investissements utilisés par les activités abandonnées</i>	-	-	- 1.4
<b>3 - Opérations de financement</b>			
Variation des capitaux propres <sup>(2)</sup>	203.6	0.1	11.0
Variations des dettes financières <sup>(3)</sup>	- 26.6	16.5	117.0
Dividendes reçus de participations non consolidées	0.2	0.7	1.4
Dividendes versés	- 25.1	- 24.2	- 22.8
■ <b>Flux liés aux opérations de financement</b>	<b>152.1</b>	<b>- 6.9</b>	<b>106.6</b>
■ <i>Dont flux de trésorerie de financement provenant des activités abandonnées</i>	-	-	- 10.0

<b>4 - Incidence de la variation des taux de change</b>	<b>10.8</b>	<b>- 3.3</b>	<b>- 5.6</b>
■ <i>Dont variation des taux de change des activités abandonnées</i>	-	-	- 0.1
<b>5 - Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>121.7</b>	<b>- 9.7</b>	<b>111.0</b>
<b>6 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>251.9</b>	<b>261.6</b>	<b>150.6</b>
■ <i>Dont trésorerie à l'ouverture des activités abandonnées</i>	-	-	2.6
<b>7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>373.6</b>	<b>251.9</b>	<b>261.6</b>
■ <i>Dont trésorerie à la clôture des activités abandonnées</i>	-	-	1.7

<sup>(1)</sup> Au 30 juin 2008 : retraitement des titres et comptes-courants Flora Frey.

<sup>(2)</sup> Au 30 juin 2008, retraitement des Océane (cf. Note 22), et au 30 juin 2010, augmentation de capital de Vilmorin & Cie.

<sup>(3)</sup> Variation des dettes financières :

	30.06.10
Augmentation des dettes financières non courantes	19.7
Remboursement des dettes financières non courantes	- 2.5
Mouvements des dettes financières courantes	<u>- 43.8</u>
	- 26.6



## Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Attribuables aux propriétaires de la société					Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital	Primes	Résultat et autres réserves	Réserves de conversion	Total		
<b>30.06.08</b>	<b>204.2</b>	<b>210.9</b>	<b>226.9</b>	<b>- 26.7</b>	<b>615.3</b>	<b>123.8</b>	<b>739.1</b>
Écarts de conversion	-	-	-	4.0	4.0	0.1	4.1
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	- 23.1	-	- 23.1	- 1.7	- 24.8
Résultat net	-	-	53.0	-	53.0	7.2	60.2
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29.9</b>	<b>4.0</b>	<b>33.9</b>	<b>5.6</b>	<b>39.5</b>
Variation des titres auto-détenus	-	-	- 0.3	-	- 0.3	-	- 0.3
Dividendes versés	-	-	- 22.3	-	- 22.3	- 1.9	- 24.2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	0.1	0.1
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	14.7	- 3.4	11.3	- 11.3	-
Autres	-	-	- 0.4	-	- 0.4	-	- 0.4
<b>30.06.09</b>	<b>204.2</b>	<b>210.9</b>	<b>248.5</b>	<b>- 26.1</b>	<b>637.5</b>	<b>116.3</b>	<b>753.8</b>
Écarts de conversion	-	-	-	47.2	47.2	5.5	52.7
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	- 0.5	-	- 0.5	-	- 0.5
Résultat net	-	-	54.1	-	54.1	6.0	60.1
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53.6</b>	<b>47.2</b>	<b>100.8</b>	<b>11.5</b>	<b>112.3</b>
Variation des titres auto-détenus	-	-	0.5	-	0.5	-	0.5
Dividendes versés	-	-	- 23.6	-	- 23.6	- 1.5	- 25.1
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	-	-	-	- 0.7	- 0.7
Variation de capital de la société mère <sup>(1)</sup>	58.4	139.6	-	-	198.0	-	198.0
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	6.6	6.6
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	- 0.2	-	- 0.2	-	- 0.2
<b>30.06.10</b>	<b>262.6</b>	<b>350.5</b>	<b>278.8</b>	<b>21.1</b>	<b>913.0</b>	<b>132.2</b>	<b>1 045.2</b>

<sup>(1)</sup> Augmentation de capital réservée à Groupe Limagrain Holding et aux autres actionnaires.

# Notes aux états financiers consolidés

	Note	Page
<b>Généralités</b>		
Méthodes et principes comptables en normes IFRS	1	51
Événements de l'exercice	2	65
Evolution du périmètre de consolidation	3	67
Secteurs opérationnels	4	71
<b>Compte de résultat</b>		
■ Revenu des activités ordinaires	5	74
■ Frais de personnel	6	76
■ Dotations aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles	7	78
■ Frais de recherche et de développement	8	79
■ Autres produits et charges opérationnels	9	80
■ Coût du financement	10	82
■ Autres produits et charges financiers	11	83
■ Impôts sur les résultats	12	84
■ Résultat par action	13	87
<b>Etat de la situation financière – Actif</b>		
■ Goodwill	14	88
■ Autres immobilisations incorporelles	15	92
■ Immobilisations corporelles	16	96
■ Actifs financiers	17	99
■ Participations mises en équivalence	18	102
■ Stocks	19	104
■ Clients et autres débiteurs	20	106
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	108
<b>Etat de la situation financière – Passif</b>		
■ Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société	22	109
■ Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	23	111
■ Provisions pour avantages au personnel	24	112
■ Impôts différés	25	117
■ Autres provisions courantes	26	119
■ Dettes financières courantes et non courantes	27	121
■ Fournisseurs et autres créditeurs	28	125
■ Produits différés	29	127
<b>Informations complémentaires</b>		
■ Instruments financiers	30	128
■ Engagements hors bilan	31	135
■ Transactions avec les parties liées	32	138
■ Passifs éventuels	33	140
■ Événements postérieurs à la clôture	34	140
<b>Périmètre de consolidation</b>		

# **Note 1 :**

## **Méthodes et principes comptables en normes IFRS**

### **1- Contexte général et déclaration de conformité**

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 (site internet : <http://ec.europa.eu>).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 octobre 2010.

### **2- Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les Notes suivantes.

### **3- Recours à des estimations**

Pour établir ses comptes, le Comité Exécutif de Vilmorin doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en Notes annexes.

Le Comité Exécutif de Vilmorin procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Comité Exécutif de Vilmorin portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les autres immobilisations incorporelles et les provisions.

### **4- Traitements comptables retenus en l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC relatives à certaines opérations**

En l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC, Vilmorin a choisi de retenir les traitements comptables suivants, dans l'attente de normes ou interprétations éventuelles à venir.

#### **4.1 - Comptabilisation des options de vente accordées à certains actionnaires minoritaires**

Vilmorin a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales, consolidées par intégration globale, des engagements de rachat de leurs participations minoritaires. Ces engagements peuvent prendre la forme d'une option de vente ou d'un engagement ferme de rachat à une date fixée à l'avance.

En normes IFRS, en l'attente d'une interprétation de l'IFRIC, ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu :

- Lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat de la participation minoritaire est comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix de l'option ou de l'engagement ferme de rachat, en contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, du goodwill.
- La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée.

- Le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale de l'engagement et de ses variations ultérieures, la perte anticipée sur la valeur de rachat est comptabilisée en "variation de l'engagement de rachat".
- À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont annulées. Si le rachat est effectué, le montant figurant en dette financière est contre passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire.

## 4.2 - Échanges de titres

Le traitement des opérations d'échanges de titres n'est pas visé par les normes IFRS. En l'absence de référentiel, Vilmorin a traité ce type d'opération en capitaux propres.

## 4.3 - Application et interprétation des normes et règlements

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes, adoptées par l'Union européenne et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er juillet 2009 ou postérieurement (voir détail ci-après), n'ont pas été adoptées par anticipation par Vilmorin :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| ■ IAS 1R :                         | Présentation des états financiers   |
| ■ IFRIC 12 :                       | Concessions de services   |
| ■ IFRIC 13 :                       | Programmes de fidélité client   |
| ■ IFRS 8 :                         | Secteurs opérationnels  |
| ■ IAS 23 R :                       | Coûts d'emprunt   |
| ■ IFRIC 14 :                       | Plafonnement de l'actif et obligations de financement minimum                           |
| ■ IFRS 2 Amendée :                 | Conditions d'acquisition des droits et annulations                                      |
| ■ IAS 32 et IAS 1 Amendées :       | Instruments financiers remboursables au gré du porteur                                  |
| ■ IFRS 1 et IAS 27 Amendées :      | Coût d'une participation dans une filiale, une joint-venture ou une entreprise associée |
| ■ IFRS 3R et IAS 27 Amendée :      | Regroupement d'entreprises  |
| ■ IAS 39 :                         | Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture                             |
| ■ IAS 39 et IFRIC 19 Amendées :    | Dérivés incorporés  |
| ■ IFRS 7 Amendée et IFRS 4 :       | Améliorations des informations sur les instruments financiers                           |
| ■ IFRIC 16 :                       | Couverture d'un investissement net à l'étranger   |
| ■ IFRIC 18 :                       | Transferts d'actifs par des clients   |
| ■ Améliorations annuelles des IFRS |   |

## 5- Méthodes de consolidation (IAS 27 - 28 - 31)

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables. La date d'acquisition est la date à laquelle le contrôle est transféré à l'acquéreur. Déterminer la date d'acquisition et déterminer si le contrôle est transféré d'une partie à une autre nécessitent l'exercice du jugement.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,
  - soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
  - soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.
- Les sociétés contrôlées conjointement, en vertu d'un accord contractuel, avec un nombre limité de partenaires sont consolidées par intégration proportionnelle : les états financiers consolidés incluent la

quote-part de Vilmorin dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

- Les entreprises associées dans lesquelles Vilmorin exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote est supérieur à 20 %, sont consolidées par mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part de Vilmorin dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées (méthode de mise en équivalence), à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Si la quote-part de Vilmorin dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et Vilmorin cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que Vilmorin n'ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.
- Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation, en particulier :
  - les transactions et comptes réciproques,
  - les dividendes versés entre sociétés consolidées,
  - les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
  - les marges internes sur stocks,
  - les plus ou moins values sur cessions internes.

## 6- Regroupement d'entreprises (IFRS 3 révisée)

La norme IFRS 3 révisée est applicable à toutes les prises de contrôle à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Le Groupe évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, moins le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée comprend les justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie éventuelle et les droits à paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise qui sont obligatoirement remplacés dans le regroupement d'entreprises (voir ci-dessous). Si le regroupement d'entreprises a pour effet de régler des relations préexistantes entre le Groupe et l'entreprise acquise, alors le montant le plus faible entre la clause de règlement prévue au contrat et l'aspect défavorable du contrat est déduit de la contrepartie transférée et comptabilisé en autres charges.

Lorsque des droits à paiement fondé sur des actions donnés en échange (droits de remplacement) de droits détenus par les employés de l'entreprise acquise (droits de l'entreprise acquise) sont attribuables à des services passés, alors une partie de la valeur des droits de remplacement, basée sur le marché, est comprise dans la contrepartie transférée. Si ces droits requièrent des services futurs, alors l'écart entre le montant compris dans la contrepartie transférée et la valeur ainsi déterminée des droits de remplacement est traité comme une charge de rémunération post-acquisition.

Un passif éventuel de l'entreprise acquise est repris dans un regroupement d'entreprises seulement si ce passif représente une obligation actuelle découlant d'événements passés et si sa juste valeur peut être assimilée de manière fiable.

Le Groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle à sa part proportionnelle dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise.

Les frais d'acquisition que le Groupe encourt pour effectuer un regroupement d'entreprises tels que les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de juristes, de due diligence, et les autres honoraires professionnels ou de conseil sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

## 7- Secteurs opérationnels

La nouvelle norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » (qui remplace IAS 14 « Information sectorielle ») définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le « principal décideur opérationnel » de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

## **8- Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères (IAS 21)**

La monnaie de présentation des comptes de Vilmorin est l'Euro.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie à des cours approchant les cours de change aux dates de transaction.

La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserves de conversion » pour la part revenant aux propriétaires de la société, et au poste « Participations ne donnant pas le contrôle » pour la part revenant aux minoritaires.

Les goodwill et ajustements de la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

## **9- Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères**

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont inscrites en compte de résultat (en « Autres produits et charges financiers »).

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères et correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». Ils sont enregistrés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

Pour qu'un dérivé de change soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur), il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

## **10- Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)**

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles créées en interne sont comptabilisées à leur coût.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par Vilmorin. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les principales catégories d'autres immobilisations incorporelles de Vilmorin sont les suivantes :

## 10.1 - Coûts de développement

Les coûts de développement, nets des crédits d'impôt recherche associés, sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères suivants sont réunies :

- Les projets sont clairement identifiés et les coûts s'y rapportant sont individualisés et évalués de façon fiable.
- La faisabilité technique des projets est démontrée.
- Il existe une intention et la capacité de terminer les projets et d'utiliser ou vendre les produits issus des projets.
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou bien leur utilité en interne est démontrée.
- Les ressources nécessaires pour mener les projets à leur terme sont disponibles.

Vilmorin estime qu'elle est en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus. Par conséquent, ses projets de développement sont immobilisés dans les conditions suivantes :

### Nature et contenu des projets immobilisés

Les projets immobilisés correspondent à des travaux conduisant à la mise au point de produits nouveaux ou bien de process industriels relatifs à l'activité de Vilmorin.

Le domaine d'activité concerné est relatif à l'activité semencière de Vilmorin.

Les travaux pris en compte dans le chiffrage des projets de développement immobilisés comprennent notamment :

- L'amélioration des plantes proprement dite incluant plus particulièrement la sélection classique, les travaux d'analyse du génome des espèces travaillées, le marquage moléculaire ainsi que les travaux de laboratoire utilisés en routine par les sélectionneurs.
- Les essais, tests et expérimentations, production de semences à un stade pilote, frais d'inscription, d'homologation ou de maintien des droits sur des produits en lancement.
- La mise au point de nouvelles technologies visant à améliorer la performance des semences telles que : pelliculage, enrobage, priming, etc.
- Les activités de propriété intellectuelle liées au dépôt de brevets, enveloppes Soleau, certificats d'obtention végétale, études de liberté d'opération...
- La mise au point de nouveaux process ou pilotes industriels de transformation de matières premières végétales en produits plus élaborés y compris alimentaires et ingrédients.

Les travaux réalisés en amont du processus décrit ci-dessus ne sont pas pris en compte dans la définition des frais de développement (exemples : la transgénèse, la recherche de nouvelles ressources génétiques).

Par ailleurs, seules les charges directement affectables aux programmes concernés sont retenues dans le calcul du coût des projets à immobiliser.

Les programmes de développement immobilisés sont amortis linéairement sur 5 ans à compter de la première année.

## 10.2 - Les goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres consolidés et la part de Vilmorin dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle.

Les goodwill font l'objet, au moins une fois par an, d'un test de perte de valeur. La méthodologie retenue est décrite en Note 1 paragraphe 23. Les dépréciations constatées sont irréversibles.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « Participations mises en équivalence ». Si les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 viennent à s'appliquer, le montant de la perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36.

## 10.3 - Les marques, brevets, licences

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.



Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

### 10.3.1 Les marques

Leur durée de vie économique est considérée comme indéfinie et par conséquent, les marques ne sont pas amorties.

Le classement d'une marque en actifs à durée de vie indéfinie résulte en particulier des indicateurs suivants :

- Positionnement de la marque sur son marché en termes de volume d'activité et de notoriété,
- Perspectives de rentabilité à long terme,
- Degré d'exposition aux aléas conjoncturels,
- Événement majeur intervenu dans le secteur d'activité, susceptible de peser sur le futur de la marque,
- Ancienneté de la marque,
- Dépenses régulières de communication et de promotion.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

### 10.3.2 Les brevets

La durée d'utilité des brevets correspond à la durée légale de protection.

### 10.3.3 Les licences

La durée d'utilité des licences correspond à la période pendant laquelle elles peuvent faire l'objet d'une utilisation contractuelle.

### 10.3.4 Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels et compte tenu de l'obsolescence technologique, la durée de vie économique est comprise entre 3 et 7 ans.

Pour certains besoins spécifiques, Vilmorin peut être amenée à mettre au point elle-même certains logiciels. Dans ce cas, les coûts pris en compte pour leur immobilisation comprennent :

- Les coûts des matériaux et services utilisés,
- Les salaires et autres coûts de main-d'œuvre directement impliqués dans la production de ces actifs.

## 10.4 - Les matériels génétiques

Les matériels génétiques sont constitués par l'ensemble du matériel végétal permettant la création de nouvelles variétés de semences. Ils constituent un réservoir génétique permettant l'identification et l'utilisation des différents gènes d'intérêt nécessaires à la création variétale (exemples : intérêt agronomique, résistance aux maladies, tolérance à la sécheresse, rendement supérieur, amélioration des qualités nutritives...). Généralement acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ils sont évalués à la juste valeur au jour de l'acquisition.

Compte tenu de leur conservation sans discontinuité, de leur entretien régulier et de leur utilisation permanente dans le processus de création variétale, Vilmorin considère que leur durée de vie économique est indéfinie. Par conséquent, aucun amortissement n'est pratiqué sur ces actifs.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

## 11- Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production diminué des amortissements et pertes de valeur.

### 11.1 - Coûts d'emprunts

En application des normes IAS 16 et IAS 23R, les coûts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont incorporés dans le coût d'actif sauf s'ils ne répondent pas aux critères du paragraphe 12 de la norme IAS 23R.

### 11.2 - Approche par composant



Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité estimée et donc leurs durées d'amortissement sont significativement différentes.

## 11.3 - Amortissements

### 11.3.1 Base d'amortissement

La plupart des actifs industriels de Vilmorin, compte tenu de leurs spécificités, sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder, ce qui justifie l'absence de valeur résiduelle pour ces immobilisations.

### 11.3.2 Mode d'amortissement

Le mode d'amortissement utilisé par Vilmorin est le mode linéaire.

### 11.3.3 Durée d'amortissement

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées des actifs suivants, revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 10 à 20 ans
- Bâtiments : 10 à 40 ans<sup>(1)</sup>
- Installations complexes spécialisées : 5 à 10 ans
- Machines, équipements industriels : 3 à 10 ans
- Équipements de bureau : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

<sup>(1)</sup> 10 à 20 ans pour les constructions légères, 20 à 40 ans pour les constructions plus robustes

### 11.3.4 Présentation au compte de résultat

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés au compte de résultat en fonction de la destination de l'immobilisation (coût des ventes, frais commerciaux, frais de recherche, frais généraux et administratifs...).

## 11.4 - Tests de dépréciation

Faisant partie des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), les immobilisations corporelles sont susceptibles de faire l'objet d'un test de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Ce test, mis en œuvre au niveau de Vilmorin, est réalisé selon la règle exposée à la Note 1 paragraphe 23.

## 11.5 - Réévaluation

Lors de la transition aux normes IFRS, Vilmorin a décidé d'appliquer le principe de juste valeur en tant que coût présumé à certains actifs spécifiques. Les immobilisations pour lesquelles cette procédure a été appliquée sont le plus souvent des terrains et bâtiments d'exploitation valorisés à des valeurs historiques non représentatives de la réalité économique.

Les évaluations retenues résultent d'expertises indépendantes.

Cette procédure a conduit à une réévaluation brute d'un montant de 7,4 millions d'euros. Un impôt différé passif a été reconnu sur les différentiels de valeur constatés.

## 12- Contrats de location (IAS 17)

### 12.1 - Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à Vilmorin la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,

- le total des paiements minimum futurs rapportés à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur la même durée que les actifs similaires détenus en propre.

Les biens acquis en location-financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des paiements minimaux à la date de début de contrat, et les emprunts sont comptabilisés au passif.

## 12.2 - Contrats de location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

## 13- Stocks et en-cours de production

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ; ils comprennent une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production, mais excluent les charges financières et les coûts éventuels de sous-activité.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Elles sont généralement destinées à couvrir les risques suivants :

- valeur de réalisation inférieure au prix de marché,
- ajustement en fonction des perspectives de vente,
- mauvaise qualité des produits (essentiellement mauvaise germination, problèmes de qualité sanitaire).

## 14- Créances clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale, puis au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

## 15- Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces actions sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

## 16- Avantages au personnel (IAS 19)

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel elle opère, Vilmorin participe à divers régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

### 16.1 - Régime à cotisations définies

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues et aucune provision n'est comptabilisée, Vilmorin n'étant engagée que dans la limite des cotisations versées.

### 16.2 - Régime à prestations définies

Pour ces régimes, Vilmorin comptabilise des provisions qui sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode utilisée est celle dite des « unités de crédits projetées » qui précise que chaque période de services donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. Un taux d'actualisation en relation avec la durée moyenne de cet engagement est appliqué. Ces évaluations sont réalisées une fois par an pour tous les régimes.

- Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime.
- Ces écarts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du « corridor ». Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés. Ils sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Des fonds externes peuvent être appelés à couvrir les engagements de retraite, y compris la part non comptabilisée des écarts actuariels du fait de leur étalement. Aussi, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements estimés, générant ainsi la reconnaissance au bilan d'un actif financier. La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul :

- Des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés,
- Et de la valeur actualisée des avantages économiques provenant des remboursements du régime ou de la réduction des cotisations futures attendues.

### 16.3 - Autres avantages postérieurs à long terme

Certains autres avantages à long terme font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les régimes à prestations définies.

Pour Vilmorin, ces avantages correspondent principalement aux médailles du travail et aux indemnités de départ à la retraite et concernent presque exclusivement les sociétés françaises.

### 16.4 - Présentation au bilan et au compte de résultat

Le montant des provisions constituées au titre des avantages au personnel figure au bilan dans la rubrique « Provisions pour avantages au personnel » compte tenu de leur échéance à long terme.

Au compte de résultat, la charge représentative de l'évolution de ces engagements est comptabilisée dans le résultat opérationnel.

## 17- Provisions (IAS 37)

### 17.1 - Principe général

La norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » définit les règles applicables en la matière.

La constitution d'une provision est obligatoire dans la mesure où :

- Elle est destinée à faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite.
- L'obligation existe à la date de clôture de l'exercice.
- Il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers.
- Une évaluation fiable de la provision peut être faite.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

### 17.2 - Application à Vilmorin

Vilmorin est soumise dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Elle applique les règles suivantes :

#### 17.2.1 Provisions pour restructuration

Le coût des programmes de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice au cours duquel une obligation irréversible de Vilmorin est née vis-à-vis des tiers. Cette obligation résulte de la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par une annonce aux tiers concernés.

Le montant provisionné comprend principalement les coûts suivants :

- Indemnités de licenciements.
- Préretraites.
- Préavis non effectués.
- Formation des personnes devant partir.
- Autres coûts liés à la fermeture des sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations des stocks et autres actifs découlant directement des mesures de restructuration sont également incluses dans les coûts de restructuration.

### 17.2.2 Provisions pour litiges

Ces litiges (commerciaux, fiscaux, propriété intellectuelle...) font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion de certains risques spécifiques (en particulier la responsabilité contractuelle, les litiges relatifs à la propriété intellectuelle ainsi que certains risques dommages), Vilmorin dispose d'une captive de réassurance. Cette société constitue des provisions, conformément aux règles générales exposées ci-dessus.

### 17.2.3 Présentation comptable

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

## 18- Subventions d'investissements (IAS 20)

En application de la norme IAS 20, Vilmorin comptabilise les subventions d'investissements au bilan sous la rubrique « Produits différés » et les rapporte au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'immobilisations non amortissables (terrains) sont directement comptabilisées en produits de l'exercice en l'absence de conditions les rattachant à une immobilisation amortissable. Dans le cas contraire, elles sont amorties au même rythme que l'actif amortissable.

## 19- Impôts différés (IAS 12)

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires, crédits bails, marges sur stocks, résultats sur cessions intra-groupe d'immobilisations, indemnités de fin de carrière, etc.).
- Les écarts d'évaluation reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises dans la mesure où ils concernent des actifs clairement identifiés et contrôlés.
- Les différences entre bases comptable et fiscale sur certains actifs ayant pour origine des régimes fiscaux dérogatoires tels que le régime de faveur des fusions en France.

L'approche bilantielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications de taux d'imposition sont inscrits en résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé dès lors que ces modifications de taux n'affectent pas les impôts différés qui avaient été comptabilisés directement en capitaux propres.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation de la capacité de Vilmorin à récupérer ces actifs dépend notamment des éléments suivants :

- Les prévisions de résultats fiscaux futurs,
- La part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir et comprises dans les pertes passées,
- La position passive nette peut dans certaines circonstances, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie, sur la base d'un échancier.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

## **20- Fournisseurs et autres créditeurs**

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs » pour leur juste valeur lors de l'évaluation initiale, puis pour leur coût amorti pour les évaluations ultérieures.

## **21- Instruments financiers (IAS 32 et IAS 39)**

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- niveau 1 (cours cotés) : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur le marché actif,
- niveau 2 (données observables) : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables,
- niveau 3 (modèle interne) : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

### **21.1 - Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants**

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont considérés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur qui est déterminée dans les conditions suivantes :

- pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de Bourse,
- pour les autres titres dont la juste valeur n'est généralement pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier concerné, une dépréciation irréversible est constatée par le résultat. La reprise de provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation, correspondant à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat et est réversible en cas d'évolution favorable dans le futur.

Dans le cas où des prêts, avances ou autres créances à moyen et long terme ne portent pas intérêt ou portent intérêt à un taux inférieur à ceux du marché, il est procédé à l'actualisation de ces actifs en fonction d'un taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, un examen du portefeuille titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier les indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

### **21.2 - Créances**

Les créances à moyen et long terme ne portant pas intérêt sont actualisées dans les conditions décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 ci-dessus.

### **21.3 - Comptabilisation des actifs financiers et instruments dérivés**

Vilmorin applique les principes suivants :

#### **21.3.1 Instruments financiers dérivés**

Vilmorin utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, qui résultent de son activité courante et de son financement. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

### 21.3.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées, figurent, en vertu des principes IFRS, sous la rubrique « Produits différés ». Elles sont rapportées au résultat en cas d'échec des programmes ainsi financés.

### 21.3.3 Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont, en vertu de la norme IAS 39, imputés sur la valeur comptable des emprunts concernés.

La comptabilisation en charge de ces frais intervient sur toute la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## 21.4 - Dettes financières – instruments composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres.

En vertu de la norme IAS 32, les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les dettes financières pour leurs parts respectives.

La composante classée en dettes financières est évaluée à la date d'émission. Elle correspond à la valeur des cash flow futurs contractuels actualisée au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions mais sans option de conversion ou de remboursement en actions.

## 21.5 - Fournisseurs et autres créditeurs

En cas de différé de paiement supérieur à 1 an ne portant pas intérêt, les règles d'actualisation sont appliquées conformément aux principes exposés à la Note 1 paragraphe 21 ci-dessus.

## 22- Trésorerie et équivalents de trésorerie - valeurs mobilières de placement

### 22.1 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur,
- les comptes courants récupérables à court terme.

Les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires étant assimilés à un financement sont également exclus de la trésorerie.

### 22.2 - Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ce traitement comptable dépend de la finalité des opérations :

- Pour les placements détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.
- Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, ou en résultat en cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière concernée.

## **23- Dépréciation des actifs incorporels et corporels**

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels de Vilmorin sont examinées à chaque clôture de comptes afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-après.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est soumise à un test de perte de valeur au moins une fois par an.

Une perte de valeur est comptabilisée, si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité Génératrice de Trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

### **23.1 - Calcul de la valeur recouvrable**

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à un taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle l'actif appartient.

### **23.2 - Reprise de perte de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## **24- Ventilation des actifs et passifs en courant / non courant**

### **24.1 - Principe général**

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

### **24.2 - Application à Vilmorin**

Vilmorin a retenu les règles suivantes pour le classement des principaux agrégats du bilan :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classés :
  - En « courant » si la réalisation des actifs ou le règlement des passifs est attendu dans le délai d'un an suivant la date de clôture ou s'ils sont détenus aux fins de négociation.
  - En « non courant » dans les cas inverses.
- Les actifs immobilisés sont classés en « non courant ».
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classées en « courant ».
- Les provisions pour avantages au personnel sont classées en « non courant » compte tenu de l'horizon long terme de tels engagements.
- Les dettes financières sont classées en « courant » et « non courant » selon que leurs échéances surviennent moins d'un an ou plus d'un an après la date de clôture des comptes.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actif ou passif « non courant ».

## **25- Produits des activités ordinaires (IAS 18)**

### **25.1 - Principe général**

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Vilmorin ainsi que les produits des redevances et licences d'exploitation.

### **25.2 - Application à Vilmorin**

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le transfert correspond généralement :

- Pour les marchandises et produits vendus à la date de mise à disposition à la clientèle.
- Pour les prestations de service, le chiffre d'affaires est pris en compte en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture et s'il peut être estimé de façon fiable.
- Pour les redevances, la comptabilisation intervient en fonction des dispositions contractuelles qui prévoient généralement une base de calcul assise sur le chiffre d'affaires ou les quantités vendues par le concédant. Ces redevances correspondent le plus souvent à la rémunération de concessions d'obtentions végétales ou de lignées parentales.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- Les ventes de produits.
- Les ventes de services.
- Les redevances perçues en provenance d'activités commerciales.

Viennent en déduction de ces produits :

- Les acomptes accordés, remises pour enlèvement précoce.
- Les retours de marchandises et de biens.
- Les remises de fin d'année.
- Les marges arrière versées aux distributeurs, le cas échéant.

## **26- Résultat pour une action**

Le résultat de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évaluations du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par Vilmorin de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat part de Vilmorin par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.



## Note 2 : Événements de l'exercice

Les principales opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2010 sont les suivantes :

### ■ **Prise de participation chez Australian Grain Technologies (Australie)**

Vilmorin a conclu, en juillet 2008, un partenariat stratégique avec la société australienne Australian Grain Technologies (AGT), leader australien de la sélection, du développement et de la commercialisation de céréales. En accord avec les autres actionnaires de la société, Vilmorin a acquis en août 2009 une participation complémentaire au sein du capital d'AGT, portant ainsi son taux de détention à 32,77 %.

### ■ **Acquisition de la société Clovis Matton (Belgique)**

Dans le cadre de la consolidation de son organisation européenne en semences de grandes cultures, Vilmorin a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale Limagrain Europe (anciennement Limagrain Verneuil Holding), la société Clovis Matton, basée en Flandre occidentale.

Cette opération vient renforcer durablement les positions de Limagrain Europe sur le marché du maïs fourrage belge. Partenaire de longue date du groupe, la société Clovis Matton développe également un programme en sélection de céréales.

### ■ **Prise de contrôle des actifs grandes cultures et accès aux technologies amont d'Avesthagen (Inde)**

En octobre 2009, Vilmorin a pris le contrôle des actifs de semences de grandes cultures d'Avesthagen Limited (« Avesthagen ») regroupés au sein de la société Atash Seeds Private Limited (« Atash »), à hauteur de 58,82%. Entreprise détenue par Vilmorin (actionnaire majoritaire) et Avesthagen, Atash dispose de fonds génétiques et de programmes de recherche axés principalement sur les espèces maïs, tournesol et riz ainsi que d'un laboratoire de biotechnologies végétales, basé à Hyderabad (Inde).

Cette opération permet à Vilmorin de s'implanter sur le marché des semences de grandes cultures en Inde et vient renforcer ses activités et implantations existantes en semences potagères.

Parallèlement à cette acquisition, Vilmorin a élargi son partenariat de recherche actuel avec Avesthagen en concluant un accord complémentaire de licences mondial portant sur l'utilisation de technologies amont tant dans les espèces grandes cultures que potagères. Le développement de riz hybride ainsi que de gènes de tolérance au stress hydrique constituent les thèmes principaux de cet accord.

En juin 2010, Vilmorin a augmenté sa participation pour la porter à hauteur de 61,26%.

### ■ **Cession de titres d'une société de biotechnologies**

Le résultat financier comprend l'enregistrement d'une plus-value de 4,8 M€ sur cession de la participation de Vilmorin dans une société de biotechnologies avec laquelle elle poursuit un partenariat de recherche amont.

### ■ **Acquisition d'actifs de recherche blé et d'une société (Etats-Unis)**

Lancé en 2009, le plan de développement des semences de blé de Vilmorin en Amérique du Nord a permis de :

- conclure un partenariat stratégique et technologique avec la société de biotechnologies Arcadia Biosciences basée à Davis (Californie). Cet accord porte sur la mise au point de semences de blé optimisant l'utilisation de l'azote et l'accès mondial prioritaire pour Vilmorin aux futures technologies développées par Arcadia applicables au blé. Il s'accompagne d'une prise de participation minoritaire de Vilmorin au capital d'Arcadia Biosciences à hauteur de 7,25% et réciproquement d'une entrée d'Arcadia au capital de la société Limagrain Cereal Seeds LLC (LCS) à hauteur de 35%. Filiale de Vilmorin à hauteur de 65 %, LCS, basée à Fort Collins (Colorado) constitue désormais la plateforme de développement blé sur le continent américain.
- lancer des programmes de collaboration scientifique avec certaines universités américaines.
- constituer un portefeuille de ressources génétiques diversifié et adapté aux conditions climatiques locales au travers de l'acquisition par LCS des actifs de Genesis Seed Research et de BSF AG Research ainsi que la prise de contrôle de la société Trio Research.

Par ces opérations, Vilmorin dispose immédiatement d'un réseau de commercialisation dans les principales zones de production américaines.

#### ■ **Co-entreprise blé avec DonMario Semillas (Argentine)**

Sur cette zone, Vilmorin a établi les bases de son développement futur en signant un accord de co-entreprise (50/50) avec la société DonMario Semillas, figurant parmi les premiers semenciers argentins. Créée en 1983 et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 50 millions d'euros, DonMario Semillas détient de solides positions concurrentielles sur les marchés du blé, du maïs et du soja en Argentine. La société est également implantée au Brésil et en Uruguay.

Cette alliance, portant sur les semences de blé, permettra de commercialiser en Argentine et plus largement sur ce continent, de nouvelles variétés issues du rapprochement des ressources génétiques et des technologies des deux sociétés.

Selon les modalités définies dans l'accord, les produits développés au sein de cette co-entreprise pourront également être commercialisés à l'international.

#### ■ **Prise de contrôle de la société Su Tarim (Turquie)**

Fin décembre 2009, par l'intermédiaire de sa filiale Clause, Vilmorin a pris une participation majoritaire, à hauteur de 51%, au sein de la société turque Su Tarim.

Basée à Antalya et partenaire historique de Clause, Su Tarim bénéficie en Turquie d'un excellent réseau commercial et technique couvrant l'ensemble des zones de productions maraîchères. Disposant d'infrastructures de recherche récentes et de programmes de sélection adaptés au marché local notamment en tomate, poivron et concombre, Su Tarim permet de conforter l'implantation de Clause sur un marché stratégique et sur lequel Vilmorin est leader.

En accord avec les autres actionnaires de Su Tarim, Vilmorin dispose d'une option contractuelle lui permettant de compléter à moyen terme sa participation pour la totalité du capital.

#### ■ **Acquisition d'un programme de recherche tomates (Pologne)**

Vilmorin a signé, en septembre 2009, la reprise du programme de recherche tomates de PHRO, société spécialisée dans la production et la distribution de tomates en Pologne et en Allemagne. Vilmorin a ainsi acquis un programme de sélection tomate destinée à de la production sous serre verre chauffée et de porte-greffes, complétant avantageusement le matériel génétique dont elle dispose déjà.

#### ■ **Acquisition des actifs de la société Dahlco (Etats-Unis)**

Vilmorin a acquis aux Etats-Unis, par l'intermédiaire de sa filiale AgReliant, les actifs commerciaux et marketing de la société Dahlco, spécialisée dans la distribution de semences de maïs, de soja et de luzerne dans le nord du Corn-Belt, renforçant ainsi sa position concurrentielle dans cette zone.

#### ■ **Acquisition de titres Cnos Garden (Pologne)**

Courant août 2009, Vilmorin a acquis en Pologne, par l'intermédiaire de sa filiale Oxadis les 49% des titres de la société Cnos Garden détenus par les actionnaires minoritaires. Elle détient donc désormais 100% du capital de Cnos Garden.

#### ■ **Réorganisation de sites industriels et de recherche**

Une provision destinée à couvrir les coûts estimés d'un plan d'optimisation de sites industriels et de recherche a été comptabilisée au 30 juin 2010 à hauteur de 4,5 millions d'euros.

#### ■ **Mesa Maize (Etats-Unis)**

Le 30 mars 2010 Harris Moran Seed Company, filiale de Vilmorin, a acquis 100% du capital de Mesa Maize. Cette société réalise son chiffre d'affaires principalement aux Etats-Unis. Les variétés de Mesa Maize sont reconnues pour leur qualité gustative et le matériel génétique acquis sera complémentaire du matériel génétique d'Harris Moran Seed Company. La société emploie 12 personnes sur son site d'Olathe (Colorado).

#### ■ **Augmentation de capital de Vilmorin & Cie**

Courant mars 2010, Vilmorin & Cie a lancé avec succès une augmentation de capital de 200,1 millions d'euros.

Cette augmentation a été suivie par GLH à hauteur de 144,4 millions d'euros et par le public à hauteur de 55,7 millions d'euros.

## Note 3 : Périmètre de consolidation

### 1- Evolution du périmètre de consolidation

**1.1** - Au 30 juin 2010, Vilmorin a consolidé 109 sociétés selon les règles exposées à la Note 1 paragraphe 5 des méthodes et principes comptables IFRS.

	09-10	08-09
Par intégration globale	95	82
Par intégration proportionnelle	8	7
Par mise en équivalence	6	6
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>95</b>

**1.2** – Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2009-2010 ont été les suivantes :

#### 1.2.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

- Par création de société
  - Biogemma USA
  - Hazera Hellas Seeds & Plant Material
  - Hazera Genetics Mexico (2000)
  - Limagrain Cereal Seeds (LCS)
  - LeafyCo
  
- Par prise de participation
  - Atash
  - Belgian Seeds Company
  - Ceres Nederland
  - Clovis Matton
  - De Wulf & Co
  - Investigacion Trigo
  - Limagrain South America
  - Mesa Maize
  - Seedline
  - Su Tarim
  - Trio Research
  
- Société nouvellement consolidée :
  - Dalian Mikado

## 1.2.2 Sorties du périmètre de consolidation

- Suite à liquidation en cours
  - Hazera Canaria
  - Limagrain Bulgaria
  - Limagrain Polska

## 1.2.3 Changements de dénomination

Anciennes dénominations	Nouvelles dénominations
Marco Polo Nusantara	PT Clause Indonesia
Limagrain Verneuil Holding	Limagrain Europe

## 2- Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

En millions d'euros	Atash	Mesa Maize	Limagrain South America	Trio Research
<b>Date d'entrée dans le périmètre</b>	01.07.09	30.03.10	30.04.10	09.06.10
<b>% acquis</b>				
Sur l'exercice	58.82 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %
Antérieurement	-	-	-	-
Total détenu	<sup>(2)</sup> 58.82 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %
<b>Méthode de consolidation <sup>(1)</sup></b>	IG	IG	IG	IG
<b>Coût d'acquisition des titres</b>				
Contractualisé sur l'exercice	5.2	4.0	3.8	0.5
Contractualisé antérieurement	-	-	-	-
Total	5.2	4.0	3.8	0.5
<b>Juste valeur des actifs et passifs acquis</b>				
Immobilisations / actifs	5.5	2.1	3.8	0.4
Besoin en fonds de roulement	- 4.1	- 0.1	-	-
Provisions pour risques	0.5	-	-	-
Endettement net de trésorerie	- 3.5	- 0.8	-	- 0.1
Impôt différé	-	-	1.2	0.1
Capitaux propres	4.4	2.8	0.4	0.1
<b>Capitaux propres acquis</b>	2.5	2.8	0.4	0.1
<b>Goodwill</b>	2.7	1.2	1.2	0.1

<sup>(1)</sup> – IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – MEE : mise en équivalence

<sup>(2)</sup> En juin 2010, Vilmorin a augmenté sa participation pour la porter à 61,26%.

En millions d'euros	Investigacion Trigo	Su Tarim	Clovis Matton et ses filiales	Dalian Mikado
<b>Date d'entrée dans le périmètre</b>	18.01.10	16.12.09	01.07.09	01.07.09
<b>% acquis</b>				
Sur l'exercice	50.00 %	51.00 %	100.00 %	-
Antérieurement	-	-	-	80.00 %
Total détenu	50.00 %	51.00 %	100.00 %	80.00 %
<b>Méthode de consolidation <sup>(1)</sup></b>	IP	IG	IG	IG
<b>Coût d'acquisition des titres</b>				
Contractualisé sur l'exercice	0.5	4.9	7.5	-
Contractualisé antérieurement	-	-	-	0.2
Total	0.5	4.9	7.5	0.2
<b>Juste valeur des actifs et passifs acquis</b>				
Immobilisations / actifs	0.5	2.1	1.6	0.1
Besoin en fonds de roulement	-	2.0	1.2	0.3
Provisions pour risques	-	0.1	0.1	-
Endettement net de trésorerie	-	2.6	0.4	- 0.1
Impôt différé	0.2	-	-	-
Capitaux propres	-	1.4	2.3	0.5
<b>Capitaux propres acquis</b>	-	0.7	2.3	0.4
<b>Goodwill <sup>(2)</sup></b>	0.2	4.2	5.2	- 0.2

<sup>(1)</sup> – IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – MEE : mise en équivalence

<sup>(2)</sup> Pour Dalian Mikado, il s'agit d'un badwill comptabilisé directement en compte de résultat

### 3- Comparabilité des comptes de résultat

Afin de comparer les résultats à périmètre et change constants, il a été procédé à l'établissement d'un compte de résultat 2008-2009 retraité dans les conditions suivantes :

- Afin de neutraliser l'impact des variations de change, le compte de résultat au 30 juin 2009 a été retraité en appliquant le taux moyen du 30 juin 2010.
- Les sociétés sortantes sur l'exercice 2009-2010 ont été neutralisées sur l'exercice précédent, soit :
  - Hazera Canaria
  - Limagrain Bulgaria
  - Limagrain Polska

■ Les sociétés entrantes sur l'exercice 2009-2010 ont été rajoutées dans les comptes au 30 juin 2009, soit :

- Biogemma USA
- Hazera Hellas Seeds & Plant Material
- Hazera Genetics Mexico (2000)
- Limagrain Cereal Seeds
- LeafyCo
- Atash
- Belgian Seeds Company
- Ceres Nederland
- Clovis Matton
- De Wulf & Co
- Investigacion Trigo
- Limagrain South America
- Mesa Maize
- Seedline
- Su Tarim
- Trio Research
- Dalian Mikado

■ Les données retraitées se présentent comme suit :

En millions d'euros	Variation en %	09-10	08-09 retraité
Revenu des activités ordinaires	+ 4.0 %	1 063.8	1 023.2
Résultat opérationnel	- 7.5 %	97.1	105.0
Résultat des activités poursuivies	- 3.2 %	57.6	59.5
Résultat des activités abandonnées	NS	2.5	-
Résultat de la période	+ 1.0 %	60.1	59.5

## **Note 4 : Secteurs Opérationnels**

### **1- Principes généraux**

Les règles applicables à la présentation des secteurs opérationnels sont définies Note 1 paragraphe 7 des méthodes et principes comptables IFRS.

### **2- Information par secteur d'activité**

Le reporting interne mis à la disposition du Comité Exécutif de Vilmorin, « Principal Décideur Opérationnel », correspond à l'organisation managériale de l'entreprise qui est basée sur la sectorisation par activité. De ce fait, les secteurs opérationnels, tels que définis par la norme IFRS 8, sont les secteurs d'activité sur lesquels Vilmorin opère.

L'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur les informations présentées au titre des comptes consolidés au 30 juin 2010.

Les secteurs opérationnels existant au 30 juin 2010 sont les suivants :

- Semences potagères
- Semences de grandes cultures
- Produits de jardin

Chacune des colonnes des tableaux présentés ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur. Les chiffres mentionnés représentent les contributions au niveau de Vilmorin qui implicitement ignorent les opérations inter-secteur car elles ont été considérées comme peu significatives.

## 2.1 – Informations relatives à l'exercice 2009-2010

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	454.3	519.7	88.3	1.5	-	1 063.8
Résultat opérationnel	65.4	35.8	2.6	- 6.7	-	97.1
Résultat des activités poursuivies	44.8	22.8	1.1	- 11.1	-	57.6
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	2.5	-	2.5
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>44.8</b>	<b>22.8</b>	<b>1.1</b>	<b>- 8.6</b>	<b>-</b>	<b>60.1</b>

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	364.0	585.9	15.4	99.7	-	1 065.0
<i>Dont investissements de la période <sup>(1)</sup></i>	<i>66.1</i>	<i>84.1</i>	<i>2.4</i>	<i>47.8</i>	-	<i>200.4</i>
Actif courant	388.8	432.7	40.5	266.6	-	1 128.6
<b>Total actif</b>	<b>752.8</b>	<b>1 018.6</b>	<b>55.9</b>	<b>366.3</b>	<b>-</b>	<b>2 193.6</b>
Capitaux propres <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	1 045.2	1 045.2
Passif non courant	87.3	56.3	2.2	327.1	-	472.9
Passif courant	206.6	238.0	34.8	196.1	-	675.5
<b>Total passif</b>	<b>293.9</b>	<b>294.3</b>	<b>37.0</b>	<b>523.2</b>	<b>1 045.2</b>	<b>2 193.6</b>

<sup>(1)</sup> La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé.

<sup>(2)</sup> Les « Capitaux propres » de l'ensemble Vilmorin ne sont pas ventilés par secteur d'activité.



## 2.2 – Informations relatives à l'exercice 2008-2009

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	409.7	498.9	91.7	1.4	-	1 001.7
Résultat opérationnel	68.8	42.5	3.2	- 6.6	-	107.9
Résultat des activités poursuivies	49.3	31.4	2.0	- 22.5	-	60.2
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>49.3</b>	<b>31.4</b>	<b>2.0</b>	<b>- 22.5</b>	<b>-</b>	<b>60.2</b>

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	301.0	547.8	15.5	79.4	-	943.7
<i>Dont investissements de la période <sup>(1)</sup></i>	<i>77.8</i>	<i>58.6</i>	<i>1.8</i>	<i>19.4</i>	-	<i>157.6</i>
Actif courant	331.3	367.7	41.1	184.0	-	924.1
<b>Total actif</b>	<b>632.3</b>	<b>915.5</b>	<b>56.6</b>	<b>263.4</b>	<b>-</b>	<b>1 867.8</b>
Capitaux propres <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	753.8	753.8
Passif non courant	66.8	48.6	1.5	342.8	-	459.7
Passif courant	182.7	235.5	34.3	201.8	-	654.3
<b>Total passif</b>	<b>249.5</b>	<b>284.1</b>	<b>35.8</b>	<b>544.6</b>	<b>753.8</b>	<b>1 867.8</b>

<sup>(1)</sup> La décomposition du total est disponible dans le tableau des flux de trésorerie consolidé.

<sup>(2)</sup> Les « Capitaux propres » de l'ensemble Vilmorin ne sont pas ventilés par secteur d'activité.

## Note 5 : Revenu des activités ordinaires

### 1- Répartition par nature

En millions d'euros	Variation (%)	09-10	08-09
Ventes de produits	+ 7.1	1 016.9	949.9
Ventes de services	- 31.9	4.9	7.2
Redevances perçues	- 5.8	42.0	44.6
<b>Total</b>	<b>+ 6.2</b>	<b>1 063.8</b>	<b>1 001.7</b>

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du revenu des activités ordinaires figurent à la Note 1 paragraphe 25 des méthodes et principes comptables IFRS.

### 2- Répartition géographique

La répartition géographique des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	Variation (%)	09-10	08-09
Europe	+ 1.4	561.5	553.7
Amérique	+ 11.9	256.9	229.5
Asie et Océanie	+ 20.2	96.3	80.1
Afrique et Moyen-Orient	+ 18.0	102.2	86.6
<b>Total</b>	<b>+ 7.1</b>	<b>1 016.9</b>	<b>949.9</b>

### 3- Répartition par produit

La répartition par famille des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	09-10	08-09
Semences potagères et fleurs	398.6	358.7
Autres semences de grandes cultures	442.1	423.2
Semences fourragères et gazon	36.9	34.4
Produits de jardin	93.1	93.5
Autres produits	46.2	40.1
<b>Total</b>	<b>1 016.9</b>	<b>949.9</b>

## 4- Revenu des activités ordinaires à taux de change constants

Aux taux de change de la période, le revenu des activités ordinaires de l'exercice précédent se serait élevé à 1 001,6 millions d'euros contre 1 063,8 millions d'euros sur cet exercice, soit une hausse de 6,2 %.

## 5- Redevances perçues

Les redevances perçues concernent principalement :

En millions d'euros	Variation (%)	09-10	08-09
Les espèces autogames	- 9.8	34.9	38.7
Les espèces hybrides	20.3	7.1	5.9
<b>Total</b>	<b>- 5.8</b>	<b>42.0</b>	<b>44.6</b>

## Note 6 : Frais de personnel

### 1- Évolution des frais de personnel

En millions d'euros	09-10	08-09
Rémunérations brutes	196.6	186.0
Charges sociales	67.2	62.2
Participation et intéressement	6.9	4.5
<b>Total</b>	<b>270.7</b>	<b>252.7</b>

### 2- Informations complémentaires

Compte tenu de la nature saisonnière de son activité, Vilmorin communique une information sur son effectif permanent et son effectif annuel moyen.

#### 2.1 - Effectif annuel moyen

##### 2.1.1 Répartition géographique

	09-10	08-09
France	2 083	2 037
Étranger	3 753	3 199
<b>Total</b>	<b>5 836</b>	<b>5 236</b>

##### 2.1.2 Répartition par catégorie

	09-10	08-09
Cadres	1 234	1 322
Non cadres	4 602	3 914
<b>Total</b>	<b>5 836</b>	<b>5 236</b>

## 2.2 - Effectif permanent en fin d'exercice

### 2.2.1 Répartition géographique

	09-10	08-09
France	1 710	1 682
Étranger	3 160	2 838
<b>Total</b>	<b>4 870</b>	<b>4 520</b>

### 2.2.2 Répartition par catégorie

	09-10	08-09
Cadres	1 387	1 304
Non cadres	3 483	3 216
<b>Total</b>	<b>4 870</b>	<b>4 520</b>

### 2.2.3 Répartition par fonction

	09-10	08-09
Administration	730	658
Recherche	1 261	1 163
Production agronomique et fabrication	1 242	1 203
Commerce	1 637	1 496
<b>Total</b>	<b>4 870</b>	<b>4 520</b>

## Note 7 : Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

### 1- Évolution des dotations

En millions d'euros	09-10	08-09
Dotations aux immobilisations incorporelles		
■ Programmes de développement <sup>(1)</sup>	- 80.8	- 72.3
■ Autres immobilisations incorporelles	- 8.1	- 6.6
<b>Sous-total</b>	<b>- 88.9</b>	<b>- 78.9</b>
Dotations aux immobilisations corporelles	- 20.2	- 19.3
<b>Total</b>	<b>- 109.1</b>	<b>- 98.2</b>

<sup>(1)</sup> L'augmentation des dotations relatives aux coûts de développement traduit l'intensification de l'effort de recherche.

## Note 8 : Frais de recherche et de développement

### 1- Évolution des frais

En millions d'euros	09-10	08-09
Programmes de développement activés sur la période	99.7	89.8
Dotations aux amortissements des programmes de développement immobilisés	- 80.8	- 72.3
Total des frais de recherche et de développement	- 140.5	- 123.2
Crédit d'impôt recherche	23.1	21.9
<b>Charge nette de l'exercice</b>	<b>- 98.5</b>	<b>- 83.8</b>

Vilmorin immobilise le coût de ses programmes de développement dans les conditions exposées à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Accroissement net des frais de recherche et de développement activés

En millions d'euros	09-10	08-09
Frais exposés et immobilisés (cf. Note 15)	99.7	89.8
Dotations aux amortissements	- 80.8	- 72.3
<b>Accroissement net des frais de recherche et de développement activés</b>	<b>18.9</b>	<b>17.5</b>

Il est rappelé que, sur un total de frais de recherche et développement de 140,5 millions d'euros, seulement 99,7 millions d'euros répondaient aux critères exposés à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS. On note une progression des frais de recherche et de développement de 17,3 millions d'euros.

L'augmentation des frais activés s'explique par l'intensification des programmes de développement.

#### 2.2 - Effet de l'activation sur le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	09-10	08-09
Effet sur le résultat de la période	18.9	17.5
Effet sur les amortissements	80.8	72.3
Effet sur la marge brute d'autofinancement	99.7	89.8
Effet sur les flux d'investissement	- 99.7	- 89.8
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>





## Note 9 : Autres produits et charges opérationnels

### 1- Évolution

En millions d'euros	09-10	08-09
Litiges	- 1.9	- 0.8
Résultat sur cession d'immobilisations	- 3.0	3.2
Résultat sur cession de titres consolidés	- 1.7	- 0.5
Subventions d'investissements	0.6	0.4
Coût de restructuration	- 4.8	- 0.6
Pertes de valeur sur immobilisations	- 2.6	- 1.4
Goodwill négatif pris en résultat	0.8	-
Autres charges et produits	0.3	2.5
<b>Total</b>	<b>- 12.3</b>	<b>2.8</b>

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2009-2010

##### 2.1.1 Coûts de restructuration

Ils concernent principalement :

En millions d'euros	Montant
Clause	- 5.7
Limagrain Belgium	- 0.3
Biogemma UK	- 0.3
Clovis Matton	- 0.2
Limagrain Nederland	0.7
Mikado Kyowa Seed	1.0
<b>Total</b>	<b>- 4.8</b>

##### 2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations

Elles concernent principalement :

En millions d'euros	Société	Montant
Marques	Clause	- 1.9
Marques	Oxadis	- 0.1
Constructions	Vilmorin SA	- 0.3
Droit au bail	Biogemma	- 0.2
Fonds de commerce	Oxadis	- 0.1
<b>Total</b>		<b>- 2.6</b>

### 2.1.3 Litiges

Ils correspondent essentiellement à la prise en charge de la franchise vis-à-vis de nos assurances.

### 2.1.4 Résultats de cession d'immobilisations

Ils sont composés essentiellement de :

En millions d'euros	Société	Montant
Constructions	Mikado Kyowa Seed	+ 0.1
Terrains	Mikado Kyowa Seed	- 3.1
<b>Total</b>		<b>- 3.0</b>

### 2.1.5. Résultats sur cession de titres consolidés

Ils sont composés essentiellement de :

En millions d'euros	Montant
Impact de la déconsolidation de Limagrain Bulgaria	- 1.1
Cession de titres Maïcentre à la Coopérative Limagrain	- 0.5
Divers	- 0.1
<b>Total</b>	<b>- 1.7</b>

## 2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Montant
Les pertes de valeurs sur immobilisations concernent principalement :	
■ Limagrain Central Europe (liste clients Pays de l'Est)	- 0.7
■ Oxadis (marque)	- 0.7
<b>Total</b>	<b>- 1.4</b>
Les résultats sur cessions d'immobilisations concernent :	
■ Les immobilisations corporelles pour :	3.3
<i>Dont principalement la cession partielle d'un site pour :</i>	2.2
■ Les immobilisations incorporelles pour :	- 0.1
■ Les titres pour :	- 0.5
<b>Total</b>	<b>2.7</b>

## Note 10 : Coût du financement

### 1- Évolution

En millions d'euros	09-10	08-09
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires <sup>(1)</sup>	- 17.7	- 29.9
Intérêts sur contrats de locations financières	- 0.1	- 0.1
Résultat de juste valeur des instruments de couverture de taux <sup>(2)</sup>	0.6	- 0.8
Résultat sur cession d'instruments de couverture de taux <sup>(3)</sup>	- 7.1	- 0.9
Produits de trésorerie	3.9	5.6
Divers	- 0.1	- 0.1
<b>Total</b>	<b>- 20.5</b>	<b>- 26.2</b>

<sup>(1)</sup> La charge d'intérêt est en forte baisse par rapport à l'exercice précédent du fait, d'une part, d'un moindre recours à l'endettement, et d'autre part, d'une baisse des taux d'intérêt.

<sup>(2)</sup> Il s'agit de la variation de juste valeur de dérivés non qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens d'IAS 39.

<sup>(3)</sup> Impact de la baisse des taux sur le portefeuille de couverture.

### 2- Informations complémentaires

Le coût total du financement se décompose en :

En millions d'euros	09-10	08-09
Charges d'intérêt	- 25.4	- 33.0
Produits d'intérêt	4.9	6.8
<b>Total</b>	<b>- 20.5</b>	<b>- 26.2</b>

## Note 11 : Autres produits et charges financiers

### 1- Evolution

En millions d'euros	09-10	08-09
Gain / perte sur cessions de titres, boni et mali de liquidation, résultat de déconsolidation	4.6	- 0.5
Produits d'intérêts <sup>(1)</sup>	0.3	3.5
Charges d'intérêts <sup>(1)</sup>	- 0.7	-
Provisions pour dépréciations des titres et autres actifs financiers <sup>(2)</sup>	0.2	- 3.1
Gain / perte de change <sup>(3)</sup>	3.7	- 1.1
Autres gains et pertes financiers	0.2	0.8
<b>Total</b>	<b>8.3</b>	<b>- 0.4</b>

<sup>(1)</sup> Les autres produits et charges d'intérêts comprennent notamment les impacts de couverture sur matières premières (cf. Note 30 paragraphe 2.2).

<sup>(2)</sup> Dont provision sur titres Avesthagen pour 3,0 millions d'euros sur l'exercice 2008-2009.

<sup>(3)</sup> Les gains de change sont principalement constatés sur des positions en USD, GBP et CAD.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2009-2010

En millions d'euros		
Les gains, pertes sur cession de titres, boni et mali de fusion, résultat de déconsolidation sont essentiellement constitués de :		
■	Résultat de cession de titres d'une société de biotechnologies	4.8
■	Impact de la déconsolidation de la société Limagrain Polska	- 0.2
■	Total	4.6

#### 2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2008-2009

En millions d'euros		
Les gains, pertes sur cession de titres, boni et mali de fusion, résultat de déconsolidation sont essentiellement constitués du mali de liquidation de la société Soygenetics		
		- 0.7

## Note 12 : Impôts sur les résultats

### 1- Évolution

En millions d'euros	09-10	08-09
Impôts courants		
■ Impôts	- 26.2	-16.4
■ Crédit d'impôt hors recherche	-	0.2
<b>Total des impôts courants</b>	<b>- 26.2</b>	<b>- 16.2</b>
<b>Total des impôts différés</b>	<b>- 1.6</b>	<b>- 3.8</b>
<b>Total</b>	<b>- 27.8</b>	<b>- 20.0</b>

Les règles appliquées à la comptabilisation des impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les sources d'impôts différés résultent à la fois des différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs et de la comptabilisation d'actifs d'impôts différés dépendant des prévisions de résultats fiscaux futurs et de la position passive nette.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Évolution de l'impôt

Cette évolution du montant de l'impôt courant s'explique principalement par la constatation, sur l'exercice, d'une plus-value externe taxable sur cession de titres, du coût d'un reclassement interne de titres américains et d'une diminution des déficits fiscaux constatés comme actifs d'impôt différé.

#### 2.2 - Intégrations fiscales

Les périmètres d'intégrations fiscales suivants ont été constitués chez Vilmorin entre différentes sociétés françaises.

Société intégrante	Sociétés membres	Date d'effet
Vilmorin	Clause SA	01.07.2000
	Gemstar	01.07.2009
	Oxadis	01.07.2000
	Vilmorin 1742	01.07.2008
Limagrain Europe	Limagrain Central Europe (LCE)	01.07.2004
	Nickerson International Research SNC	01.07.2008

Ce régime d'intégration fiscale est prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts pour les sociétés mères françaises et leurs filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, des intégrations fiscales existent également dans certains pays.

Société intégrante	Sociétés membres	Pays
Vilmorin USA Corp	Vilmorin Inc Harris Moran Seeds	Etats-Unis
Limagrain Nederland Holding BV	Limagrain Nederland BV	Pays-Bas
Vilmorin Luxembourg SA	Cydonie Ré	Luxembourg

## 2.3 - Impôts courants

**2.3.1** La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

**2.3.2** Un système de crédit d'impôt en faveur de la recherche existe dans certains pays, et en particulier en France.

## 2.4 - Taux de l'impôt en vigueur

**2.4.1** Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

Le taux d'imposition applicable au Groupe en France est le suivant :

- Exercice 2007 - 2008 33 1/3 %
- Exercice 2008 - 2009 33 1/3 %
- Exercice 2009 - 2010 33 1/3 %

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

### 2.4.2 Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En %	09-10	08-09
<b>Taux théorique d'imposition</b>	<b>33.33</b>	<b>33.33</b>
Charges non déductibles et autres profits non imposables	- 2.28	- 2.11
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts	- 0.11	- 3.65
Résultats déficitaires non taxés, différentiels de base et de taux d'imposition	0.82	6.07
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>31.76</b>	<b>33.64</b>

## 2.5 - Détail des créances et dettes d'impôts exigibles

En millions d'euros	09-10	08-09
Créances d'impôts exigibles	9.8	29.3
Dettes d'impôts exigibles	9.0	6.6

## 2.6 - Informations sur les déficits fiscaux

Au 30 juin 2010, la situation des déficits fiscaux de Vilmorin est la suivante :

En millions d'euros	Déficits totaux		Dont déficits utilisables	
	France	Étranger	France	Étranger
Déficits à report limité	-	39.0	-	5.2
Déficits à report illimité	77.0	5.9	71.2	2.1
<b>Total</b>	<b>77.0</b>	<b>44.9</b>	<b>71.2</b>	<b>7.3</b>

Les actifs d'impôts différés correspondant aux déficits utilisables et non comptabilisés s'élèvent à 13.8 millions d'euros.

## 2.7 – Traitement du Crédit d'Impôt Recherche

Depuis l'instauration du nouveau régime de Crédit d'Impôt Recherche français (CIR) uniquement en volume basé sur un pourcentage des dépenses de recherche éligibles réalisées, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le groupe a considéré que le CIR était assimilable à une subvention publique dès lors qu'il permet notamment de financer une partie des dépenses de développement capitalisées et que son traitement comptable entrait dans le champ d'application d'IAS 20.

Il y a lieu, en conséquence, de procéder à une allocation du CIR entre la part liée aux dépenses de développement qui, en application de IAS 38 ont été comptabilisées à l'actif, et la part liée aux autres dépenses, comptabilisées en résultat.

En termes de présentation, le CIR, comptabilisé comme une subvention en déduction des frais de recherche au compte de résultat, doit être constaté en produit immédiat pour sa partie relative à des dépenses constatées en charges et doit être constaté en produit différé à amortir au rythme des amortissements des actifs associés pour sa partie relative à des dépenses capitalisées.

## Note 13 : Résultat par action

- Le résultat par action, attribuable aux propriétaires de la société, est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions de Vilmorin en circulation au cours de l'exercice.

L'évolution du résultat par action est la suivante :

- Résultat par action :

En euros	09-10	08-09
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités poursuivies	51 654 329	53 024 187
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités abandonnées	2 500 000	-
<b>Attribuable aux propriétaires de la société dans le résultat consolidé</b>	<b>54 154 329</b>	<b>53 024 187</b>
Nombre d'actions de Vilmorin	17 217 882	13 391 857
Résultat des activités poursuivies par action	3.00	3.96
Résultat des activités abandonnées par action	0.15	-
<b>Résultat par action</b>	<b>3.15</b>	<b>3.96</b>

- Résultat dilué par action :

Le résultat pris en compte pour opérer ce calcul tient compte des économies de charges financières nettes d'impôt qui seraient réalisées par Vilmorin en cas de conversion des Océane et des ORA et de la modification consécutive du nombre d'actions.

En euros	09-10	08-09
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités poursuivies	57 859 385	59 168 151
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités abandonnées	2 500 000	-
<b>Attribuable aux propriétaires de la société dans le résultat consolidé</b>	<b>60 359 385</b>	<b>59 168 151</b>
Nombre d'actions de Vilmorin	18 176 461	14 350 436
Résultat des activités poursuivies par action	3.18	4.12
Résultat des activités abandonnées par action	0.14	-
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>3.32</b>	<b>4.12</b>

- Dividendes versés par action

	Dividendes distribués en décembre 09	Dividendes distribués en décembre 08
Montant distribué	23 696 398.92 €	22 230 482.62 €
Détail	1.77 € x 13 387 796 actions	1.66 € x 13 391 857 actions



## Note 14 : Goodwill

### 1- Principes d'évaluation et de dépréciation des goodwill

#### 1.1 – Evaluation des goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Par conséquent, les goodwill comptabilisés à la suite des acquisitions de l'exercice 2010 présentent un caractère provisoire, et sont susceptibles d'être ajustés en 2011.

#### 1.2 – Test de dépréciation des goodwill

Vilmorin a procédé à des tests de dépréciation de ses goodwill au 30 juin 2010 pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles des goodwill sont affectés, à l'exception des goodwill résultant des acquisitions effectuées en 2010 pour lesquelles l'exercice d'affectation du coût d'acquisition n'est pas achevé au 30 juin 2010 et le montant du goodwill n'est donc pas déterminé de façon définitive à cette date.

Comme mentionné dans la Note 1 paragraphe 11.4, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Pour ce qui concerne l'activité Semences potagères, les UGT retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de façon autonome.

Pour ce qui concerne l'activité Produits de jardin, les UGT retenues sont constituées d'une part par la société Oxadis et ses filiales, et d'autre part par la société Suttons.

Pour ce qui concerne les activités Semences de grandes cultures, il est précisé que les UGT sont constituées par des activités européennes d'une part et de l'Amérique du Nord d'autre part.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Nombre d'années de données prévisionnelles : 5 ans
- Taux de croissance : 2 %
- Taux d'actualisation après impôt : des taux différents ont été retenus pour chaque UGT.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1 % ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1 % à ceux indiqués ci-dessus n'aurait pas abouti à la constatation d'une dépréciation, la valeur recouvrable des UGT restant dans tous les cas supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs, à l'exception d'une UGT plus sensible à la variation des hypothèses et qui fera l'objet d'un suivi spécifique sur le prochain exercice.

## 2- Évolution des valeurs nettes comptables

### 2.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	
<b>30.06.08</b>	<b>279.7</b>
Acquisitions et augmentations	4.7
Sorties	-
Changements de périmètre	-
Reclassements et autres	-
Écarts de conversion	0.9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3.3
<b>30.06.09</b>	<b>288.6</b>
Acquisitions et augmentations	0.3
Sorties	-
Changements de périmètre	19.5
Reclassements et autres <sup>(1)</sup>	- 5.2
Écarts de conversion	6.3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-
<b>30.06.10</b>	<b>309.5</b>

<sup>(1)</sup> Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 1,2 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 4,0 millions d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

## 2.2 - Amortissements et pertes de valeur

En millions d'euros	
<b>30.06.08</b>	<b>8.7</b>
Dotations <sup>(1)</sup>	0.8
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Changements de périmètre	-
Reclassements	-
Écarts de conversion	0.1
<b>30.06.09</b>	<b>9.6</b>
Dotations	0.2
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Changements de périmètre	-
Reclassements <sup>(1)</sup>	- 0.8
Écarts de conversion	0.8
<b>30.06.10</b>	<b>9.8</b>

<sup>(1)</sup> Sur l'exercice 2008-2009, le montant correspond essentiellement à la liste clients Pays de l'Est pour 0,7 million d'euros. Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 0,1 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 0,7 million d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

## 2.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	
30.06.08	271.0
30.06.09	279.0
<b>30.06.10</b>	<b>299.7</b>

## 3- Informations complémentaires

### 3.1 - Ventilation par secteur d'activité

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Semences potagères	31.2	19.6
Semences de grandes cultures <sup>(1)</sup>	210.3	246.5
Produits de jardin	3.2	3.3
Holdings et autres <sup>(1)</sup>	55.0	9.6
<b>Total net d'amortissements et pertes de valeur</b>	<b>299.7</b>	<b>279.0</b>

<sup>(1)</sup> La société Limagrain Genetics Inc (44,0 millions d'euros) appartenait au secteur Semences de grandes cultures au 30 juin 2009. Elle figure désormais dans les holdings et autres.

### 3.2 – Changement de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	TOTAL
<b>Exercice 09-10</b> <sup>(1)</sup>	
Atash	3.0
Belgian Seeds Company	5.1
Clovis Matton	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain South America	1.2
Mesa Maize	1.2
Su Tarim	8.4
Investigacion Trigo	0.2
Trio Research	0.2
<b>Total</b>	<b>19.5</b>

<sup>(1)</sup> Il est rappelé que l'affectation du goodwill est provisoire jusqu'à la fin de la période de 12 mois qui suit la date d'acquisition selon IFRS 3.

Il n'y a pas eu de variation des goodwill résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

## Note 15 : Autres immobilisations incorporelles

### 1- Évolution des valeurs nettes comptables

#### 1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>30.06.08</b>	<b>447.3</b>	<b>206.0</b>	<b>28.8</b>	<b>37.8</b>	<b>31.7</b>	<b>1.0</b>	<b>2.4</b>	<b>755.0</b>
Acquisitions et augmentations	89.8	5.7	0.9	2.1	-	-	2.1	100.6
Sorties	-	-	- 0.1	- 0.2	-	-	-	- 0.3
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	2.3	0.9	0.4	- 0.4	0.3	-		3.5
Reclassements	- 1.8	- 0.2	0.3	-	-	-	- 0.4	- 2.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	2.5	-	5.2	-	-	7.7
<b>30.06.09</b>	<b>537.6</b>	<b>212.4</b>	<b>32.8</b>	<b>39.3</b>	<b>37.2</b>	<b>1.0</b>	<b>4.1</b>	<b>864.4</b>
Acquisitions et augmentations	99.7	5.5	1.2	1.1	0.1	0.8	3.6	112.0
Sorties	-	-	- 1.3	- 0.6	-	-	-	- 1.9
Changements de périmètre et autres	-	6.3	-	5.0	-	0.1	-	11.4
Écarts de conversion	16.3	7.3	1.2	1.4	0.8	0.2	-	27.2
Reclassements <sup>(1)</sup>	-	1.7	4.2	-	-	4.0	- 4.0	5.9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>653.6</b>	<b>233.2</b>	<b>38.1</b>	<b>46.2</b>	<b>38.1</b>	<b>6.1</b>	<b>3.7</b>	<b>1 019.0</b>

<sup>(1)</sup> Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 1,2 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 4,0 millions d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

## 1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>30.06.08</b>	<b>305.5</b>	<b>2.9</b>	<b>23.1</b>	<b>29.4</b>	<b>0.1</b>	<b>0.4</b>	-	<b>361.4</b>
Dotations / pertes de valeur	72.3	-	3.8	2.0	0.7	0.1	-	78.9
Sorties	-	-	- 0.1	- 0.1	-	-	-	- 0.2
Reprises / Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	1.5	0.1	0.3	- 0.4	-	-	-	1.5
Reclassements	- 1.8	- 0.2	- 1.0	0.7	-	-	-	- 2.3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	1.9	-	2.5	-	-	4.4
<b>30.06.09</b>	<b>377.5</b>	<b>2.8</b>	<b>28.0</b>	<b>31.6</b>	<b>3.3</b>	<b>0.5</b>	-	<b>443.7</b>
Dotations / pertes de valeur	80.8	-	3.3	1.7	2.0	1.1	-	88.9
Sorties	-	-	- 1.3	- 0.2	-	-	-	- 1.5
Reprises / Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	11.6	0.2	1.1	0.3	0.1	0.1	-	13.4
Reclassements <sup>(1)</sup>	-	0.6	-	-	-	0.7	-	1.3
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>469.9</b>	<b>3.6</b>	<b>31.1</b>	<b>33.4</b>	<b>5.4</b>	<b>2.4</b>	-	<b>545.8</b>

<sup>(1)</sup> Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 0,1 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 0,7 million d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

## 1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.08	141.8	203.1	5.7	8.4	31.6	0.6	2.4	393.6
30.06.09	160.1	209.6	4.8	7.7	33.9	0.5	4.1	420.7
<b>30.06.10</b>	<b>183.7</b>	<b>229.6</b>	<b>7.0</b>	<b>12.8</b>	<b>32.7</b>	<b>3.7</b>	<b>3.7</b>	<b>473.2</b>

## 2- Informations complémentaires

### 2.1 - Immobilisations générées en interne

En plus des programmes de développement dont l'évolution est retracée ci-avant et en Note 8, les mouvements relatifs aux immobilisations générées en interne sont les suivants :

En millions d'euros	Brevets et licences	Logiciels	Total
<b>30.06.08 (valeur nette)</b>	<b>1.0</b>	<b>1.6</b>	<b>2.6</b>
Immobilisations nouvelles	0.1	-	0.1
Perte de valeur	-	-	-
Ecart de conversion	-	0.1	0.1
Diminution	-	-	-
Dotations aux amortissements	- 0.3	- 0.6	- 0.9
<b>30.06.09 (valeur nette)</b>	<b>0.8</b>	<b>1.1</b>	<b>1.9</b>
Immobilisations nouvelles	0.1	0.2	0.3
Immobilisations sorties	- 0.1	-	- 0.1
Ecart de conversion	-	-	-
Reclassement	0.9	2.9	3.8
Dotations aux amortissements	- 0.3	- 1.1	- 1.4
<b>30.06.10 (valeur nette)</b>	<b>1.4</b>	<b>3.1</b>	<b>4.5</b>

### 2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 23 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Brevets et licences	Matériel génétique	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>30.06.08</b>	<b>1.9</b>	<b>1.6</b>	-	-	<b>3.5</b>
Exercice 08-09	- 0.1	0.2	<sup>(1)</sup> 3.2	-	3.3
<b>30.06.09</b>	<b>1.8</b>	<b>1.8</b>	<b>3.2</b>	-	<b>6.8</b>
Exercice 09-10	-	0.2	<sup>(2)</sup> 2.0	0.2	2.4
<b>30.06.10</b>	<b>1.8</b>	<b>2.0</b>	<b>5.2</b>	<b>0.2</b>	<b>9.2</b>

<sup>(1)</sup> Ce montant résulte principalement du reclassement des impairments antérieurs sur les activités abandonnées.

<sup>(2)</sup> Il s'agit essentiellement de l'impairment de la marque Vita pour 1,9 million d'euros.

## 2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes (net d'amortissements) :

En millions d'euros	Total
<b>Exercice 09-10</b>	
Atash	5.0
Investigacion Trigo	0.5
Limagrain South America	3.7
Mesa Maize	1.2
Su Tarim	0.6
Trio Research	0.4
<b>Total</b>	<b>11.4</b>

Il n'y a pas eu de variation des immobilisations incorporelles résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.



## Note 16 : Immobilisations corporelles

### 1- Évolution des valeurs nettes comptables

#### 1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>30.06.08</b>	<b>24.0</b>	<b>117.2</b>	<b>53.9</b>	<b>89.7</b>	<b>11.1</b>	<b>32.3</b>	<b>11.8</b>	<b>340.0</b>
Acquisitions et augmentations	0.2	7.4	1.7	6.2	0.5	3.4	19.5	38.9
Sorties	- 0.6	- 0.9	-	- 2.7	- 1.2	- 1.2	- 0.3	- 6.9
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	2.2	3.0	- 0.4	0.7	0.2	-	0.2	5.9
Reclassements	0.6	6.9	0.8	6.7	0.5	- 0.1	- 16.4	- 1.0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.4	9.6	- 0.3	9.1	1.2	3.9	-	23.9
<b>30.06.09</b>	<b>26.8</b>	<b>143.2</b>	<b>55.7</b>	<b>109.7</b>	<b>12.3</b>	<b>38.3</b>	<b>14.8</b>	<b>400.8</b>
Acquisitions et augmentations	1.3	9.7	3.8	4.8	0.4	4.8	16.6	41.4
Sorties	- 4.8	- 5.3	- 1.2	- 6.1	- 1.5	- 4.1	-	- 23.0
Changements de périmètre et autres	1.1	6.5	2.9	0.9	0.5	2.1	-	14.0
Écarts de conversion	2.2	10.9	1.5	5.4	0.8	2.1	0.4	23.3
Reclassements	0.2	12.7	3.4	4.5	0.4	0.6	- 21.2	0.6
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>26.8</b>	<b>177.7</b>	<b>66.1</b>	<b>119.2</b>	<b>12.9</b>	<b>43.8</b>	<b>10.6</b>	<b>457.1</b>

## 1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>30.06.08</b>	<b>1.5</b>	<b>66.0</b>	<b>38.7</b>	<b>70.5</b>	<b>9.0</b>	<b>22.4</b>	-	<b>208.1</b>
Dotations / pertes de valeur	0.2	5.5	2.8	6.5	1.1	3.2	-	19.3
Sorties	-	- 0.7	- 0.1	- 2.6	- 1.1	- 0.9	-	- 5.4
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	1.5	- 0.3	0.4	0.1	0.2	-	2.0
Reclassements	-	- 1.9	-	1.8	-	- 0.4	-	- 0.5
Actifs classés détenus en vue de la vente	-	6.6	- 0.3	6.4	0.9	3.1	-	16.7
<b>30.06.09</b>	<b>1.8</b>	<b>77.0</b>	<b>40.8</b>	<b>83.0</b>	<b>10.0</b>	<b>27.6</b>	-	<b>240.2</b>
Dotations / pertes de valeur	0.2	6.1	3.4	6.4	1.0	3.1	-	20.2
Sorties	-	- 4.4	- 1.2	- 6.0	- 1.4	- 3.8	-	- 16.8
Changements de périmètre et autres	-	5.2	2.7	0.6	0.4	1.6	-	10.5
Écarts de conversion	-	4.6	1.0	3.5	0.5	1.6	-	11.2
Reclassements	-	-	-	0.8	-	-	-	0.8
Actifs classés détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>2.0</b>	<b>88.5</b>	<b>46.7</b>	<b>88.3</b>	<b>10.5</b>	<b>30.1</b>	-	<b>266.1</b>

## 1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.08	22.5	51.2	15.2	19.2	2.1	9.9	11.8	131.9
30.06.09	25.0	66.2	14.9	26.7	2.3	10.7	14.8	160.6
<b>30.06.10</b>	<b>24.8</b>	<b>89.2</b>	<b>19.4</b>	<b>30.9</b>	<b>2.4</b>	<b>13.7</b>	<b>10.6</b>	<b>191.0</b>

## 2- Informations complémentaires

### 2.1 - Immobilisations en location financière

Les immobilisations en location financière représentent les montants suivants (valeur nette) :

En millions d'euros	Constructions et agencements	Installations complexes	Autres immobilisations corporelles	Total
30.06.08	1.6	0.3	-	1.9
30.06.09	1.4	0.2	0.2	1.8
<b>30.06.10</b>	<b>1.3</b>	<b>0.0</b>	<b>0.2</b>	<b>1.5</b>

### 2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 23 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Installations, équipements et autres	Constructions	Total
<b>30.06.08</b>	<b>0.1</b>	-	<b>0.1</b>
Exercice 08-09	- 0.1	-	- 0.1
<b>30.06.09</b>	-	-	-
Exercice 09-10	-	0.3	0.3
<b>30.06.10</b>	-	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>

### 2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes (net d'amortissement) :

En millions d'euros	
<b>Exercice 09-10</b>	
Atash	0.2
Clovis Matton	0.8
Dalian Mikado	0.1
Mesa Maize	0.9
Su Tarim	1.5
<b>Total</b>	<b>3.5</b>

Il n'y a pas eu de variation des immobilisations corporelles résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

### 2.4 – Engagements sur les contrats de location

En millions d'euros	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location financement	5.3	2.0	3.3	-
Contrats de location simple	27.8	6.9	16.5	4.4

## Note 17 : Actifs financiers

### 1- Évolution des valeurs nettes comptables

#### 1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
<b>30.06.08</b>	<b>18.7</b>	<b>5.2</b>	<b>11.5</b>	<b>35.4</b>
Augmentations	6.4	0.4	0.6	7.4
Diminutions	-	- 2.3	- 0.9	- 3.2
Changements de périmètre et autres	-	-	- 7.5	- 7.5
Écarts de conversion	-	-	1.3	1.3
Reclassements	-	-	-	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.2	-	0.8	1.0
<b>30.06.09</b>	<b>25.3</b>	<b>3.3</b>	<b>5.8</b>	<b>34.4</b>
Augmentations	19.9	-	1.1	21.0
Diminutions	- 8.0	-	- 0.6	- 8.6
Changements de périmètre et autres	0.4	-	-	0.4
Écarts de conversion	0.1	0.2	0.5	0.8
Reclassements	-0.2	0.1	0.1	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>37.5</b>	<b>3.6</b>	<b>6.9</b>	<b>48.0</b>

## 1.2 – Provisions

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
<b>30.06.08</b>	<b>0.6</b>	<b>2.1</b>	<b>0.4</b>	<b>3.1</b>
Dotations	3.0	-	-	3.0
Reprises	-	-	- 0.1	- 0.1
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	-	-	0.1
Reclassements	0.1	-	-	0.1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	0.1	-	-	0.1
<b>30.06.09</b>	<b>3.9</b>	<b>2.1</b>	<b>0.3</b>	<b>6.3</b>
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Changements de périmètre et autres	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	-	-	0.1
Reclassements	- 0.2	-	-	- 0.2
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>3.8</b>	<b>2.1</b>	<b>0.3</b>	<b>6.2</b>

## 1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.08	18.1	3.1	11.1	32.3
30.06.09	21.4	1.2	5.5	28.1
<b>30.06.10</b>	<b>33.7</b>	<b>1.5</b>	<b>6.6</b>	<b>41.8</b>

## 2- Informations complémentaires

### 2.1 – Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils sont évalués conformément aux règles décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Le contenu de ce poste est détaillé comme suit :

Sociétés	30.06.10		30.06.09		Éléments financiers au dernier bilan connu	
	% détenu	Net (en M€)	% detenu	Net (en M€)	Capitaux propres (en M€)	Résultat (en M€)
Maïcentre			8.78	1.2		
Mornring	41.71	10.7	41.71	10.7		
Avesthagen	4.60	2.0	4.60	2.0		
Arcadia	7.25	18.9	-	-		
Divers		2.1	-	7.5		
<b>Total</b>		<b>33.7</b>	<b>-</b>	<b>21.4</b>		

### 2.2 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre correspondent aux opérations suivantes (net de provisions) :

En millions d'euros	
<b>Exercice 09-10</b>	
Clovis Matton	0.4
<b>Total</b>	<b>0.4</b>
<b>Exercice 08-09</b>	
Déconsolidation de Soygenetics	-7.5
<b>Total</b>	<b>-7.5</b>

## Note 18 : Participations mises en équivalence

### 1- Détail des participations mises en équivalence

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Australian Grain Technologies	7.5	6.1	-
Bioseeds	3.8	3.3	3.4
Top Green	1.6	1.6	1.7
Unisigma	0.2	0.3	0.4
Genoplante Valor	1.8	1.8	1.8
Soygenetics	-	-	- 5.6
Longping High-Tech	30.1	29.2	28.7
<b>Total</b>	<b>45.0</b>	<b>42.3</b>	<b>30.4</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>2.7</b>	<b>11.9</b>	<b>-</b>

### 2- Informations complémentaires

La variation de l'exercice correspond aux éléments ci-dessous :

En millions d'euros	09-10		08-09	
Quote-part de résultat de l'exercice		0.5		- 1.1
Australian Grain Technologies	- 0.5	-	- 0.6	-
Bioseeds	0.6	-	- 0.2	-
Genoplante Valor	-	-	-	-
Longping High-Tech	0.4	-	- 0.4	-
Top Green	0.1	-	-	-
Unisigma	- 0.1	-	0.1	-
Changement de périmètre, variation de pourcentages d'intérêts et autres		(1) 0.7	-	(2) 12.7
Distributions		- 0.7	-	- 0.4
Écarts de conversion		2.2	-	0.7
<b>Total</b>		<b>2.7</b>	<b>-</b>	<b>11.9</b>

(1) Pour l'exercice 2009-2010 :

■ Augmentation de la quote-part détenue dans Australian Grain Technologies :	+ 1.0
■ Augmentation de la quote-part détenue dans Bioseeds	+ 0.3
■ Diminution de la quote-part détenue dans Longping High-Tech	- 0.6
	-----
	0.7

(2) Pour l'exercice 2008-2009 :

■ Entrée dans le périmètre de Australian Grain Technologies	7.0
■ Déconsolidation de Soygenetics	5.7
	-----
	12.7

### 3- Informations financières des principales participations mises en équivalence

#### 3.1 – Pour l'exercice 2009-2010

En millions d'euros	Longping High-Tech	Bio Seeds	Top Green	Unisigma	Genoplante Valor <sup>(1)</sup>	Australian Grain Technologies <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	132.7	Non disponible	19.7	0.9	0.7	0.2
Résultat net	9.9	Non disponible	0.1	- 0.1	-	- 2.3
Actifs	239.0	Non disponible	8.0	2.0	6.7	10.9
Passifs (hors capitaux propres)	109.6	Non disponible	3.1	1.5	3.4	1.9

<sup>(1)</sup> Comptes clos au 31 décembre 2009

<sup>(2)</sup> Comptes clos au 30 septembre 2009

#### 3.2 – Pour l'exercice 2008-2009

En millions d'euros	Longping High-Tech	Bio Seeds	Top Green	Unisigma	Genoplante Valor <sup>(1)</sup>	Australian Grain Technologies <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	104.6	6.9	21.1	0.8	0.7	1.6
Résultat net	- 1.6	- 0.7	0.1	0.2	-	- 2.4
Actifs	183.0	22.3	7.7	2.3	7.7	10.9
Passifs (hors capitaux propres)	77.1	6.1	2.9	1.5	4.3	0.7

<sup>(1)</sup> Comptes clos au 31 décembre 2008

<sup>(2)</sup> Comptes clos au 30 septembre 2008



## Note 19 : Stocks

### 1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	Au 30.06.10			Au 30.06.09			Au 30.06.08		
	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	92.0	- 3.5	88.5	48.5	- 3.3	45.2	26.5	- 2.7	23.8
Produits en cours	54.7	- 4.3	50.4	45.0	- 4.2	40.8	27.8	- 3.6	24.2
Marchandises	68.6	- 6.3	62.3	65.7	- 5.7	60.0	76.1	- 7.2	68.9
Produits finis	145.2	- 25.7	119.5	138.0	- 26.6	111.4	104.4	- 22.5	81.9
<b>Total</b>	<b>360.5</b>	<b>- 39.8</b>	<b>320.7</b>	<b>297.2</b>	<b>- 39.8</b>	<b>257.4</b>	<b>234.8</b>	<b>- 36.0</b>	<b>198.8</b>
<b>Variation de l'exercice</b>			<b>63.3</b>			<b>58.6</b>			

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Variations de l'exercice

En millions d'euros	09-10	08-09
Changements de périmètre (nets de provision)	2.8	-
Variations des valeurs brutes	39.1	41.4
Variations de provisions dont :	2.5	- 2.9
■ Provisions nouvelles	- 23.9	- 24.8
■ Provisions utilisées	20.8	21.3
■ Provisions reprises	5.6	0.6
Reclassements	0.1	-
Écarts de conversion	18.8	3.5
Actifs classés comme détenus en vue de la vente (nets de provision)	-	16.6
<b>Total</b>	<b>63.3</b>	<b>58.6</b>

#### 2.2 - Changements de périmètre

En millions d'euros	Total
<b>Exercice 09-10</b>	
Atash	0.3
Clovis Matton	1.2
Dalian Mikado	0.3
Mesa Maize	0.5
Su Tarim	0.5
<b>Total</b>	<b>2.8</b>

Il n'y a pas eu de variation des stocks résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

**2.3** - Les provisions sont constituées selon les modalités décrites à la Note 1 paragraphe 13 des méthodes et principes comptables en IFRS. Leur évolution en pourcentage de la valeur brute des stocks, est la suivante :

■	Au 30 juin 2008 :	15.3 %
■	Au 30 juin 2009 :	13.4 %
■	<b>Au 30 juin 2010 :</b>	<b>11.0 %</b>

## Note 20 : Clients et autres débiteurs

### 1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Clients et comptes rattachés	352.0	315.0	307.2
Avances aux fournisseurs	13.9	13.9	10.0
Personnel et organismes sociaux	1.8	1.2	1.2
Etat, impôt sur les bénéfices	9.8	29.2	32.9
Autres créances fiscales	38.0	31.7	26.8
Autres créances d'exploitation	17.5	22.2	10.0
Charges constatées d'avance	12.1	11.4	6.6
<b>Total brut</b>	<b>445.1</b>	<b>424.6</b>	<b>394.7</b>
Clients et comptes rattachés	- 10.6	- 9.7	- 9.5
Avances aux fournisseurs	- 0.1	-	-
Autres créances d'exploitation	- 0.1	- 0.1	- 0.2
<b>Total des provisions</b>	<b>- 10.8</b>	<b>- 9.8</b>	<b>- 9.7</b>
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>434.3</b>	<b>414.8</b>	<b>385.0</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>19.5</b>	<b>29.8</b>	<b>-</b>

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Variations de l'exercice

En millions d'euros	09-10	08-09
Changements de périmètre (nets de provision)	7.0	-
Variations de provisions dont	0.1	0.5
■ Provisions nouvelles	- 4.3	- 2.3
■ Provisions utilisées	3.3	0.9
■ Provisions reprises	1.1	1.9
Autres variations	- 13.7	- 8.4
Reclassements	- 0.2	-
Écarts de conversion	26.3	0.7
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	37.0
<b>Total</b>	<b>19.5</b>	<b>29.8</b>

## 2.2 - Changements de périmètre

En millions d'euros

### Exercice 09-10

Atash	0.4
Belgian Seeds Company	0.3
Clovis Matton	3.9
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.2
Mesa Maize	0.4
Seedline	0.1
Su Tarim	1.6
<b>Total</b>	<b>7.0</b>

Il n'y a pas eu de variation des clients et autres débiteurs résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

## Note 21 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

### 1- Évolution des justes valeurs

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Comptes courants financiers	2.5	2.5	2.6
Valeurs mobilières de placement détenues à des fins de transaction	265.8	172.4	183.5
Disponibilités	105.3	77.0	73.8
<b>Total</b>	<b>373.6</b>	<b>251.9</b>	<b>259.9</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>121.7</b>	<b>- 8.0</b>	<b>-</b>

Les règles d'évaluation applicables à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 22 des méthodes et principes comptables en IFRS.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Analyse des variations de l'exercice

En millions d'euros	
<b>Exercice 09-10</b>	
Changement de périmètre	7.0
Variation des montants bruts	103.9
Ecart de conversion	10.8
<b>Total</b>	<b>121.7</b>
<b>Exercice 08-09</b>	
Changements de périmètre	0.1
Variation des montants bruts	- 8.2
Ecart de conversion	- 1.6
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1.7
<b>Total</b>	<b>- 8.0</b>

#### 2.2 – Changements de périmètre

En millions d'euros	
<b>Exercice 09-10</b>	
Atash	4.3
Belgian Seeds Company	0.1
Ceres Nederland	0.1
Clovis Matton	0.3
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain Bulgaria	1.0
Mesa Maize	0.8
Trio Research	0.1
Su Tarim	0.1
<b>Total</b>	<b>7.0</b>
<b>Exercice 08-09</b>	
Advanta Pacific	- 0.3
Soygenetics	0.4
<b>Total</b>	<b>0.1</b>

## Note 22 : Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société

### 1- Composition des capitaux propres

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Capital social de la mère	262.6	204.2	204.2
Prime d'émission	350.5	210.9	210.9
Réserve légale de la mère	11.0	9.2	9.0
Autres réserves de la mère	10.4	1.6	19.8
Réserves de consolidation et autres	203.3	184.7	153.8
Réserves de conversion	21.1	- 26.1	- 26.7
Résultat de l'exercice	54.1	53.0	44.3
<b>Total</b>	<b>913.0</b>	<b>637.5</b>	<b>615.3</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>275.5</b>	<b>22.2</b>	<b>-</b>

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau "Variations des capitaux propres".

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 – Capital de Vilmorin

Le capital de Vilmorin est composé de 17 218 101 actions de 15,25 euros chacune. Il a fait l'objet d'une augmentation de 58 350 221 euros, soit 3 826 244 actions (Cf. Note 2), assortie d'une prime d'émission de 139 589 962 euros.

Les statuts stipulent que dans les Assemblées, et sous réserve des restrictions résultant des lois et décrets en vigueur, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou formes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

#### 2.2 – Caractéristiques des Océane (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes)

Vilmorin a émis des Océane le 6 juin 2008. Cet instrument financier comporte à la fois une composante dettes financières et une composante capitaux propres. Le traitement comptable appliqué à ces instruments est détaillé à la Note 1 paragraphe 21.4 des méthodes et principes comptables en IFRS.

■ Caractéristiques des Océane émises par Vilmorin

Société émettrice	Vilmorin
Date de jouissance	06.06.08
Nombre d'obligations émises	958 579
Prix d'émission	155.96 €
Produit total de l'émission	149.5 M€
Taux d'intérêt	4.5 % soit 7.0182 € par obligation
Echéance de remboursement	01.07.15 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.13
Modalités de remboursement normal	1 action Vilmorin pour 1 obligation

■ L'impact des Océane sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des Océane	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés passifs	Composante capitaux propres
<b>Au 30.06.08</b>	<b>149.5</b>	<b>132.8</b>	<b>5.6</b>	<b>11.1</b>
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2008-2009	-	2.9	- 1.0	- 1.9
<b>Au 30.06.09</b>	<b>149.5</b>	<b>135.7</b>	<b>4.6</b>	<b>9.2</b>
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2009-2010	-	3.1	- 1.0	- 2.1
<b>Au 30.06.10</b>	<b>149.5</b>	<b>138.8</b>	<b>3.6</b>	<b>7.1</b>

## Note 23: Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

### 1- Composition des capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Réserve de consolidation et autres	123.2	111.6	119.1
Réserve de conversion	3.0	- 2.5	- 2.1
Résultat de l'exercice	6.0	7.2	6.8
<b>Total</b>	<b>132.2</b>	<b>116.3</b>	<b>123.8</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>15.9</b>	<b>-7.5</b>	<b>-</b>

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau « Variation des capitaux propres ».

### 2- Informations complémentaires

- Caractéristiques des ORA (Obligations Remboursables en Actions) émises par Limagrain Europe :

Sociétés émettrices	Limagrain Europe	Limagrain Europe
Date de jouissance	15.06.03	15.06.03
Nombre de titres émis	9 032	9 082
Prix d'émission	636.60 €	633.19 €
Produit total de l'émission	5.7 M€	5.8 M€
Taux d'intérêt	Euribor 6 mois + marge	Euribor 6 mois + marge
Échéance	31.12.10	31.12.11
Modalités de remboursement normal	1 action Limagrain Europe pour 1 ORA	1 action Limagrain Europe pour 1 ORA

- L'impact des ORA sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des ORA	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés actifs	Composante capitaux propres
<b>Au 30.06.08</b>	<b>11.5</b>	<b>1.2</b>	<b>- 0.4</b>	<b>10.7</b>
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2008-2009	-	- 0.5	0.2	0.3
<b>Au 30.06.09</b>	<b>11.5</b>	<b>0.7</b>	<b>- 0.2</b>	<b>11.0</b>
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2009-2010	-	- 0.4	0.1	0.3
<b>Au 30.06.10</b>	<b>11.5</b>	<b>0.3</b>	<b>- 0.1</b>	<b>11.3</b>



## Note 24 : Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Engagements de retraite et assimilés	8.6	7.9
Engagements pour médailles du travail et autres avantages	0.5	0.5
Plans de pension et assimilés	12.3	10.6
<b>Provision pour avantages au personnel</b>	<b>21.4</b>	<b>19.0</b>
<i>Dont :</i>		
<i>Provision pour avantages au personnel (part non courante)</i>	<i>21.3</i>	<i>18.9</i>
<i>Provision pour avantages au personnel (part courante)</i>	<i>0.1</i>	<i>0.1</i>
<b>Provision pour avantages au personnel</b>	<b>21.4</b>	<b>19.0</b>
<i>Actifs financiers</i>	<i>- 1.0</i>	<i>- 0.8</i>
<b>Engagement net comptabilisé</b>	<b>20.4</b>	<b>18.2</b>

Les règles d'évaluation appliquées à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 16 des Méthodes et principes comptables en IFRS.

- Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement les sociétés françaises.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la convention applicable à certaines sociétés de Vilmorin a été modifiée avec effet rétroactif. L'impact de ce changement sur les services passés est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés concernés qui a été estimée à 19 ans à la date du changement. Il en résulte que la provision constituée au 30 juin 2010 ne comprend pas l'engagement supplémentaire de 0,6 million d'euros.

- Les engagements au titre des médailles du travail et autres concernent en majorité les sociétés françaises.
- Il existe également des plans multi-employeurs qui sont traités comme des régimes à cotisations définies en l'absence d'information suffisante.
- Il existe un actif financier de 1 million d'euros correspondant aux provisions pour avantages au personnel.

## 1- Évolution au cours de l'exercice

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme est la suivante :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
<b>Valeur actuelle des obligations en début d'exercice</b>	<b>120.7</b>	<b>120.7</b>
Coût des services rendus de l'année	2.4	2.4
Coût financier	6.7	7.3
Cotisations des participants	0.3	0.3
Pertes ou gains nets actuariels	15.0	1.9
Prestations versées	- 5.8	- 5.9
Coût des services passés comptabilisés	-	-
Effets de liquidation / réduction de services futurs	<sup>(1)</sup> - 6.6	- 4.0
Écarts de change et autres	9.8	- 2.0
<b>Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice</b>	<b>142.5</b>	<b>120.7</b>

<sup>(1)</sup> Le montant des effets de liquidation s'explique principalement par le transfert des engagements à un assureur pour le personnel inactif aux Pays-Bas.

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
<b>Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice</b>	<b>81.9</b>	<b>97.2</b>
Rendement attendu des actifs de couverture	5.1	6.7
Pertes ou gains nets actuariels	10.3	- 15.7
Cotisations effectuées par les employeurs	3.5	3.9
Cotisations effectuées par les participants	0.3	0.3
Prestations versées	- 4.9	- 5.0
Effet de liquidation / réduction de services futurs	- 6.4	- 3.2
Écarts de change et autres	6.3	- 2.3
<b>Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice</b>	<b>96.0</b>	<b>81.9</b>

### 1.1 - Informations complémentaires

#### 1.1.1 Informations sur les actifs de financement

Les actifs des régimes ne comprennent pas de terrains et immeubles occupés par des sociétés de Vilmorin ou d'autres actifs utilisés par Vilmorin.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par Vilmorin.

### 1.1.2 La juste valeur des actifs des régimes est ventilée comme suit :

- Actions ordinaires 48 %
- Obligations 36 %
- Immobilier 5 %
- Autres 11 %

1.1.3 Le rendement réel sur les actifs des régimes a été de + 15,4 millions d'euros en 2010 contre – 9,1 millions d'euros en 2009.

## 2- Réconciliation des actifs et des passifs inscrits au bilan

Le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies et autres avantages à long terme s'analyse comme suit au 30 juin 2010 :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Valeur actualisée de l'engagement	142.5	120.7
Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	- 96.0	- 81.9
<b>Déficit / (Excédent)</b>	<b>46.5</b>	<b>38.8</b>
Écarts actuariels non comptabilisés	- 26.5	- 20.3
Coûts des services passés non comptabilisés	- 0.7	- 0.9
Autres	2.1	1.4
<b>Provisions pour avantages au personnel</b>	<b>21.4</b>	<b>19.0</b>

### 2.1 - Information complémentaire

#### 2.1.1 Méthode de comptabilisation des écarts actuariels (application de la méthode du corridor)

Les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

#### 2.1.2 Description générale des types de régimes

Les régimes de retraite à prestations définies sont principalement des plans de pension au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il n'y a aucun autre régime postérieur à l'emploi du type couverture santé post-retraite. Les autres avantages à long terme sont des médailles du travail.

Les engagements non financés couvrent les engagements pour indemnités de départ à la retraite principalement en France et les médailles du travail, ainsi que certains régimes de rentes en paiement et le plan de pension au Japon.

#### 2.1.3 Actuaires

Les montants d'engagements des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

### 3- Charge comptabilisée

La charge totale comptabilisée au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Coût des services rendus	2.4	2.4
Coût financier	6.7	7.3
Rendement attendu des actifs	- 5.1	- 6.7
Autres charges	-	-
Pertes (gains) actuariels reconnus	1.2	0.1
Coût des services passés reconnus	0.1	0.1
Effet des liquidations / réductions	0.1	- 0.5
<b>Total</b>	<b>5.4</b>	<b>2.7</b>

### 4- Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations du groupe sont les suivantes :

#### ■ Zone Europe

en %	Zone Europe (hors Royaume-Uni)		Zone Royaume-Uni	
	2010	2009	2010	2009
Taux d'actualisation	5.00 à 5.50	5.00 à 6.00	5.50	6.20
Taux de rendement attendu des actifs	1.70 à 5.00	3.40 à 6.00	6.80 à 6.87	6.65 à 6.82
Taux de progression des salaires	1.00 à 2.50	1.00 à 2.50	4.00 à 4.50	4.00 à 4.30
Taux d'inflation du fonds de pension	1.50 à 2.00	1.50 à 2.00	2.50 à 3.50	2.50 à 3.30

#### ■ Zone Amérique

en %	2010	2009
Taux d'actualisation	5.58	6.48
Taux de rendement attendu des actifs	7.50	9.00
Taux de progression des salaires	5.00	5.00
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

#### ■ Zones Moyen-Orient et Asie

en %	2010	2009
Taux d'actualisation	2.00 à 5.08	2.00 à 4.30
Taux de rendement attendu des actifs	2.20 à 2.50	2.20 à 2.50
Taux de progression des salaires	2.50 à 6.17	2.50 à 5.40
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

## 5- Répartition géographique des droits

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
France	9.8	8.4
Europe (hors France)	88.8	79.3
Amérique	33.7	24.4
Moyen-Orient / Asie	10.2	8.6
<b>Valeur actualisée des droits</b>	<b>142.5</b>	<b>120.7</b>

## 6- Régimes à cotisations définies

En millions d'euros	30.06.10			30.06.09
	Régimes à cotisations définies	Régimes multi-employeurs	Total des régimes	Total des régimes
Charges portées au compte de résultat	2.1	0.6	2.7	2.4
Charges sociales	-	-	-	-
Charges payées d'avance	-	-	-	-

## Note 25 : Impôts différés

### 1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impact sur le résultat	Impact sur les réserves
<b>30.06.08</b>	<b>9.6</b>	<b>81.7</b>	<b>6.8</b>	<b>- 6.7</b>
Changements de périmètre	-	-	-	-
Variations impactant le résultat des activités poursuivies	3.6	7.4	- 3.8	-
Reclassements	- 2.4	- 2.5	-	-
Variations impactant les réserves	-	- 4.3	-	4.3
Actifs / passifs classés comme détenus en vue de la vente	1.7	0.1	-	-
Écarts de conversion	0.5	0.2	-	-
<b>30.06.09</b>	<b>13.0</b>	<b>82.6</b>	<b>- 3.8</b>	<b>4.3</b>
Changements de périmètre	0.1	2.6	-	-
Variations impactant le résultat	0.8	2.4	- 1.6	-
Reclassements	- 4.5	- 4.5	-	-
Variations impactant les réserves	3.9	3.7	-	0.2
Actifs / passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-	-
Écarts de conversion	1.0	1.6	-	-
<b>30.06.10</b>	<b>14.3</b>	<b>88.4</b>	<b>- 1.6</b>	<b>0.2</b>

Les règles appliquées en matière d'impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables en IFRS.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
<b>09-10</b>		
Mesa Maize	-	0.8
Su Tarim	0.1	-
Clovis Matton	-	0.3
Limagrain South America	-	1.2
Investigacion Trigo	-	0.2
Trio Research	-	0.1
<b>Total</b>	<b>0.1</b>	<b>2.6</b>

Il n'y a pas eu de variations des impôts différés résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

## 2.2 – Variations impactant les réserves

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impôt différé net
<b>09-10</b>			
Couverture de taux	3.9	3.7	0.2
Autres	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3.9</b>	<b>3.7</b>	<b>0.2</b>
<b>08-09</b>			
Couverture de taux	-	- 4.1	4.1
Autres	-	- 0.2	0.2
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>- 4.3</b>	<b>4.3</b>

## Note 26 : Autres provisions courantes

### 1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Litiges clients	2.2	2.7	3.4
Autres risques et litiges	4.8	10.5	17.5
Restructurations	7.4	6.0	4.1
Avantages au personnel	0.1	0.1	0.1
<b>Total</b>	<b>14.5</b>	<b>19.3</b>	<b>25.1</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>- 4.8</b>	<b>-5.8</b>	<b>-</b>

Les règles appliquées à la constitution des provisions sont décrites à la Note 1 paragraphe 17 des méthodes et principes comptables en IFRS.

### 2- Informations complémentaires

#### 2.1 - Les variations de l'exercice comprennent les éléments suivants :

En millions d'euros			
<b>09-10</b>			
Changements de périmètre			1.5
Variations des provisions			- 6.6
Dotations de l'exercice		7.2	
Reprises utilisées		- 11.8	
Reprises non utilisées		- 2.0	
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			-
Écarts de conversion			0.3
<b>Total</b>			<b>- 4.8</b>
<b>08-09</b>			
Changements de périmètre			- 0.1
Variations des provisions			- 11.8
Dotations de l'exercice		5.6	
Reprises utilisées		- 13.5	
Reprises non utilisées		- 3.9	
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			6.0
Écarts de conversion			0.1
<b>Total</b>			<b>-5.8</b>



## 2.2 - Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	Total
<b>09-10</b>	
Atash	0.5
Limagrain Bulgaria	1.0
<b>Total</b>	<b>1.5</b>
<b>08-09</b>	
Divers	-0.1
<b>Total</b>	<b>-0.1</b>

## 2.3 - La variation des autres provisions pour risques et litiges s'explique par :

- la baisse des provisions constituées par la société captive de réassurance Cylonie Ré soit 0,6 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 4,3 millions d'euros au 30 juin 2009,
- le dénouement de litiges fiscaux et de litiges sur cessions d'actifs.

## Note 27 : Dettes financières courantes et non courantes

### 1- Composition des dettes financières

#### 1.1- Dettes financières non courantes

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Emprunts bancaires	203.9	207.1	212.2
Composante dettes des ORA <sup>(1)</sup>	-	0.2	0.8
Composante dettes des Océane <sup>(2)</sup>	138.8	135.7	132.8
Engagements de rachat des minoritaires	8.6	3.2	3.1
Instruments dérivés <sup>(3)</sup>	10.0	9.8	- 4.8
Dettes de locations financières	1.1	1.2	1.5
Autres dettes financières	0.8	1.0	3.0
<b>Total</b>	<b>363.2</b>	<b>358.2</b>	<b>348.6</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>5.0</b>	<b>9.6</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> cf. Note 23

<sup>(2)</sup> cf. Note 22

<sup>(3)</sup> cf. Note 30

#### 1.2- Dettes financières courantes

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Emprunts bancaires	241.2	260.0	230.2
Composantes dettes des ORA <sup>(1)</sup>	0.3	0.5	0.5
Dettes de locations financières	0.2	0.2	0.2
Instruments dérivés <sup>(2)</sup>	- 0.8	- 0.8	- 0.8
Comptes courants	4.2	4.3	3.0
Autres dettes financières	6.2	0.2	0.3
Intérêts courus	6.9	7.0	1.2
<b>Total</b>	<b>258.2</b>	<b>271.4</b>	<b>234.6</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>- 13.2</b>	<b>36.8</b>	<b>-</b>

<sup>(1)</sup> cf. Note 23

<sup>(2)</sup> cf. Note 30

### 1.3- Endettement financier net

L'endettement financier net de la trésorerie et équivalents de trésorerie a évolué comme suit :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Dettes financières non courantes	363.2	358.2	348.6
Dettes financières courantes	258.2	271.4	234.6
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 21)	- 373.6	- 251.9	- 259.9
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>247.8</b>	<b>377.7</b>	<b>323.3</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>- 129.9</b>	<b>54.4</b>	<b>-</b>

Les règles appliquées à la comptabilisation des dettes financières sont décrites à la Note 1 paragraphes 21.3, 21.4 et 24 des méthodes et principes comptables en IFRS.

## 2- Informations complémentaires

### 2.1 - Analyse de l'évolution de la dette financière

2.1.1 Les principales variations de l'endettement financier sont les suivantes :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
<b>30.06.08</b>	<b>348.6</b>	<b>234.6</b>	<b>583.2</b>
Augmentations	44.9	-	44.9
Diminutions	- 3.6	- 27.7	- 31.3
Retraitement des Océane <sup>(1)</sup>	2.9	-	2.9
Changements de périmètre	-	-	-
Retraitement des couvertures de taux	13.3	-	13.3
Engagement de rachat des minoritaires	-	-	-
Reclassements	- 48.0	48.0	-
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	- 0.1	12.1	12.0
Ecart de conversion	0.2	4.4	4.6
<b>30.06.09</b>	<b>358.2</b>	<b>271.4</b>	<b>629.6</b>
Augmentations	16.6	-	16.6
Diminutions	-2.5	- 43.8	- 46.3
Retraitement des Océane <sup>(1)</sup>	3.1	-	3.1
Changements de périmètre	1.9	2.5	4.4
Retraitement des couvertures de taux	0.2	-	0.2
Engagement de rachat des minoritaires	4.9	-	4.9
Reclassements	- 22.1	22.1	-
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-	-
Ecart de conversion	2.9	6.0	8.9
<b>30.06.10</b>	<b>363.2</b>	<b>258.2</b>	<b>621.4</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 22

## 2.1.2 Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
<b>09-10</b>			
Atash	0.7	-	0.7
Clovis Matton	1.1	-	1.1
Su Tarim	0.1	2.5	2.6
<b>Total</b>	<b>1.9</b>	<b>2.5</b>	<b>4.4</b>

Il n'y a pas eu de variations des dettes financières résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

## 2.2 - Informations sur l'emprunt obligataire

Cet emprunt présente les caractéristiques suivantes :

Émetteur	Vilmorin (Océane)
Date d'émission	06.06.08
Montant	149.5 M€
Échéance (amortissement in fine)	01.07.15
Possibilité de remboursement anticipé	01.07.13
Taux d'intérêt	4.50 %

## 2.3- Informations sur les emprunts bancaires

Les principaux emprunts bancaires à moyen et long terme ont été consentis par un pool bancaire à la société Vilmorin pour 300 millions d'euros.

L'emprunt ci-dessus comporte des clauses de défaut relatives au respect de certains ratios susceptibles, sous certaines conditions, d'entraîner leur exigibilité anticipée. Les caractéristiques sont les suivantes :

■ Montant d'origine des emprunts	300.0 M€
■ Société à laquelle le prêt a été consenti	Vilmorin
■ En cours	
• Au 30.06.2009	195.0 M€
• Au 30.06.2010	175.0 M€
■ Taux	Euribor + marge
■ Garanties accordées	Non
■ Existence de « covenants »	Oui

Suite au remboursement d'un montant cumulé de 50,0 millions d'euros sur le prêt amortissable, la ligne de crédit autorisé et confirmé s'élève à 250,0 millions d'euros, sur lesquels 75,0 millions d'euros sont non utilisés au 30 juin 2010.

Il existe des covenants sur la base des comptes consolidés de Vilmorin :

- Dettes financières sur EBITDA
- EBITDA sur frais financiers

Les covenants cités ci-avant sont respectés au titre de l'exercice 2009-2010.

## 2.4 Ventilation des emprunts par nature de taux

La ventilation des dettes financières par nature de taux avant couverture est la suivante :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
<b>30.06.10</b>			
Dettes financières à taux fixe	167.3	65.3	232.6
Dettes financières à taux variable	195.9	192.9	388.8
<b>Total</b>	<b>363.2</b>	<b>258.2</b>	<b>621.4</b>
<b>30.06.09</b>			
Dettes financières à taux fixe	143.9	11.2	155.1
Dettes financières à taux variable	214.3	260.2	474.5
<b>Total</b>	<b>358.2</b>	<b>271.4</b>	<b>629.6</b>

En tenant compte des instruments de couverture de taux, les dettes financières à taux variable sont couvertes à hauteur de 180 millions d'euros à fin juin 2010.

## Note 28 : Fournisseurs et autres créditeurs

### 1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Fournisseurs et comptes rattachés	160.4	145.0	107.7
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	10.6	10.4	15.4
Avances reçues des clients	2.0	0.7	1.2
Dettes sociales	49.3	45.5	39.3
Dettes fiscales	27.7	17.8	19.8
Autres dettes d'exploitation	126.0	118.5	95.5
Autres dettes hors exploitation	1.1	1.0	0.8
<b>Total</b>	<b>377.1</b>	<b>338.9</b>	<b>279.7</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>38.2</b>	<b>59.2</b>	<b>-</b>

Les règles appliquées à la comptabilisation des fournisseurs et autres créditeurs sont décrites à la Note 1 paragraphe 20 des méthodes et principes comptables en IFRS.

### 2- Informations complémentaires

La variation de l'exercice comprend les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	09-10	08-09
Changements de périmètre	9.4	-
Autres variations	2.5	26.6
Écarts de conversion	26.3	1.3
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-	31.3
<b>Total</b>	<b>38.2</b>	<b>59.2</b>

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Total
<b>09-10</b>	
Atash	4.8
Belgian Seeds Company	0.6
Clovis Matton	3.5
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain Bulgaria	- 0.2
Mesa Maize	0.4
Su Tarim	0.1
<b>Total</b>	<b>9.4</b>

Il n'y a pas eu de variation des fournisseurs et autres crédateurs résultant de changements de périmètre sur l'exercice 2008-2009.

La quasi-totalité des dettes fournisseurs et autres crédateurs est payable à moins d'un an.

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement les soldes à verser à la clientèle relatifs au dénouement des opérations de fin de campagne (reprise de stocks, remises de fin d'année).

## Note 29 : Produits différés

### 1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
<b>Montant total</b>	<b>25.7</b>	<b>24.7</b>	<b>5.1</b>
<b>Variation de l'exercice</b>	<b>1.0</b>	<b>19.6</b>	

Les règles applicables sont décrites à la Note 1 paragraphe 18 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Ce poste comporte presque exclusivement les subventions d'investissement et d'exploitation.

### 2- Informations complémentaires

Les mouvements de l'exercice correspondent :

En millions d'euros	09-10	08-09
Subventions reprises en résultat	- 0.5	- 0.4
Changement de périmètre	-	-
Retraitement du Crédit d'Impôt Recherche à l'ouverture <sup>(1)</sup>	-	16.6
Retraitement du Crédit d'Impôt Recherche de l'exercice	1.7	2.3
Autres	- 0.2	1.1
<b>Total</b>	<b>1.0</b>	<b>19.6</b>

<sup>(1)</sup> Cf. Note 12.



## Note 30: Instruments financiers

### 1- Instruments financiers par catégorie

En millions d'euros	30.06.10		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Non financiers <sup>(1)</sup>
Actifs financiers	41.8	41.8	33.7	8.1	-	-	-
Clients et autres débiteurs	434.3	434.3	-	358.8	-	-	75.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373.6	373.6	-	373.6	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>849.7</b>	<b>849.7</b>	<b>33.7</b>	<b>740.5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75.5</b>
Dettes financières non courantes	363.2	363.2	-	-	353.2	10.0	-
Dettes financières courantes	258.2	258.2	-	-	259.0	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	402.8	402.8	-	-	377.1	-	25.7
<b>Passifs financiers</b>	<b>1 024.2</b>	<b>1 024.2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>989.3</b>	<b>9.2</b>	<b>25.7</b>

<sup>(1)</sup> A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

En millions d'euros	30.06.09		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Non financiers <sup>(1)</sup>
Actifs financiers	28.1	28.1	21.4	6.7	-	-	-
Clients et autres débiteurs	414.8	414.8	-	327.4	-	-	87.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	251.9	251.9	-	251.9	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>694.8</b>	<b>694.8</b>	<b>21.4</b>	<b>586.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87.4</b>
Dettes financières non courantes	358.2	358.2	-	-	348.4	9.8	-
Dettes financières courantes	271.4	271.4	-	-	272.2	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	363.6	363.6	-	-	338.9	-	24.7
<b>Passifs financiers</b>	<b>993.2</b>	<b>993.2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>959.5</b>	<b>9.0</b>	<b>24.7</b>

<sup>(1)</sup> A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

### 2- Gestion des risques financiers

Vilmorin dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidités auxquels elle est exposée.

Au 30 juin 2010, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour gérer ses risques peuvent s'analyser de la façon suivante :

## 2.1 - Informations relatives au risque de change

### 2.1.1 Objectifs

Vilmorin gère ses positions en devises avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités relatives, pour l'essentiel, à ses opérations industrielles et commerciales. En effet, Vilmorin contracte des contrats à terme afin de couvrir uniquement un risque de change associé à des flux prévisionnels.

Dans cette perspective, une procédure de mutualisation du risque de change a été mise en place au sein du groupe. Cette position consiste principalement à souscrire des contrats à terme.

### 2.1.2 Actifs et passifs soumis par principales devises étrangères

En millions d'euros	Zone Euro	Dollar américain	Dollar canadien	Livre sterling	Dollar australien	Yen	Shekel	Livre Turque	Autres devises	Total
<b>30.06.10</b>										
Actifs <sup>(1)</sup>	1 007.8	206.6	9.0	25.7	9.4	70.0	60.9	38.7	119.9	1 548.0
Passifs <sup>(1)</sup>	739.5	106.6	23.1	13.7	2.5	50.3	17.1	14.9	30.3	998.0
<b>Différentiel</b>	<b>268.3</b>	<b>100.0</b>	<b>- 14.1</b>	<b>12.0</b>	<b>6.9</b>	<b>19.7</b>	<b>43.8</b>	<b>23.8</b>	<b>89.6</b>	<b>550.0</b>
<b>30.06.09</b>										
Actifs <sup>(1)</sup>	862.9	151.9	6.2	24.2	7.6	55.3	60.3	-	138.6	1 307.0
Passifs <sup>(1)</sup>	779.4	88.0	10.2	13.5	1.9	39.2	13.2	-	23.1	968.5
<b>Différentiel</b>	<b>83.5</b>	<b>63.9</b>	<b>- 4.0</b>	<b>10.7</b>	<b>5.7</b>	<b>16.1</b>	<b>47.1</b>	<b>-</b>	<b>115.5</b>	<b>338.5</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de tous les postes du bilan qui sont exposés en devises étrangères sauf goodwill, stocks, impôts différés, réserves, provisions et charges et produits différés.

### 2.1.3 Information sur le nominal des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<b>30.06.10</b>				
Contrats de change à terme	4.9	4.9	-	-
Options de change	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>4.9</b>	<b>4.9</b>		
<b>30.06.09</b>				
Contrats de change à terme	5.9	5.9	-	-
Options de change	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5.9</b>	<b>5.9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 2.1.4 Information sur la valeur des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Total
<b>30.06.10</b>	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge <sup>(1)</sup>	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS
<b>30.06.09</b>	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge <sup>(2)</sup>	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS

<sup>(1)</sup> La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2010 est non significative (NS)

<sup>(2)</sup> La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2009 est non significative (NS)

## 2.1.5 Informations sur l'exposition aux instruments de couverture de change

L'exposition nette de Vilmorin sur les montants notionnels concerne principalement les devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

En millions de devises	Dollar américain	Livre sterling	Yen	Dollar australien	Dollar canadien
<b>Position nette avant gestion</b>	3.1	4.4	- 5.9	0.8	-1.0
Achats à terme	-	2.3	-	-	0.1
Ventes à terme	- 2.8	-	-	- 0.6	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>0.3</b>	<b>6.7</b>	<b>- 5.9</b>	<b>0.2</b>	<b>- 0.9</b>

Au 30 juin 2010, les cours de change s'établissent pour 1 euro à 1,2271 dollar, 0,81745 livre sterling, 108,79 yens et 1,4403 dollar australien.

Au 30 juin 2010, l'analyse de la sensibilité sur la position nette après gestion est la suivante :

En millions d'euros	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Dollar canadien
Hypothèse de variation de devise (en %)	10 %	10 %	10 %	10 %
<b>Impact résultat (en valeur absolue)</b>	<b>0.0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>

Une variation de + ou - 10 % des cours de change contre euro serait non significative sur le résultat financier.

## 2.2 - Informations relatives au risque sur les matières premières

Des politiques de couverture du risque sur les matières premières sont mises principalement en place en Amérique du Nord et visent à limiter l'impact des variations de prix sur le résultat net consolidé, en identifiant et en neutralisant le risque au plus tôt, et dans certains cas dès la phase de production de semences.

Au 30 juin 2010, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour couvrir le risque sur matières premières sont des contrats futurs sur le maïs affichant un résultat nul, contre un gain d'environ 1,7 million d'euros sur l'exercice précédent, et comptabilisés en juste valeur dans la rubrique du résultat financier.

## 2.3 - Informations relatives au risque de taux

### 2.3.1 Objectifs

La gestion du risque de taux est essentiellement assurée au niveau de Vilmorin qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

### 2.3.2 Actifs et passifs soumis au risque de taux d'intérêt

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<b>30.06.10</b>				
Actifs	13.0	11.1	0.8	1.1
Passifs	621.4	258.2	338.6	24.6
<b>Différentiel</b>	<b>- 608.4</b>	<b>- 247.1</b>	<b>- 337.8</b>	<b>- 23.5</b>
<b>30.06.09</b>				
Actifs	11.6	10.8	-	0.8
Passifs	629.6	271.4	193.8	164.4
<b>Différentiel</b>	<b>- 618.0</b>	<b>- 260.6</b>	<b>- 193.8</b>	<b>- 163.6</b>

### 2.3.3 Informations sur le nominal des instruments de couverture de taux d'intérêt

Vilmorin utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de ses dettes financières, des instruments dérivés dont les encours représentés par leur notionnel sont les suivants :

En millions d'euros	Nominal	Échéances					Valeur de marché
		2010	2011	2012	2013	> 2013	
<b>Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie</b>	<b>120.0</b>	-	20.0	100.0	-	-	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	-	- 7.9
<b>Opérations à la juste valeur par résultat <sup>(1)</sup></b>	<b>60.0</b>	10.0	20.0	30.0	-	-	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	-	- 3.7
Autres	-	-	-	-	-	-	- 0.1
<b>Total</b>	<b>180.0</b>	<b>10.0</b>	<b>40.0</b>	<b>130.0</b>	-	-	<b>- 11.7</b>

<sup>(1)</sup> Opérations non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39.

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variables. Le montant différé en capitaux propres relatif aux instruments de couverture est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

La part inefficace des instruments de couverture est non significative au 30 juin 2010.

### 2.3.4 Informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt

Sur la base de l'endettement financier net au 30 juin 2010, une variation de + ou - 1% des taux d'intérêt après instruments de couverture représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant limité de 0,7 million d'euros.

## 2.4 - Informations relatives au risque sur actions et actions propres

Les actions cotées détenues par Vilmorin sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Hors les titres consolidés, elles sont réparties en trois catégories :

- Titres mis en équivalence : ils concernent essentiellement la société Longping High-Tech cotée à la Bourse de Shenzhen en Chine.
- Actions présentes au sein du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente (cf. Note 17).
- Autres actifs financiers non courants.

Le risque actions des titres mis en équivalence ne fait pas l'objet de mesure spécifique de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente est représenté principalement par deux lignes d'actions qui ne sont pas cotées.

Il existe un contrat de liquidité sur les actions propres pour le compte de Vilmorin. Au 30 juin 2010, Vilmorin détenait 219 titres pour une valeur comptable inférieure à 0,1 million d'euros.

## 2.5 - Informations relatives au risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie de Vilmorin qui met à disposition de ses filiales les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales de Vilmorin.

Cette gestion opérée par la trésorerie de Vilmorin est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

Vilmorin utilise une ligne de crédit confirmée : il s'agit d'un crédit syndiqué à 7 ans d'un montant de 300 millions d'euros à l'origine. L'encours est de 175 millions d'euros au 30 juin 2010 sur une autorisation de 250 millions d'euros, soit 75 millions d'euros non utilisés, ce qui constitue une réserve de liquidité significative.

Par ailleurs, il existe, au 30 juin 2010 des engagements financiers incluant des covenants financiers qui sont respectés.

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

En millions d'euros	Echéances			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<b>30.06.10</b>				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	190.7	13.2	203.9
Composantes dettes des ORA	-	-	-	-
Composantes dettes des OCEANE	-	138.8	-	138.8
Engagements de rachat des minoritaires	-	8.6	-	8.6
Dérivés	-	- 1.3	11.3	10.0
Dettes sur locations financières	-	1.1	-	1.1
Autres dettes financières	-	0.7	0.1	0.8
Total des dettes non courantes	-	338.6	24.6	363.2
Dettes financières courantes	258.2	-	-	258.2
<b>Total</b>	<b>258.2</b>	<b>338.6</b>	<b>24.6</b>	<b>621.4</b>
<b>Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs</b>	<b>9.7</b>	<b>15.3</b>	<b>0.2</b>	<b>25.2</b>
<b>30.06.09</b>				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	191.0	16.1	207.1
Composantes dettes des ORA	-	0.2	-	0.2
Composantes dettes des OCEANE	-	-	135.7	135.7
Engagements de rachat des minoritaires	-	3.2	-	3.2
Dérivés	-	- 1.8	11.6	9.8
Dettes sur locations financières	-	1.2	-	1.2
Autres dettes financières	-	-	1.0	1.0
Total des dettes non courantes	-	193.8	164.4	358.2
Dettes financières courantes	271.4	-	-	271.4
<b>Total</b>	<b>271.4</b>	<b>193.8</b>	<b>164.4</b>	<b>629.6</b>
<b>Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs</b>	<b>10.8</b>	<b>25.1</b>	<b>0.5</b>	<b>36.4</b>

## 2.6 - Informations relatives au risque de crédit

Pour prévenir tout problème de recouvrement auprès de ses clients, Vilmorin a mis en place des limites de crédit individuelles qui sont régulièrement mises à jour en fonction à la fois de la situation financière de chaque client et de l'historique des paiements.

Enfin, Vilmorin, via certaines filiales, a souscrit une police d'assurance auprès de la Coface pour couvrir le risque crédit client. Au 30 juin 2010, Vilmorin n'a pas identifié de risque significatif.

A la date de clôture, la ventilation par antériorité des créances clients est la suivante :

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Créances non échues	272.5	219.3
Créances échues :		
■ retard compris entre zéro et trois mois	45.7	37.4
■ retard compris entre trois et six mois	10.6	14.0
■ retard compris entre six et douze mois	10.2	3.7
■ retard supérieur à un an	13.0	40.6
<b>Clients bruts et comptes rattachés</b>	<b>352.0</b>	<b>315.0</b>

## Note 31 : Engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

### 1- Engagements de garantie reçus

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Avals, cautions, garanties	3.6	2.2
Autres engagements	0.1	0.1
<b>Total</b>	<b>3.7</b>	<b>2.3</b>

La société Groupe Limagrain Holding a accordé une garantie fiscale à Vilmorin sur les sociétés Limagrain Genetics Inc et Limagrain Europe, lors de la cession et/ou apport de ces sociétés dans le cadre de l'apport de l'activité grandes cultures réalisée le 3 juillet 2006.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

### 2- Engagements de garantie donnés

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09
Avals, cautions, garanties	54.8	46.5
Clause de retour à meilleure fortune	7.8	7.0
Autres engagements	-	3.6
<b>Total</b>	<b>62.6</b>	<b>57.1</b>

Les avals, cautions et garanties donnés comportent :

- une lettre d'intention portant sur des annuités de loyer couvrant la durée résiduelle du bail commercial à long terme (25 ans) de la société Suttons pour 6,3 millions d'euros (6,5 millions d'euros au 30 juin 2009) et du site de Solingen (ex-siège de Flora Frey en Allemagne) pour 16,8 millions d'euros (18 millions d'euros au 30 juin 2009)
- un engagement de 19,5 millions d'euros vis-à-vis de fournisseurs nord-américains, contre 12,7 millions au 30 juin 2009.

La clause de retour à meilleure fortune correspond à un engagement de Limagrain Europe envers Groupe Limagrain Holding suite à l'intégration de l'activité grandes cultures (pour 7 millions d'euros) et aux engagements de deux sociétés américaines envers Groupe Limagrain Holding (pour 0,8 million d'euros).



### 3- Engagements réciproques

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
<b>30.06.10</b>				
Crédits bails	4.0	1.8	2.1	0.1
Contrats de location simple	27.8	6.9	16.5	4.4
Couverture de change (cf. Note 30)	4.9	4.9	-	-
Couverture de taux (cf. Note 30)	180.0	10.0	170.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	25.2	9.7	15.3	0.2
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.3	0.2	0.1	-
Autres engagements	19.6	8.1	11.5	-
<b>Total</b>	<b>261.8</b>	<b>41.6</b>	<b>215.5</b>	<b>4.7</b>
<b>30.06.09</b>				
Crédits bails	3.6	1.6	1.9	0.1
Contrats de location simple	24.6	6.8	13.7	4.1
Couverture de change (cf. Note 30)	5.9	5.9	-	-
Couverture de taux (cf. Note 30)	240.0	60.0	180.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	36.4	10.8	25.1	0.5
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.2	0.1	0.1	-
Autres engagements	21.6	6.3	15.3	-
<b>Total</b>	<b>332.3</b>	<b>91.5</b>	<b>236.1</b>	<b>4.7</b>

Les couvertures de taux concernent les opérations suivantes :

#### 3.1 - Au 30 juin 2010

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	140.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	40.0 M€	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	-	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

#### 3.2 - Au 30 juin 2009

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	200.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	40.0 M€	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	-	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

### 4- Dettes assorties de sûretés réelles

En millions d'euros	Dettes garanties <sup>(1)</sup>	Montant des sûretés consenties	Valeur comptable des biens donnés en garantie
30.06.09	43.5	99.8	99.8
<b>30.06.10</b>	<b>44.5</b>	<b>104.2</b>	<b>104.2</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit notamment de deux garanties accordées sur des actifs circulants et d'un nantissement de titres d'une filiale respectivement au profit d'un pool bancaire et d'une banque.

## 5- Engagements de la société Cylonie Ré

Dans le cadre d'un montage captif, Cylonie Ré, société de réassurance, a été engagée au cours de l'exercice 2009/2010, dans deux programmes de réassurance :

- Cylonie Ré réassure la première ligne d'un programme Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation cédé par une compagnie d'assurances, dont la limite est de 1 million d'euros par sinistre et de 2,5 millions d'euros par an. Ce contrat est à échéance du 30 juin 2010.
- Cylonie Ré réassure depuis le 1er juillet 2007 un programme Responsabilité Produit cédé par une compagnie d'assurances dont la limite annuelle est de 1 million d'euros par sinistre et de 3 millions d'euros par an. Ce contrat est à échéance du 30 juin 2010.

## 6- Autres engagements

Dans le cadre de l'accord signé avec DLF, Vilmorin s'est engagée sur des volumes d'achats jusqu'en 2016 auprès de cette société.

Afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks, Vilmorin procède à des engagements d'achats de semences, au cours de l'exercice, auprès de producteurs.

Dans le cadre des opérations de cessions de la branche produits de jardin, notamment les sociétés Flora Frey et Carl Sperling intervenues au 30 juin 2008, une provision a été constituée à hauteur de 5,4 millions d'euros résultant des engagements pris lors de la cession. Le solde de cette provision au 30 juin 2010 s'élève à 2,5 millions d'euros.

## Note 32 : Transactions avec les parties liées

### 1- Entreprises associées

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles Vilmorin exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et les créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont des montants peu significatifs. Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont présentés à la Note 18.

### 2- Parties liées ayant une influence notable sur Vilmorin

Vilmorin est détenue majoritairement par le Groupe Limagrain. Les relations économiques développées avec des sociétés de ce Groupe au titre de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-après :

#### 2.1 - Créances et dettes au 30.06.2010

En millions d'euros	Actif	Passif
Créances et dettes d'exploitation	3.9	21.9
Créances et dettes financières	-	-
<b>Total</b>	<b>3.9</b>	<b>21.9</b>

#### 2.2 - Charges et produits de l'exercice 2009-2010

En millions d'euros	Charges	Produits
Achats et ventes de marchandises	- 69.2	3.0
Quotes-parts Groupe	- 8.2	1.7
Autres charges et produits d'exploitation	- 13.8	1.4
Charges et produits financiers	- 0.1	0.2
<b>Total</b>	<b>- 91.3</b>	<b>6.3</b>

### 3- Rémunérations des dirigeants

En millions d'euros	30.06.10	30.06.09	30.06.08
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif :			
- Avantages à court terme	1.3	1.6	1.3
- Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-
- Autres avantages à long terme	-	-	-
- Indemnités de fin de contrat de travail	0.8	0.8	-
- Paiements en actions	-	-	-
- Jetons de présence versés au Comité Exécutif	-	-	-

Le Comité Exécutif comptait cinq personnes sur l'exercice 2009-2010.

### **3.1 - Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des membres du Comité Exécutif**

Le montant total des prestations à financer dans le cadre des départs en retraite du Comité Exécutif s'élève à 0,8 million d'euros au 30 juin 2010, y compris charges patronales.

Cet engagement fait l'objet d'un calcul actuariel permettant de déterminer un montant de provision pour indemnités de fin de carrière (IFC).

La provision pour IFC du Comité Exécutif fait partie de la provision pour IFC détaillée en Note 24.

## **4- Informations complémentaires**

### **4.1 - Quotes-parts Groupe Limagrain**

Des quotes-parts de gestion sont facturées par Groupe Limagrain Holding aux filiales de Vilmorin ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain sur la base d'une répartition des frais prévisionnels. Le montant facturé s'élève à 8,2 millions d'euros.

Les critères appliqués de façon homogène dans le Groupe Limagrain pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de gestion de plusieurs éléments :

- de l'EBITDA
- de la marge sur coût des ventes,
- des frais de recherche et développement,
- de la masse salariale.

Chacun de ces critères entre pour 25 % dans la pondération d'ensemble.

### **4.2 - Quotes-parts Vilmorin**

De la même manière, Vilmorin facture des quotes-parts de gestion à l'ensemble de ses filiales ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain selon les mêmes critères que les quotes-parts du Groupe Limagrain mentionnés ci-dessus. Le montant facturé s'élève à 17,5 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin facture également des prestations de nature scientifique aux sociétés dites de semences du groupe à savoir les branches semences de grandes cultures et semences potagères à destination du marché professionnel. Ce montant facturé à l'ensemble des filiales s'élève à 11,7 millions d'euros. Les critères appliqués de façon homogène au sein de Vilmorin pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de nature scientifique de plusieurs éléments :

- des frais de recherche et de développement,
- de l'EBITDA.

Chacun de ces critères entre pour 50 % dans la pondération d'ensemble.

### **4.3 - Conventions de trésorerie et mutualisation du risque de change**

Les sociétés ont signé avec Vilmorin des conventions permettant une optimisation de la gestion de leur trésorerie à des conditions assurant aux prêteurs une marge financière de 0,18 % par rapport à la base moyenne mensuelle EONIA.

D'autre part, Vilmorin assure la couverture du risque de change de façon centralisée pour ses filiales. Les principales devises couvertes sont le dollar américain, la livre sterling, le yen et le dollar australien (cf. Note 30 paragraphe 2.1).

### **4.4 - Autres opérations**

Les autres opérations d'exploitation correspondent à des transactions commerciales courantes réalisées sur la base de prix de marché.

## **Note 33 :**

### **Passifs éventuels**

Dans le cadre de leurs activités, les sociétés opérationnelles de Vilmorin sont exposées à la survenance de litiges sur les produits vendus, en général couverts par les assurances.

À la date d'arrêté des comptes, il n'existe qu'un litige pour un montant réclamé de l'ordre de trois millions de dollars canadiens. En l'absence de fondement des réclamations du demandeur, aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

## **Note 34 :**

### **Événements postérieurs à la clôture**

#### ■ **Acquisition complémentaire d'Atash**

Courant juillet 2010, Vilmorin a acquis 38,74 % complémentaires du capital d'Atash, société indienne, lui conférant ainsi 100 % du capital de cette société.

#### ■ **Acquisition d'un programme blé**

Vilmorin a acquis un programme de recherche blé en Amérique du Nord.

## Annexe : Périmètre de consolidation 2010

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
<b>Holdings</b>						
Cylonie Ré	Luxembourg	19 rue de Bitbourg - L 1273 - Luxembourg - Hamm		100.00	99.99	IG
Gemstar	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois - 75001 Paris	513 533 612	99.68	99.68	IG
Limagrain Genetics Inc.	Canada	Centre CDP Capital - 1001 Victoria Square – Bloc E – 8 <sup>th</sup> Floor - Montreal H2Z 2B7		100.00	100.00	IG
Mikado Seed Holding K.K.	Japon	1203 Hoshiguki-Cho - Chuo-Ku Chiba-Shi		64.73	64.73	IG
VCC Japan	Japon	15-13 Nampeidaicho - Shibuya-Ku Tokyo		100.00	100.00	IG
VCC Seeds Israel Ltd	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner CPA - 76 Herzl Street - Haifa		100.00	100.00	IG
Vilmorin & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	377 913 728	100.00	100.00	IG
Vilmorin 1742	France	6 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	504 933 953	100.00	100.00	IG
Vilmorin Hong-Kong Ltd	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1Queen's Road East – Hong-Kong		72.50	72.50	IG
Vilmorin Luxembourg SA	Luxembourg	11 avenue Emile Reuter - L 2420 Luxembourg		99.99	99.99	IG
Vilmorin USA Corp	États-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		100.00	100.00	IG
<b>Semences de grandes cultures</b>						
Biogemma	France	1 rue Edouard Colonne – 75001 Paris	412 514 366	55.01	55.01	IG
Biogemma UK Ltd	Royaume-Uni	Science Park - 200 Milton Road - Cambridge CB4 0GZ		100.00	55.01	IG
Biogemma USA Corp	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		100.00	55.01	IG
Genoplante-Valor SAS	France	523 Place des Terrasses – 91034 Évry	439 202 821	33.33	29.33	ME
<b>Limagrain Europe</b>						
Belgian Seeds Company Agro	Belgique	Karrewegstraat 138 – 9800 Deinze		100.00	79.96	IG
Ceres Nederland BV	Belgique	Tinstraat 4 – 4823 AA Breda		100.00	79.96	IG
Clovis Matton	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	79.96	IG
De Wulf & Co	Belgique	58 rue de la Gare – 7780 Comines		100.00	79.96	IG
Eurodur	France	Loudes – 11400 Castelnaudary	338 982 614	47.45	37.94	IP
GIE Semences de Brie	France	RD 402 – 77390 Chaumes-en-Brie	388 147 845	50.00	39.98	IP
Limagrain A/S	Danemark	Marsalle III - 8700 Horsens		100.00	79.96	IG
Limagrain Belgium BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100.00	79.96	IG
Limagrain Central Europe	France	Biopôle Clermont-Limagne – 63360 Saint-Beauzire	438 205 320	99.99	79.95	IG
Limagrain Central Europe Cereals S.r.o.	République Tchèque	Sazecska 8 - 108 25 Prague 10 Malesice		100.00	79.96	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Limagrain D.O.O Beograd	Serbie	Bulevar Oslobođenja 127 - Novia Sad 21000		100.00	79.96	IG
Limagrain Europe	France	Ferme de l'Etang – BP 3 – 77390 Verneuill'Etang	542 009 824	79.96	79.96	IG
Limagrain GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp - Edemissen – D 31234		100.00	79.96	IG
Limagrain Iberica	Espagne	Ctra Pamplona - Huesca Km 12 - Elorz - Navarra 31470		100.00	79.96	IG
Limagrain Italia Spa	Italie	Via Frescarolo 115 - Busseto PR 43011		100.00	79.96	IG
Limagrain Magyarorszag	Hongrie	Gyar Ut.2, PF 325 - Budaörs H 2040		100.00	79.95	IG
Limagrain Moldova Srl	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 - Chisinau 2004		100.00	79.96	IG
Limagrain Nederland BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	79.96	IG
Limagrain Nederland Holding BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	79.96	IG
Limagrain Romania SA	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti KM15.2 Orasul Otopeni - Judetul Ilfov 8244		97.14	77.67	IG
Limagrain RU	Russie	Odesskaya street 41/43, room 1 350020 Krasnodar		100.00	79.96	IG
Limagrain Tohum Islah Ve Uretim Sanayi Ticaret As	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak N° 17/136 Kozyatagi-Erenkoy Istanbul 34742		67.00	53.57	IG
Limagrain UK Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	79.96	IG
Limagrain Ukraine T.O.V.	Ukraine	Pavlivska 10 street off.7 - 01054 Kiev		100.00	79.96	IG
Nickerson International Research	France	Rue Limagrain – 63720 Chappes	388 170 938	100.00	79.96	IG
Nickerson Sugar Beet Seed Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	79.96	IG
Seedline	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	79.96	IG
Soltis	France	Domaine de Sandreau 31700 Mondonville-Blagnac	420 327 231	50.00	39.98	IP
Unisigma GIE	France	2 rue Petit Sorri – 60480 Froissy	317 760 668	46.00	36.78	ME
<b>AgReliant</b>						
AgReliant Genetics LLC	États-Unis	1122 E 169th Street Westfield, IN 46074		50.00	50.00	IP
AgReliant Inc.	Canada	Concession n° 4 - Dover Township Pain Court - Ontario NOP IZO		50.00	50.00	IP
<b>Limagrain Cereal Seeds</b>						
Australian Grain Technologies Pty Ltd	Australie	University of Adelaide – Waite campus building 4B – 5064 URRBRAE S.A.		32.77	32.77	ME
Investigacion Trigo	Argentine	Lavalle 1527, 11 <sup>th</sup> floor – Office 44 – Buenos Aires		50.00	50.00	IP
Limagrain Cereal Seeds LLC	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 – Delaware		65.00	65.00	IG
Trio Research Inc.	Etats-Unis	6414 N Sheridan Street – KS 67204 Wichita - Kansas		100.00	65.00	IG
<b>Limagrain South America</b>						
Limagrain South America	Argentine	Calle Esmeralda 130 4to piso – Buenos Aires		100.00	100.00	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
<b>Limagrain Asia</b>						
Atash Seeds Private Ltd	Inde	Discoverer 9 <sup>th</sup> floor – International Tech Park – Whitefield Road – 560066 Bangalore		61.26	61.26	IG
Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd	Chine	9th/F Xindaxin Building, n°168 Huangxing Middle Road Changsha (410005) Hunan		46.50	33.71	IP
Yuan Longping High-Tech Agricultural Company Ltd	Chine	Agriculture Hi-Tech Park, Mapoling, Second Yuanda Road, Furong District - Changsha		21.21	7.15	ME
<b>Semences potagères</b>						
Bio Seeds	Pays-Bas	Blaak 31 – 3011 GA Rotterdam		25.00	25.00	ME
<b>Mikado Kyowa Seed</b>						
Mikado Kyowa K.K.	Japon	15-13 Nanpeidai-Shibuya-Ku 150-0036 Tokyo		69.27	60.45	IG
Dalian Mikado International Seed Co Ltd	Chine	Room 2702 – Liangjiju International Building – Dalian - 116011		80.00	48.36	IG
<b>Vilmorin SA</b>						
Anadolu Tohum Uretim Ve Pazarlama Anonim Sirketi	Turquie	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 Pendik Istanbul 34903		100.00	99.95	IG
Vilmorin Atlas	Maroc	158 boulevard Abdellah Ben Yacine 20300 Casablanca		70.00	69.97	IG
Vilmorin do Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 Campinas, Estado de Sao Paulo 13025 -151 Cambui 151 Campinas/SP		100.00	99.95	IG
Vilmorin Iberica SA	Espagne	Calle Joaquim Orozco 17 - 03006 Alicante		99.91	99.86	IG
Vilmorin Inc.	États-Unis	2551 North Dragon - 85745 Tucson Arizona		100.00	100.00	IG
Vilmorin Italia Srl	Italie	Center Gross CP 97 - Blocco 22 Via dei Notai 123 - 40050 Funo		100.00	99.95	IG
Vilmorin SA	France	Route du Manoir – 49250 La Ménitrie	562 050 864	99.95	99.95	IG
<b>HM - Clause</b>						
Alliance Semillas de Argentina	Argentine	Cochrane 2848 CP 1419 Capital Federal Buenos Aires		100.00	100.00	IG
Alliance Semillas SA	Chili	Casa Matriz – Hundaya 27 – Oficina 201 Las Condas Santiago		51.00	51.00	IG
Ceekay Seeds & Seedlings Pvt. Ltd	Inde	59/1, 8th Main, Radhakrishna Layout Padmanabha Nagar 560070 Bangalore-Karnataka		100.00	99.97	IG
Clause	France	Rue Louis Saillant – 26800 Portes-les-Valence	435 480 546	99.97	99.97	IG
Clause (Thailand) Ltd	Thaïlande	11th Floor, Panjabhum Building 127 South Sathorn Road, Tungmahamek 10120 Sathorn Bangkok		100.00	99.97	IG
Clause Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Miguel Penteadó n°138 Jardim Chapado CEP 13070118 Campesinas SP		100.00	99.97	IG
Clause India Private Ltd	Inde	6-1 - 20/2, Walker Town 500025 New Bhoiguda - Secunderabad		100.00	99.97	IG
Clause Italia	Italie	Via Emilia 11 – 10078 Venaria Real		100.00	99.97	IG



Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Clause Maghreb Eurl	Algérie	Villa n°192 Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil - Chéraga		100.00	99.97	IG
Clause Polska	Pologne	Al. Jerozolimskie 56c, 00-803 Warszawa		100.00	99.97	IG
Clause Spain SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n°17 La Mojenera Almeria 04745	A-46031258	100.00	99.97	IG
Harris Moran Seed Company	États-Unis	555, Codoni avenue 95352 Modesto (Californie)		100.00	100.00	IG
Henderson Seed Group Trading AS Clause Pacific	Australie	165, Templestowe Road Lower Templestowe 3105 Bulleen Victoria		100.00	99.97	IG
Ica Seeds SAC	Pérou	Fundo la Viña S/N Caserio La Poruma Ica		100.00	100.00	IG
Leafyco	Etats-Unis	21866 Rosehart Way – 93908-9736 Salinas - Californie		100.00	100.00	IG
Mesa Maize	Etats-Unis	1857 J 6/10 Rd, CO 81521 Fruita, Mesa County		100.00	100.00	IG
Plant Development Australia	Australie	165, Templestowe Road - Templestowe Lower – VIC 3107		100.00	99.97	IG
PT Clause Indonesia	Indonésie	Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 Mertoyudan 56172 Magelang Jawa Tengah		100.00	99.97	IG
Semillas Harris Moran Mexicana	Mexique	Blvd. V. Carranza 2378-A Mexicali, BV Mexico CP		100.00	100.00	IG
Su Tarim Turizm Insaat Taahhut Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	Ali Cetinkaya Caddesi No : 125/7 07300 Antalya		51.00	50.98	IG
<b>Hazera-Nickerson</b>						
Asamia Cold Storage	Israël	DN Shikmim - Brurim		100.00	100.00	IG
Biotech Mah Management	Israël	DN Shikmim - Brurim		50.00	50.00	IP
Hazera Agriculture Technology and Services (Beijing) Co	Chine	17 Jian Guo Men Wai St 28th Floor, Suite 210 Chao Yan District – Beijing		100.00	100.00	IG
Hazera Do Brasil Comercio de Sementes	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra 13825-000 Sao Paulo		100.00	100.00	IG
Hazera Espana 1990	Espagne	c/o Landwell, Paseo de la Castellana 53 Madrid		100.00	100.00	IG
Hazera Genetics	Israël	Brurim Farm MP - 79837 Shikmim		100.00	100.00	IG
Hazera Genetics Mexico (2000) Ltd	Israël	Brurim MP - 79837 Shikmim		100.00	100.00	IG
Hazera Hellas Seeds & Plant Material	Grèce	Agamemnonos str. 51-53 Kallithea – 17675 Athens		100.00	100.00	IG
Hazera Holding International BV	Israël	DN Shikmim - 79837 Brurim		100.00	100.00	IG
Hazera Ltd	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd TM Building - Pope Hennessy Street - Port-Louis		100.00	100.00	IG
Hazera Seeds Inc	États-Unis	6601 Lyons Suite H 10 – Coconut Creek 33073 - Florida		100.00	100.00	IG
Hazera Tohumculuk Ve Ticaret	Turquie	Gencilik Mahallesi, Fevzi Cakmak Cad. 2 Mahmut Cil Apt. n°75 D7 Antalya 07100		99.99	99.99	IG
Nickerson Zwaan BV	Pays-Bas	Schanseind 27 BP28 - 4921 Pm Made		100.00	100.00	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Nickerson Zwaan GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp D31234 Edemissen		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Seeds Private	Inde	312 Batarayanpura BB Road Opposite L&T Gate - 560 092 Bangalore		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Ltd	Royaume-Uni	Joseph Nickerson Research Centre Market Rasen LN7 6DT Rothwell		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan SA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	319 Pine Avenue, Ferndale Randburg 2125		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Sp. Zo.o.	Pologne	Ul. Gersona 8 - 03307 Warszawa		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Ukraine	Ukraine	Professora Pidvysotskogo Str. 6-B, non residential premises 3,4,5 - 01013 Kiev		100.00	100.00	IG
<b>Produits de jardin</b>						
Top Green SAS	France	ZA Les Pains - Les Alleuds 49320 Brissac Quince	432 004 679	33.33	33.33	ME
<b>Oxadis</b>						
C.H. Van den Berg BV	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1& 8A - Po Box 4 (1693) Am Wervershoof		100.00	99.98	IG
CNOS-Garden Sp. Zo.o.	Pologne	Ul Kopanina 28/32 - 60 951 Poznan		100.00	99.98	IG
Flora Geissler GmbH	Suisse	Müliwisstrasse 212 - 5467 Fisibach		100.00	99.98	IG
Oxadis	France	65, rue de Luzais - BP 37 38291 St Quentin Fallavier	959 503 111	99.98	99.98	IG
<b>Suttons</b>						
Suttons Seeds (Holding) Ltd	Royaume-Uni	Woodview Road – Paignton Devon - TQ4 7NG		100.00	100.00	IG

**Mode de consolidation :**

IG : intégration globale

IP : intégration proportionnelle

ME : mise en équivalence

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des coûts de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les notes 1.10.1 et 8 fournissent une information appropriée ;
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.23 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 14, 15 et 16 de l'annexe donnent une information appropriée ;
- La note 1.16 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait

l'objet d'une évaluation par des actuaires externes au 30 juin 2010. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 24 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 4 octobre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Catherine Porta  
Associée

Visas 4  
*Commissariat*



Corinne Besson  
Associée

## COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 30 JUIN 2010

### 1 – Compte de résultat exercice 2009-2010

en milliers d'euros	Notes annexes	09-10	08-09
<b>Chiffre d'affaires</b>	1	<b>37 327</b>	<b>33 993</b>
Achats consommés		-	-
<b>Marge brute</b>		<b>37 327</b>	<b>33 993</b>
Autres produits d'exploitation	2	1 278	1 098
Reprises de provisions	3	2	1
<b>Ressources d'exploitation</b>		<b>38 607</b>	<b>35 092</b>
Frais de personnel		-10 268	-10 180
Impôts et taxes		-450	-614
Autres frais de fonctionnement		-27 029	-23 704
Dotations aux amortissements	3	-1 275	-1 401
Dotations aux provisions	3	-180	-
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-39 202</b>	<b>-35 899</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-595</b>	<b>-807</b>
Opérations en commun	4	<b>-5 164</b>	<b>-4 868</b>
Résultat financier	5	26 461	36 369
Résultat exceptionnel	6	6 258	-1 166
Impôts et participation	7	5 687	7 476
<b>Résultat net</b>		<b>32 647</b>	<b>37 004</b>

## 2 – Bilan au 30.06.2010 – actif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant brut au 30.06.10	Amortissement Provisions	Montant net au 30.06.10	Montant net au 30.06.09
Immobilisations incorporelles	8	12 938	-7 362	5 576	4 566
Immobilisations corporelles	9	273	-158	115	124
Immobilisations financières	10	743		743	650
Participations	10	716 213	-4 080	712 133	670 836
Créances rattachées à des participations	10	13 950		13 950	27 000
Prêts	10	125		125	99
<b>Actif immobilisé</b>		<b>744 242</b>	<b>11 600</b>	<b>732 642</b>	<b>703 275</b>
Stock				-	-
Avances et acomptes versés	11	30		30	24
Créances	11	274 941		274 941	222 692
Capital appelé non versé	12			-	-
Valeurs mobilières de placement	13	233 771		233 771	140 753
Disponibilités		681		681	1 144
<b>Actif circulant</b>		<b>509 423</b>		<b>509 423</b>	<b>364 613</b>
Comptes de régularisation actif	14	3 005		3 005	5 713
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 256 670</b>	<b>11 600</b>	<b>1 245 070</b>	<b>1 073 601</b>
Engagements reçus	25			199 405	251 760
Créances garanties par des sûretés réelles	26			733	636

## 3 – Bilan au 30.06.2010 - passif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant net au 30.06.10	Montant net au 30.06.09
Capital		262 576	204 226
Primes d'émission		350 516	210 926
Réserves		11 034	9 184
Report à nouveau		13 032	1 575
Résultat de l'exercice		32 647	37 004
Provisions réglementées			-
<b>Capitaux propres</b>	15	<b>669 805</b>	<b>462 915</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	16	<b>2 991</b>	<b>3 376</b>
Emprunts et dettes financières	17	557 229	585 015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	6 667	8 795
Autres dettes	18	7 258	13 212
<b>Passif exigible</b>		<b>571 154</b>	<b>607 022</b>
Comptes de régularisation passif	19	1 120	288

<b>Total du passif</b>		<b>1 245 070</b>	<b>1 073 601</b>
Engagements donnés	25	301 794	344 490
Dettes garanties par des sûretés réelles	27	23 783	27 180

#### **4 – Tableau des flux de trésorerie au 30.06.2010**

(en millions d'euros)

	<b>09-10</b>	<b>08-09</b>	<b>07-08</b>
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat de l'exercice	32.6	37	4.2
Amortissements et provisions	2.8	-0.7	-5.1
Amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes perçus			
Impôts différés			
Résultat sur opérations en capital	-4.8	1	21.4
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>30.6</b>	<b>37.3</b>	<b>20.5</b>
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant			
→Stocks			
→Créances	7.6	5.4	-3.2
→Dettes à court terme	-7.1	2.7	5.9
<b>Trésorerie affectée aux opérations d'exploitation</b>	<b>0.4</b>	<b>8.1</b>	<b>23.3</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Prix de cession des actifs immobilisés	11.4		
Acquisition d'immobilisations			
→Immobilisations incorporelles	-2.3	-2.3	-0.3
→Immobilisations corporelles	0	0	-0.2
→Immobilisations financières	-48.9	-16.5	-48.6
→Charges étalées sur emprunt	-0.5	0	-2.5
Variation de périmètre – acquisitions (1)			
Variation de périmètre - cessions (1)			
Variation de prêts et créances immobilisées	12.9	27.5	17.4
Incidence des décalages de trésorerie			
<b>Trésorerie affectée aux investissements</b>	<b>-27.3</b>	<b>8.7</b>	<b>-34.3</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Variation des capitaux propres	197.9		
Variation des dettes financières	-23.9	-16.3	69.9
Distribution de dividendes	-23.7	-22.2	-22.2
Incidence des décalages de trésorerie			
<b>Trésorerie affectée aux opérations de financement</b>	<b>150.4</b>	<b>-38.5</b>	<b>47.7</b>
<b>INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE</b>			
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>154.1</b>	<b>15.6</b>	<b>36.7</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE (2)</b>	<b>164.2</b>	<b>148.6</b>	<b>111.9</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (2)</b>	<b>318.3</b>	<b>164.2</b>	<b>148.6</b>

(1) Net de la trésorerie acquise ou cédée

(2) Intégrant des avances de trésorerie comptabilisées en Autres créances

## **5 – Annexe aux comptes sociaux au 30.06.2010**

### **▪ Faits caractéristiques**

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi au cours de l'exercice 2009-2010 sa politique de croissance externe, notamment en Australie par une prise de participation complémentaire d'Australian Grain Technologies Pty Ltd, en Inde par une prise de participation majoritaire d'Atash Seeds Private Ltd, en Amérique du Nord par une prise de participation minoritaire au sein d'Arcadia Biosciences Inc. et en Amérique du Sud par une prise de participation avec un partenaire argentin de Limagrain South America.

Par ailleurs, pour financer sa croissance et sa stratégie d'acquisition, Vilmorin a lancé avec succès une augmentation de capital suivie par son principal actionnaire Groupe Limagrain Holding à hauteur de 72%, et par le public à hauteur de 28%.

### **▪ Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels 2009-2010 sont présentés conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

#### */ Immobilisations incorporelles et corporelles*

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des logiciels et des licences de recherche.

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Certains actifs incorporels à durée de vie indéfinie peuvent ne pas faire l'objet d'un plan d'amortissement.

Les principales durées correspondent à celles généralement retenues dans le secteur d'activité :

- constructions : 10 à 20 ans.
- installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans.
- autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau) : 5 à 10 ans.

#### */ Immobilisations financières*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (prix d'acquisition augmenté des frais accessoires).

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à l'activité développée, aux résultats dégagés et aux perspectives d'évolution. Lorsque cette valeur le justifie, une provision est constituée en considération de la valeur attachée à la participation et de la quote-part de capitaux propres détenus.

Les actions propres sont présentées sous la rubrique « valeurs mobilières de placement » dans le cadre du contrat de liquidité.

#### */ Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



/ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au cours de mutualisation en vigueur dans le groupe. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les différences d'actualisation sont portées au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change existant à la clôture font l'objet d'une provision pour risque de change, à l'exception des pertes latentes résultant de créances et dettes libellées dans la même devise et de même terme, pour lesquels les pertes et gains latents sont compensés.

/ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

/ Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt de manière linéaire.

/ Changements de méthode d'évaluation et de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice

Néant.

/ Convention d'écriture

La société Vilmorin & Cie est dénommée Vilmorin dans la présente annexe.

▪ **Compléments d'information sur les éléments significatifs**

**/ Notes de compte de résultat**

**Note 1**

**Chiffre d'affaires**

	09-10			08-09
En K€	France	Etranger	Total	Total
Prestations de services	18 994	10 212	29 206	26 459
Autres produits annexes	7 781	340	8 121	7 534
<b>Total</b>	<b>26 775</b>	<b>10 552</b>	<b>37 327</b>	<b>33 993</b>

Le chiffre d'affaires se compose principalement des prestations de services réalisées au profit des filiales, facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels engagés. Les autres produits annexes correspondent à des mises à disposition de personnel auprès des filiales et à des refacturations de programmes de biotechnologies.

**Note 2**

**Autres produits**

En K€	09-10	08-09
Subventions d'exploitation	19	6
Transfert de charges d'exploitation	1 259	1 092
<b>Total</b>	<b>1 278</b>	<b>1 098</b>

Les transferts de charges d'exploitation sont constitués essentiellement de refacturation de coûts de maintenance ERP et de frais de personnel détaché.

### Note 3

#### Dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation

En K€	09-10		08-09	
	Reprises	Dotations	Reprises	Dotations
Amortissement des immobilisations	-	1 275	-	1 401
Autres provisions d'exploitation	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	2	180	1	-
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1 455</b>	<b>1</b>	<b>1 401</b>

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond pour 180 milliers d'euros à une indemnité à verser.

La reprise de provisions pour risques et charges correspond à l'ajustement en matière de médailles du travail.

### Note 4

#### Opérations en commun

Ces opérations correspondent à la quote-part de Vilmorin dans des sociétés en participation développant des programmes de recherche.

### Note 5

#### Résultat financier

En K€	09-10		08-09	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de participation	-	40 404	-	48 813
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	-	683	-	2 966
Différences de change	2 977	3 769	8 297	6 306
Intérêts divers	18 420	4 535	25 511	13 230
Charges ou produits sur cession de valeurs mobilières de placement	122	108	585	146
Dotations et reprises de provisions	2 059	539	4 166	3 467
<b>Total</b>	<b>23 578</b>	<b>50 038</b>	<b>38 559</b>	<b>74 928</b>

Les produits de participation correspondent aux dividendes perçus des sociétés filiales.

Le produit des autres créances correspond aux intérêts perçus sur le prêt consenti à la société Limagrain Europe. Leur diminution est directement liée à la réduction du nominal ainsi qu'au taux variable appliqué.

Les différences de change concernent principalement le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, le shekel israélien et le dollar australien.

Il ressort une charge nette sur cession de valeurs mobilières de placement intégralement liée au contrat d'animation des titres Vilmorin.

Les intérêts divers se composent principalement :

- Pour les charges : des frais financiers sur l'emprunt à moyen terme syndiqué, les OCEANE, l'emprunt moyen terme auprès de la banque de Tokyo, sur les comptes courants des filiales et sur les concours bancaires, spots et découverts.
- Pour les produits : des intérêts sur les comptes courants des filiales, sur les couvertures de taux et sur les certificats de dépôts.

Les dotations et reprises de provisions comprennent : (en milliers d'euros)

	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
• Des provisions sur titres de participations consolidés :		
- Vilmorin 1742	1 080	
- PT Clause Indonesia		125
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'emprunt	418	
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'OCEANE	501	
• Des provisions pour écart de conversion	60	414
	<b>2 059</b>	<b>539</b>

## Note 6 Résultat exceptionnel

En K€	09-10		08-09	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Sur opérations de gestion	1 689	479	1 330	-
Sur opérations en capital	6 653	13 911	11 659	9 074
Sur dotations /reprises exceptionnelles	47	257	599	3 348
<b>Total</b>	<b>8 389</b>	<b>14 647</b>	<b>13 588</b>	<b>12 422</b>

Le résultat exceptionnel constitue un produit net de 6 258 milliers d'euros, correspondant aux principales opérations suivantes :

- Sur opérations de gestion : prise en charge de loyers pour 1 689 milliers d'euros liée aux engagements pris lors de la cession des titres de la société Flora Frey en 2007-2008 et d'encaissements de loyers sur une partie des locaux pour 479 milliers d'euros.
- Sur opérations en capital : se compose d'une plus-value de cession sur la participation dans un laboratoire nord-américain pour 4 800 milliers d'euros et de l'indemnité d'earn out de Flora Frey de 2 500 milliers d'euros.
- Sur dotations/reprises : le débouclage des provisions 2008-2009 (Flora Frey) fait apparaître un impact sur le résultat de 210 milliers d'euros sur cet exercice en couverture des montants ci-dessus.

## Note 7

### Impôts sur les bénéfiques

En K€	09-10	08-09
Impôt sur les sociétés	-	-
Intégration fiscale/charges	-	-
Intégration fiscale/produits	4 516	6 383
Crédit d'impôt recherche et mécénat	1 171	1 093
<b>Total</b>	<b>5 687</b>	<b>7 476</b>

Une intégration fiscale existe entre Vilmorin et les sociétés Clause SA et Oxadis SA depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

La société Vilmorin 1742 est rentrée au 1<sup>er</sup> juillet 2008 dans l'intégration fiscale de Vilmorin, la société Gemstar SA fait également partie du groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Chaque société filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était indépendante, Vilmorin conserve à son profit les économies d'impôt réalisées.

Au titre de l'exercice 2009-2010, la répartition de l'impôt est la suivante : (en milliers d'euros)

• Clause SA :	+ 6 493
• Oxadis SA :	+ 494
• Vilmorin 1742 :	0
• Vilmorin :	- 2 471
• Crédit d'impôt	+ 1 171
<b>Soit au total</b>	<b>+ 5 687</b>

En K€	Allègements de la dette future d'impôt	Accroissements de la dette future d'impôt
Ecart de conversion	1 245	-
Provision pour risque de change	0	-
Provisions liées aux engagements	0	-

## / Notes de bilan

### Note 8

#### Immobilisations incorporelles

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.09	Acquisitions	Reclassement	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.10
Concessions, brevets, licences	10 479	982	162	-	11 623
Immobilisations incorporelles en cours	206	1 271	- 162	-	1 315
<b>Total</b>	<b>10 685</b>	<b>2 253</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>12 938</b>

Les concessions, brevets et licences comprennent des logiciels et des licences de recherche. Au cours de l'exercice 2009-2010, ont été acquis des licences pour 597 milliers d'euros et un droit d'accès à des technologies pour 547 milliers d'euros (non amortissable, licence perpétuelle).

Conformément à l'évolution de la réglementation (règlement N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs), les charges à répartir relatives aux accords conclus avec les sociétés néerlandaises Bio seeds BV et Keygene NV au cours de l'exercice 2000-2001 ont été reclassées en immobilisations incorporelles, puisqu'ayant le caractère de licences d'exploitation, pour leur montant non amorti au 30 juin 2005, soit 4 852 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la société Vilmorin a conclu un accord avec les sociétés néerlandaises Bio Seeds BV et Keygene NV, lui ouvrant un accès illimité à différentes techniques, banques de données et savoir-faire développés depuis plus de dix ans dans le domaine des biotechnologies (marqueurs moléculaires, transgénèse, cartographie des espèces...).

L'engagement initial souscrit de manière irrévocable portait sur 8 millions d'euros payables sur la base d'un échancier défini jusqu'en 2005 ; il ouvrait un accès immédiat et illimité aux éléments décrits ci-dessus. Cet engagement s'accompagne, pour les années futures, d'un accord de recherche visant à améliorer les technologies existantes et à en développer de nouvelles.

L'accord conclu ouvre à Vilmorin des perspectives économiques favorables lui permettant notamment :

- d'économiser des moyens importants en main d'œuvre et surfaces d'essais
- d'accélérer les délais de sortie et de mise en marché de nouvelles variétés
- d'optimiser les caractéristiques de ces nouvelles variétés, les rendant ainsi plus compétitives.

La durée moyenne du cycle d'exploitation des variétés étant de longue durée, généralement supérieure à dix ans, le plan d'amortissement a été limité à dix ans. Cet amortissement a commencé au 1<sup>er</sup> juillet 2001 compte tenu de la date de signature de l'accord (fin juin 2001).

<b>Amortissements En K€</b>	<b>Total au 01.07.09</b>	<b>Dotations</b>	<b>Sorties de l'actif</b>	<b>Total au 30.06.10</b>
Concessions, brevets, licences	6 119	1 243	-	7 362
<b>Total</b>	<b>6 119</b>	<b>1 243</b>	<b>-</b>	<b>7 362</b>

## **Note 9**

### **Immobilisations corporelles**

<b>Brut En K€</b>	<b>Valeur brute au 01.07.09</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Sorties de l'actif</b>	<b>Valeur brute au 30.06.10</b>
Autres immobilisations corporelles	250	23	-	273
<b>Total</b>	<b>250</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>273</b>

<b>Amortissements En K€</b>	<b>Total au 01.07.09</b>	<b>Dotations</b>	<b>Sorties de l'actif</b>	<b>Total au 30.06.10</b>
Autres immobilisations corporelles	126	32	-	158
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>158</b>

## Note 10

### Immobilisations financières

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.09	Acquisitions	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.10
Titres de participation	673 961	48 862	- 6 610	716 213
Créances rattachées à des participations	27 000	450	- 13 500	13 950
Prêts	99	29	- 3	125
Autres créances immobilisées	636	97		733
Autres immobilisations financières	14		- 4	10
<b>Total</b>	<b>701 710</b>	<b>49 438</b>	<b>- 20 117</b>	<b>731 031</b>

L'augmentation des titres de participation est relative à :

- L'acquisition de titres de Australian Grain Technologies Pty Ltd :	959 milliers d'euros
- L'acquisition des titres d'Arcadia Biosciences, Inc.:	18 892 milliers d'euros
- La participation à l'augmentation de capital de Atash Seeds Private Ltd :	5 808 milliers d'euros
- L'acquisition de titres de Limagrain South America :	3 764 milliers d'euros
- L'acquisition de titres de Investigacion Trigo :	571 milliers d'euros
- L'acquisition de titres de Vilmorin USA Corp :	2 867 milliers d'euros
- L'acquisition de titres de Vilmorin :	16 000 milliers d'euros
- La création de la société VCO Participations	1 millier d'euros

Les cessions de titres de participations correspondent à :

- La cession de 100% des titres PT Clause Indonesia :	272 milliers d'euros
- La cession de la participation minoritaire dans un laboratoire de biotechnologies nord-américain	6 338 milliers d'euros

Les créances rattachées à des participations sont constituées d'un prêt consenti à la société filiale Limagrain Europe pour 13 500 milliers d'euros au 30 juin 2010 et d'une avance à la société filiale Atash Seeds Private Ltd pour 450 milliers d'euros au 30 juin 2010.

Provisions En K€	Total au 01.07.09	Dotations	Reprises	Total au 30.06.10
Titres de participation	3 125	1 080	125	4 080
Prêts	-			
<b>Total</b>	<b>3 125</b>	<b>1 080</b>	<b>125</b>	<b>4 080</b>

Il a été constitué des dotations aux provisions sur titres de participation suivantes :

• Vilmorin 1742	1 080 milliers d'euros
-----------------	------------------------

Il a été repris, suite à leur cession, la provision sur titres de :

• PT Clause Indonesia	125 milliers d'euros
-----------------------	----------------------

## Note 11

### Créances

En K€	30.06.10	30.06.09
Fournisseurs avances versées	30	24
Clients et comptes rattachés	2 338	2 074
Autres créances d'exploitation	2 036	7 687
Comptes courants	270 452	212 931
Comptes courants intégration fiscale	115	-
Provision sur créances	-	-
<b>Total</b>	<b>274 971</b>	<b>222 716</b>

Les autres créances d'exploitation se composent principalement d'une créance d'impôt sur les sociétés et TVA pour 324 milliers d'euros, de la participation aux programmes de recherche Biogemma pour 901 milliers d'euros, d'une avance consentie à un partenaire recherche, Biotech Plant Genomic Fund pour 231 milliers d'euros, couverte par une provision pour risque de même montant, et d'une créance à recevoir de 500 milliers d'euros.

Les comptes courants financiers comprennent :

- Des avances à des sociétés liées, dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée de Vilmorin pour un montant de 250 648 milliers d'euros. Elles sont rémunérées aux conditions appliquées à l'ensemble du groupe, sur la base du coût moyen des ressources court terme du mois considéré + 0,18 %.
- Une avance consentie à la société VCC Seeds en Israël pour 466 milliers d'euros et portant intérêt au taux de 4 %.
- Une avance consentie à la société VCC Japan pour 4 533 milliers d'euros et portant intérêt au taux LIBOR JPY moyen 3 mois + 0,88 %.
- Une avance consentie à la société LG Inc pour 14 805 milliers d'euros et portant intérêt au taux de LIBOR CAD + 0,59 %.

**Note 12**  
**Capital souscrit appelé non versé**

Néant

**Note 13**  
**Valeurs mobilières de placement**

En K€	30.06.10	30.06.09
Actions propres	15	492
Autres valeurs mobilières de placement	133 756	261
Certificats de dépôt	100 000	140 000
<b>Total</b>	<b>233 771</b>	<b>140 753</b>

Les actions propres représentent 219 titres au 30 juin 2010 au prix unitaire moyen de 66,88 euros. Au cours de l'exercice 2009-2010, il a été procédé à l'acquisition de 150 776 titres au prix unitaire moyen de 73,54 euros et à la cession de 157 748 titres au prix unitaire moyen de 73,31 euros.

Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées par des SICAV de trésorerie dont la valeur vénale est proche de la valeur comptable.

Les certificats de dépôts sont composés de 50 millions d'euros à échéance du 16 septembre 2010 au taux de 0,97%, 50 millions d'euros à échéance du 28 septembre 2010 au taux de 1,17%.

**Note 14**  
**Comptes de régularisation actif**

En K€	30.06.10	30.06.09
Charges constatées d'avance	793	2 667
Frais d'émission d'emprunts à étaler sur plusieurs exercices	2 109	2 527
Ecarts de conversion actif	103	519
<b>Total</b>	<b>3 005</b>	<b>5 713</b>

Les frais d'émission d'emprunts à étaler correspondent aux commissions versées lors de la mise en place de l'emprunt à moyen terme syndiqué en juillet 2006 et à celles versées lors de l'émission des OCEANE en juin 2008.



## Note 15 Capitaux propres

En K€	30.06.09	Affectation du résultat	Distribution du résultat	Résultat de l'exercice	Mouvements de l'exercice	30.06.10
Capital social	204 226				58 350	262 576
Primes d'émission	210 926				139 590	350 516
Réserve légale	9 184	1 850				11 034
Report à nouveau	1 575	35 154	- 23 704		7	13 032
Résultat de l'exercice	37 004	- 37 004		32 647		32 647
Amortissements dérogatoires	0					0
<b>Total</b>	<b>462 915</b>	<b>0</b>	<b>- 23 704</b>	<b>32 647</b>	<b>197 947</b>	<b>669 805</b>

Le capital social est composé de 17 218 101 actions de 15,25 euros chacune.

L'augmentation de la réserve légale correspond à l'affectation du résultat au 30 juin 2010 décidée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 8 décembre 2009.

La variation du report à nouveau correspond à l'écart entre le solde reporté à nouveau et la distribution des dividendes de l'exercice pour 23 704 milliers d'euros.

## Note 16 Provisions pour risques et charges

En K€	30.06.09	Dotations	Reprises	30.06.10
Provisions pour risque de change	414	30	- 414	30
Autres provisions pour risques	200	31	-	231
Provisions pour charges	2 762	227	- 259	2 730
<b>Total</b>	<b>3 376</b>	<b>288</b>	<b>- 673</b>	<b>2 991</b>

Une provision pour risque de change a été constituée pour 30 milliers d'euros.

La provision pour charges correspond :

- à la provision pour médailles du travail pour 10 milliers d'euros
- au solde des obligations liées à la cession des titres Flora Frey pour 2 540 milliers d'euros
- à la provision pour indemnités à payer de 180 milliers d'euros.

## Note 17 Emprunts et dettes financières

En K€	30.06.09	Accroissement	Remboursement	Effet Change	30.06.10
<b>Emprunts à long terme</b>					
Emprunts obligataires convertibles : Océane	156 687	6 729	- 7 188	-	156 228
Emprunts à moyen et long termes	237 292	87	- 23 509	-	213 870
<b>Total long terme</b>	<b>393 979</b>	<b>6 816</b>	<b>- 30 697</b>		<b>370 098</b>
Concours bancaires courants	24 611	36 081	- 24 611	-	36 081
Spot euros et devises	91 902	64 039	- 65 106	-	90 835
Comptes courants	74 523	19 424	- 33 732	-	60 215
<b>Total court terme</b>	<b>191 036</b>	<b>119 544</b>	<b>- 123 449</b>	-	<b>187 131</b>
<b>Total emprunts</b>	<b>585 015</b>	<b>126 360</b>	<b>- 154 146</b>	-	<b>557 229</b>

### Caractéristiques des OCEANE émises

Date d'émission	06.06.08
Nombre d'obligations émises	958 579
Montant total de l'émission	149 500 milliers d'euros
Echéance	01.07.2015 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.2013
Taux d'intérêt	4.5%

Une OCEANE donne droit à une action, rapport qui pourra être modifié selon les critères décrits dans la note d'opération déposée auprès de l'AMF sous le numéro de visa 08-107.

### Caractéristiques des emprunts à long et moyen termes

<b>Montant d'origine des emprunts</b>	<b>300 M€</b>
En cours au 30.06.2010	175 M€
Taux	Euribor + marge
Garanties accordées	Non
Existence de « covenants »	Oui

## Note 18 Autres dettes

En K€	30.06.10	30.06.09
Dettes fiscales et sociales	3 848	4 502
Comptes courants intégration fiscale	301	6 541
Dettes sur immobilisations	2 262	1 536
Dettes fournisseurs et autres	6 667	8 795
Autres dettes d'exploitation	847	633
<b>Total</b>	<b>13 925</b>	<b>22 007</b>

Les dettes sur immobilisations comprennent principalement :

- Le montant retenu en garantie lors de l'acquisition des titres de la société Hazera Genetics (2003-2004) : 1 005 milliers d'euros,
- Le montant du capital non libéré sur Vilmorin 1742 : 500 milliers d'euros.

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement :

- Des avoirs à établir pour 198 milliers d'euros,
- Des produits financiers sur SWAP de taux pour 366 milliers d'euros.

## Note 19 Comptes de régularisation passif

En K€	30.06.10	30.06.09
Ecart de conversion	1 120	289
<b>Total</b>	<b>1 120</b>	<b>289</b>

## Note 20

### Echéancier des créances et dettes

<b>1 – Créances</b>	<b>- 1an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>+ 5 ans</b>	<b>Total au 30.06.10</b>
• Créances rattachées à des participations	13 950			13 950
• Prêts	4		121	125
• Autres créances immobilisées	147	586		733
• Autres immobilisations financières		10		10
• Fournisseurs, avances versées	30			30
• Clients et comptes rattachés	2 338			2 338
• Comptes courants financiers	270 452			270 452
• Autres créances d'exploitation	2 036			2 036
• Comptes courants d'intégration fiscale	115			115
• Charges constatées d'avance	794			794
• Frais d'émission d'emprunt à étaler sur plusieurs exercices	1 059	1 049		2 108
<b>Total</b>	<b>290 925</b>	<b>1 645</b>	<b>121</b>	<b>292 691</b>
<b>2 – Dettes</b>				
• Emprunts obligataires convertibles	6 728	149 500		156 228
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 485	163 590	6 795	213 870
• Spots	90 835			90 835
• Concours bancaires courants	36 081			36 081
• Fournisseurs et comptes rattachés	6 667			6 667
• Dettes fiscales et sociales	3 848			3 848
• Comptes courants financiers	60 215			60 215
• Comptes courants intégration fiscale	301			301
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 262			2 262
• Autres dettes d'exploitation	847			847
<b>TOTAL</b>	<b>251 269</b>	<b>313 090</b>	<b>6 795</b>	<b>571 154</b>

## Note 21

### Ventilation de l'effectif

<b>Répartition par catégorie</b>	<b>30.06.10</b>	<b>30.06.09</b>
Cadres	68	67
Non cadres	24	24
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>91</b>

<b>Répartition par fonction</b>	<b>30.06.10</b>	<b>30.06.09</b>
Administration	86	86
Recherche	6	5
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>91</b>

## Note 22

### Identité de la société consolidante

Société Coopérative Agricole Limagrain  
Siège social : Chappes (Puy-de-Dôme)  
N° Siret : 775.633.357.00014

## Note 23 Entreprises liées

En K€	Montant brut		Provisions et amortissements	
	Total	dont sociétés liées	Total	dont sociétés liées
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	716 213	701 086	4 080	1 080
Créances rattachées à des participations	13 950	13 950		
Prêts	125			
Autres immobilisations financières	10			
Autres créances immobilisées	733			
<b>Créances</b>				
Fournisseurs, acomptes versés	30			
Clients et comptes rattachés	2 338	2 214		
Comptes courants financiers	270 452	270 452		
Autres créances	2 035	8		
Comptes courants intégration fiscale	115	115		
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	213 870	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 667	3 552		
Comptes courants	60 215	57 762		
Dettes fiscales et sociales	3 848	-		
Comptes courants intégration fiscale	301	301		
Dettes sur immobilisations	2 262	500		
Autres dettes	847	193		
<b>Résultat financier</b>				
Charges financières	23 578	229		
Produits financiers	50 038	43 919		

**Note 24**

**Tableau des filiales et participations financières**

<u>FILIALES</u> <u>K€ ou</u> <u>KDEVICES</u>	<u>Capital</u>	<u>Capitaux</u> <u>Propres</u> <u>avant</u> <u>Répartition</u>	<u>% Détenu</u>	<u>Valeur</u> <u>Comptable</u> <u>Brute</u>	<u>Valeur</u> <u>Comptable</u> <u>Nette</u>	<u>Dividendes</u> <u>Encaissés</u>	<u>Chiffre</u> <u>d'affaires</u> <u>H.T.</u>	<u>Résultat</u>	<u>Cautions</u> <u>Avals</u>	<u>Avances</u>
<b>Participations &gt; 50 %</b>										
ATASH SEEDS PRIVATE LTD	INR 11 085	INR 312 210	61,26	5 808	5 808	-	INR 168 593	INR -30 212	-	-
BIOGEMMA	48 336	50 269	55,01	30 800	30 800	-	-	1 809	-	-
CLAUSE	10 061	71 062	99,97	50 194	50 194	21 575	123 638	29 018	-	24 000
GEMSTAR	37	35	99,68	37	37	-	-	- 2	-	-
HAZERA GENETICS	ILS 22 782	ILS 485 737	100	83 523	83 523	3 193	ILS 272 532	ILS 29 607	-	-
LIMAGRAIN GENETICS INC	CAD 39 901	CAD 41 118	100	40 100	40 100	-	-	CAD 638	-	14 805
LIMAGRAIN EUROPE	8 954	258 344	79,96	241 195	241 195	3 732	179 093	900	-	129 804
LIMAGRAIN SOUTH AMERICA	ARS 240	ARS - 417	100	3 764	3 764	-	-	ARS - 2 241	-	-
OXADIS	4 847	8 051	99,98	7 775	7 775	2 117	56 806	881	-	-
SUTTONS SEEDS LTD	GBP 500	GBP 2 797	100	5 445	5 445	280	GBP 19 714	GBP 291	6 321	-
VCC JAPAN LTD	JPY 60 000	JPY -35 427	100	424	424	-	-	JPY -21 113	-	4 533
VCC SEEDS ISRAEL LTD	ILS 0,1	ILS -930	100	0	0	-	-	ILS 325	-	466
VILMORIN SA	12 032	77 280	99,95	55 695	55 695	8 860	68 912	14 866	-	-
VILMORIN 1742	2 000	884	99,95	1 999	919	-	1 343	-564	-	38
VILMORIN HONG KONG LTD	40 000	39 520	72,5	29 000	29 000	-	-	128	-	635
VILMORIN LUXEMBOURG SA	22 050	22 047	99,99	22 642	22 642	-	-	- 7	-	-
VILMORIN USA CORP	USD 163 521	USD 120 293	60,08	92 687	92 687	-	-	USD 5 154	-	-
<b>Participations &lt;50 %</b>										
AVESTHAGEN	-	-	4,60	5 011	2 011	-	-	-	-	-
ARCADIA BIOSCIENCE INC	-	-	-	18 892	18 892	-	-	-	-	-
AUSTRALIAN GRAIN TECHNOLOGIES PTY LTD	AUD 32 617	AUD 11 806	32,77	8 021	8 021	-	-	AUD -2 305	-	-
BIO SEEDS	1 788	15 378	25	1 094	1 094	500	-	2 379	-	-
CEE KAY SEEDS&SEEDLING PRIVATE LTD	INR 300	INR -6 987	N/S	0,2	0,2	-	-	INR -3 479	-	-
CLAUSE INDIA PRICATE LTD	INR 500	INR 10 274	0	0	0	-	INR 219 328	INR 9 451	-	-
CLAUSE BRASIL COMERCIO DE SEMENTES LTDA	BRL 556	BRL 8 574	0,02	0,03	0,03	0,2	BRL 24 821	BRL 4 916	-	-
PT CLAUSE INDONESIA	IDR 2 400 000	IDR 2 875 144	0,03	0,1	0,1	-	IDR 5 087 923	IDR 614 061	-	-
HENDERSON SEED GROUP TRADING AS CLAUSE PACIFIC	AUD 8 350	AUD 2 940	N/S	0	0	-	AUD 7 576	AUD 383	-	-
CLAUSE THAILAND LTD	THB 110 000	THB 26 501	0.00003	0	0	-	THB 7 558	THB -16 676	-	-
MIKADO KYOWA K.K.	JPY 109 350	JPY 3 025 770	44,27	10 533	10 533	136	JPY 9 050 572	JPY 280 560	-	-
SU TARIM	TRY 4 100	TRY 2 547	N/S	-	-	-	TRY 3 171	TRY -415	-	-
INVESTIGACION TRIGO	ARS 1 057	ARS 1 012	50	571	571	-	-	ARS -45	-	-
TOP GREEN SAS	3 000	4 884	33,33	1 000	1 000	-	-	72	-	-
VILMORIN ITALIA SRL	47	1 213	1	0,6	0,6	10	11 190	1 146	-	-

## Note 25 Engagements hors bilan

En K€	Engagements reçus	Engagements donnés
Indemnités de départ à la retraite	-	813
Avals, cautions, garanties	-	101 576
Achat/Vente à terme de devises	19 405	19 405
Gestion du risque de taux	180 000	180 000
<b>Total</b>	<b>199 405</b>	<b>301 794</b>

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en fonction des conventions applicables à la société selon la méthode des salaires de fin de carrière.

A ce titre, sont pris en compte les paramètres suivants : projection d'augmentation des salaires, turnover de l'effectif, espérance de vie, actualisation.

Les avals, cautions et garanties comportent des engagements donnés au profit des filiales dans le cadre de leur financement (39 540 milliers d'euros) et de leurs relations contractuelles (38 961 milliers d'euros).

Ils comportent par ailleurs des engagements donnés en faveur de Flora Frey et de Suttons sur des annuités de loyers de certains baux commerciaux à long terme (20-25 ans).

- Flora Frey : 16 753 milliers d'euros
- Suttons : 6 322 milliers d'euros.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

Achat/Vente à terme de devises : Depuis le 01 juillet 2007, Vilmorin assure la gestion du risque de change du groupe (précédemment en place sur Groupe Limagrain Holding) au travers d'un schéma de gestion mutualisée. Les engagements réciproques de Vilmorin vis-à-vis des sociétés s'élèvent à 14 517 milliers d'euros et à 4 888 milliers d'euros auprès des banques.

Gestion du risque de taux : afin de se couvrir contre le risque de taux sur les emprunts contractés, la société utilise des swaps de taux fixe contre variable sur une partie de sa dette financière.

Dans le cadre des contrats de cessions de titres, des garanties de passif ont été accordées.

Les engagements de Vilmorin en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent à 7 600 heures au 30 juin 2010 valorisés pour un montant de 88 540 euros.

## Note 26 Créances garanties par des sûretés réelles

En K€	Créances garanties	Montant des sûretés
Autres créances immobilisées	733	733
<b>Total</b>	<b>733</b>	<b>733</b>

## Note 27 Dettes garanties par des sûretés réelles

En K€	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes de biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 783	83 523	83 523
<b>Total</b>	<b>23 783</b>	<b>83 523</b>	<b>83 523</b>

▪ **Événements postérieurs à la clôture**

Postérieurement à la clôture des comptes, Vilmorin a acquis une participation complémentaire au sein d'Atash Seeds Private Ltd, portant son taux de détention à 100%.

▪ **Résumé pluri-annuel des principales données**

<b>En K€</b>	<b>09-10</b>	<b>08-09</b>	<b>07-08</b>	<b>06-07</b>	<b>05-06</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	262 576	204 226	204 226	204 226	145 896
Nombre d'actions ordinaires	17 218 101	13 391 857	13 391 857	13 391 857	9 566 979
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires total hors taxes	37 327	33 993	29 963	27 309	9 171
<i>Dont France</i>	26 775	24 348	20 444	19 108	5 499
<i>Export</i>	10 552	9 645	9 519	8 201	3 672
<i>Dont Services</i>	37 327	33 993	29 963	27 309	9 171
Résultat avant impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	29 723	28 878	-13 051	25 609	19 778
Résultat après impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	32 647	37 004	4 203	25 818	22 507
Résultat distribué	24 278	23 704	22 230	22 230	21 695
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.06	2.71	-0.06	2.18	2.28
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.90	2.76	0.31	1.93	2.35
Dividende attribué à chaque action	1.41	1.77	1.66	1.66	1.62
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen propre (1)	89	87	88	82	14
Masse salariale totale	6 027	5 511	4 958	4 720	1 142

(1) En nombre de personnes



## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société évalue la valeur d'inventaire des titres de participation détaillés dans les notes 10 et 24 de l'annexe selon la méthode décrite dans la note relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 30 juin 2010.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

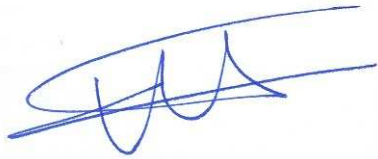
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 4 octobre 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*



Catherine Porta  
*Associée*

Visas 4  
*Commissariat*



Corinne Besson  
*Associée*

## DOCUMENTS D'INFORMATION ANNUELLE 2009-2010

Publications réalisées par Vilmorin & Cie sur son site internet au cours de l'exercice 2009-2010 :

	<b>Date de publication</b>
<b>COMMUNIQUES DE PRESSE</b>	
Croissance soutenue de l'activité au cours du 4ème trimestre et nouvelles opérations de développement sur les marchés américains du blé et du maïs	29.06.2010
Chiffre d'affaires stable à la fin du 3ème trimestre 2009-2010, dans un contexte agricole européen tendu. Développement du partenariat avec Arcadia Biosciences et croissance externe sur le marché nord-américain du blé	03.05.2010
Vilmorin annonce le succès de son augmentation de capital de 200 millions d'euros avec le maintien du droit préférentiel de souscription : offre sursouscrite à un taux de 224%	13.04.2010
Vilmorin lance une augmentation de capital de 200 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription, suivie à hauteur de 81.6% par son actionnaire de référence : Groupe Limagrain	16.03.2010
Vilmorin annonce le soutien de son actionnaire de référence à son projet d'augmentation de capital à travers un engagement de souscription à hauteur de 150 M€	01.03.2010
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats semestriels au 31.12.2009 : progression du résultat net Part du Groupe à données retraitées.</li> <li>• Projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.</li> </ul>	24.02.2010
Chiffre d'affaires semestriel au 31.12.2009 : Croissance de l'activité de 2,5 % à données comparables et création d'une co-entreprise (semences de blé) avec DonMario. Argentine	09.02.2010
Vilmorin se renforce sur le marché des semences potagères en prenant le contrôle de la société turque Su Tarim	17.12.2009
Arcadia Biosciences et Vilmorin annoncent la signature d'une alliance stratégique portant sur le développement et la commercialisation de blé optimisant l'utilisation de l'azote	20.11.2009
Forte dynamique de croissance du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2009-2010 : + 11 % à données comparables	12.11.2009
Vilmorin se développe sur le marché indien des semences de grandes cultures et élargit son accès aux technologies amont auprès d'Avesthagen Limited	27.10.2009
Résultats annuels 2008-2009 : forte progression du résultat net et très bonne tenue de la marge opérationnelle.	06.10.2009
Chiffre d'affaires annuel : 1 001 millions d'euros (+1.3 % à données comparables)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>4ème trimestre marqué par une croissance soutenue de l'activité potagères.</b></li> <li>• <b>Partenariat renforcé avec Australian Grain Technologies (Australie) et acquisition de la société Clovis Matton (Belgique).</b></li> </ul>	04.08.2009
<b>DOCUMENT DE REFERENCE</b>	
Actualisation du document de référence 2008-2009 (n° d'enregistrement AMF : D09-0742-A01)	25.02.2010
Document de référence 2008-2009 (n° d'enregistrement AMF : D09-0742)	23.12.2009

---

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

---

Rapport financier annuel (comptes clôturés au 30.06.2009) 20.10.2009

---

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

---

Rapport financier semestriel (comptes clôturés au 31.12.2009) 25.02.2010

---

**NOTE D'OPERATION**

---

Note d'opération (augmentation de capital) 16.03.2010

---

**LIVRETS ET LETTRES AUX ACTIONNAIRES**

---

Lettre aux actionnaires - Juin 2010 17.06.2010

Lettre aux actionnaires - Numéro spécial : augmentation de capital 01.03.2010

Livret de l'actionnaire 2008-2009 11.12.2009

Lettre aux actionnaires - Repères sur les OGM 20.11.2009

---

**REUNIONS D'INFORMATION**

---

Réunion d'information du 29.06.2010 - présentation 29.06.2010

Chiffre d'affaires à la fin du 3ème trimestre 2009-2010 - conférence téléphonique 03.05.2010

Réunion d'actionnaires Journal des Finances. Annecy. 06.04.2010 08.04.2010

Présentation de l'augmentation de capital de 200 millions d'euros 16.03.2010

Résultats semestriels 2009-2010 - réunion d'information 25.02.2010

---

Chiffre d'affaires semestriel au 31.12.2009 – conférence téléphonique 09.02.2010

Réunion d'information Salon Actionaria 21.11.2009

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2009-2010 – conférence téléphonique 12.11.2009

Résultats annuels 2008-2009 - présentation 07.10.2009

Chiffre d'affaires annuel 2008-2009 – conférence téléphonique 04.08.2009

---

**ASSEMBLEE GENERALE**

---

Résultat du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 08.12.2009 14.12.2009

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 08.12.2009 11.12.2009

Assemblée Générale Mixte Annuelle du 08.12.2009 – présentation 08.12.2009

Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 08.12.2009 rectifié 01.12.2009

Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 08.12.2009 - rectificatif 01.12.2009

---

---

**RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE**

---

Rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne 20.10.2009

---

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

---

Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau 30.10.2009

---

**DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL**

---

Documents d'information annuels – exercice 2008-2009 26.11.2009

---

**OPERATIONS SUR TITRES**

---

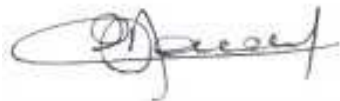
Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	10.06.2010
	10.05.2010
	09.04.2010
	12.03.2010
	08.02.2010
	15.01.2010
	07.12.2009
	10.11.2009
	13.10.2009
	14.09.2009
	06.08.2009
	16.07.2009
Cessation et mise en œuvre du contrat de liquidité. Annule et remplace le communiqué publié le 2 mars 2010	04.03.2010
Cessation et mise en œuvre du contrat de liquidité Vilmorin	02.03.2010
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31.12.2009	07.01.2010
Descriptif du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 08.12.2009	09.12.2009
Engagement collectif de conservation de titres de société cotée	30.10.2009
Bilan annuel du contrat de liquidité au 30.06.2009	06.07.2009

---

## ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 14 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 22 octobre 2010



Gérard Renard  
Président Directeur Général